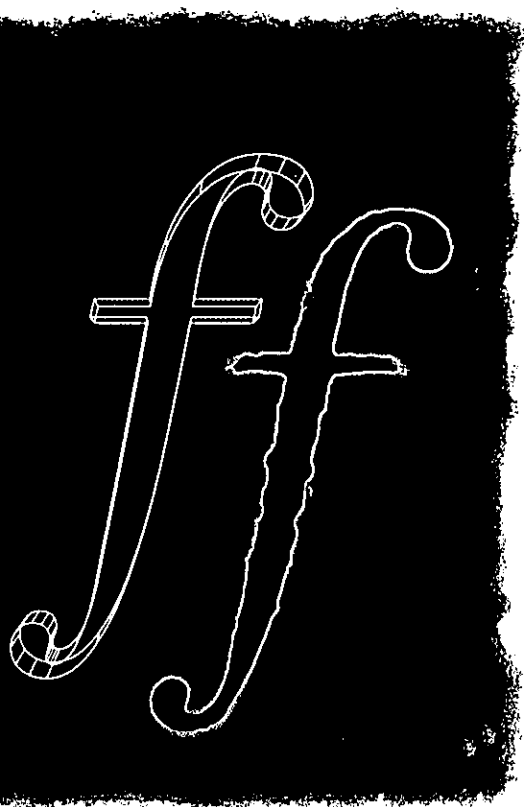


f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 9 10 €



*La
Modification*

1^{er} TRIMESTRE 2003

S o m m a i r e

France-Forum • n° 9 • Nouvelle série

Éditorial	5
-----------------	---

DOSSIERS ET ÉTUDES

L'Europe et la crise irakienne : premières leçons PAR ALAIN LAMASSOURE	6
Plaidoyer pour Bush PAR NEVILLE MARYAN GREEN	16
Contradictions de la politique économique PAR CHARLES DE COURSON	25

LA MODIFICATION

La mondialisation par le fer et par le feu PAR CHARLES DELAMARE	30
Introuvable PESD PAR LE GÉNÉRAL (CR) PHILIPPE MORILLON	37
Les limites du miracle PAR BERND POSSELT	44
La Pologne dans l'Union européenne : rêve ou réalité ? PAR ALEXANDRE ROGALSKI	48
L'AKP : un parti " démocrate musulman " ? PAR DIDIER CAILLIAU	53
Modification et bioéthique PAR LE PROFESSEUR CLAUDE HURIET	57
Paroles, paroles... La politique et les mots PAR EMMANUEL ECHIVARD	60
Honni soit qui mal unit PAR WLADIMIR D'ORMESSON	64
La décentralisation : le désenchantement PAR ERIC DUSSOUBS	70
Petit bréviaire de la modification PAR JEAN-PIERRE PRÉVOST	75

* * *

La chronique des Lettres PAR PHILIPPE SÉNART	83
--	----

MOTS ET HUMEURS

Le dictionnaire du sens interdit PAR ANDRÉ LE GALL	89
--	----

NOTES DE LECTURES

Islam, les questions qui fâchent de Bruno Etienne PAR JEAN-PIERRE PRÉVOST	90
20 défis pour la planète, 20 ans pour y faire face de Jean-François Rischard PAR RENÉ FOCH	92
Charles Du Bos, Journal, tome I (1920-1925) PAR FRANCIS OLMIER	94
Mes Italies PAR JEAN CHÉUNI	95

La modification

Le monde bipolaire n'existe plus depuis dix ans. Va-t-on s'aviser de le regretter ? Au cours de 2002 nous avons dû prendre conscience qu'une situation inconnue jusqu'alors se faisait jour.

L'attentat du 11 septembre 2001 n'a pas seulement détruit des vies et des buildings. Il a provoqué, par réaction, un resserrement de la volonté et une modification des esprits chez les dirigeants et le peuple américains. L'unilatéralisme dame désormais le pion au mondialisme. Au libéralisme, certes conquérant mais légaliste, succède l'affirmation du droit du plus fort. Du droit de dire le droit, un exercice considéré comme un devoir plus que comme un plaisir.

Ce changement de cap idéologique entraînera de profondes mutations dans les domaines les plus divers, dans tous les pays : dans les relations internationales à l'ONU, à l'OTAN et dans l'Union européenne, dans la destruction de valeurs sur les marchés financiers, dans la remise en cause des acquis sociaux, dans la relance des déséquilibres budgétaires et du laxisme monétaire, dans le retour de flamme des conflits religieux, inter-ethniques, nationalistes, sociaux, culturels.

Le mondialisme se présentait comme un succédané à l'humanisme. Aujourd'hui il apparaît dénué de cette dimension morale sans laquelle rien ne se construit durablement.

Il est urgent de retrouver et d'approfondir une doctrine permettant aux hommes de survivre, de surnager lorsqu'ils sont entraînés dans le tourbillon du mouvement historique. D'adopter une autre dimension de l'univers que celle de la puissance, de l'intérêt et de l'égoïsme. La civilisation judéo-chrétienne est née de cette exigence qui aujourd'hui devient de plus en plus pressante.

La modification des choses exige la modification des esprits.

L'Histoire, de son pas lourd et trébuchant s'est remise en marche. En tentant de faire le point sur cette nouvelle donne, France-Forum souhaite attirer l'attention des hommes de bonne volonté sur les réflexions qu'elle inspire et sur les actions à mener pour que s'affirme la continuité de la civilisation européenne, envers et contre tout.

Le comité de rédaction

L'Europe et la crise irakienne : premières leçons

par Alain LAMASSOURE

Une modification fondamentale se dessine dans la perception qu'a l'Europe de l'action internationale. Une analyse d'une grande force alliée à une grande finesse.

La fin de la guerre froide a été si inattendue, si rapide, et miraculeusement si paisible qu'il a fallu une bonne dizaine d'années pour que chacun réalise que l'on avait soudain changé de monde, et de siècle.

Le découplage silencieux

Les Etats-Unis pensaient pouvoir se mettre à l'abri de tous les Barbares présents et à venir derrière un limes d'armes antimissiles. *Nous mesurons mal, de ce côté de l'Atlantique, ce qu'a été pour eux le coup de tonnerre du 11 septembre* : au-delà du chagrin et de l'humiliation, ils se sont découverts pour la première fois vulnérables aux coups d'une simple secte religieuse, et cela, jusqu'au cœur même de leur puissance. Mais eux-mêmes mesurent-ils le " découplage " entre leur sécurité et celles de leurs alliés que comporte cette situation nouvelle ?

Tout au long de la guerre froide, le couplage de la situation stratégique des deux rives de l'Atlantique a été l'alpha et l'oméga de la stratégie de l'OTAN. Il fallait veiller à ce que toute attaque de l'Europe oblige " automatiquement " les USA à réagir. D'où l'énergie mise par les Occidentaux à éradiquer les " euromissiles ", armes dont la seule existence rendait concevable une guerre limitée au seul théâtre européen. Dans le monde du XXI^e siècle, il n'y a plus de menace globale de ce type. Il existe quelques Etats volontairement " hors la loi ", plus une demi-douzaine d'Etats qui viennent de franchir le seuil nucléaire ou qui sont en passe de le faire ; il existe surtout beaucoup d'Etats instables, ou même en voie de décomposition, entourés par des voisins avides de récupérer les bons morceaux. Et aussi des organisations non-étatiques à grande capacité de nuisance, de type mafieuses ou fanatiques.

Dans ce monde-là, **la sécurité des Etats-Unis et de l'Europe est découplée**. Si les deux partenaires ont évidemment en commun la cause universelle de la paix et des droits de l'homme, leur situation et leurs intérêts stratégiques ne sont plus systématiquement les mêmes.

Les Européens ont mis quinze mois de plus à prendre la mesure des nouvelles réalités mondiales. La guerre du Golfe, les guerres balkaniques successives, la rechute sanglante du Moyen-Orient, la nouvelle dimension nucléaire de la rivalité entre l'Inde et le Pakistan, la poussée de l'islamisme dans les villes européennes, et même la tragédie du 11 septembre n'avaient pas vraiment suffi à les convaincre de l'urgence d'une mise à jour de leur vision du monde : en 2001, la proposition belge, pourtant modeste, d'élaborer un livre blanc sur la sécurité de l'Europe de l'Union a été jugée... prématurée ! Jusqu'à la crise irakienne.

Celle-ci comprend un mélange d'ingrédients très particulier, qui explique ses conséquences inattendues sur l'Europe et sur la relation euro-atlantique.

Elle survient à un moment très sensible pour l'avenir du continent européen : l'Union s'ouvre aux pays de l'est et s'interroge sur l'achèvement de sa construction politique. Une Convention rassemblant tous les principaux partis politiques de tous les pays concernés prépare la constitution de la grande Europe politique : le bruit et la fureur de la planète ne peuvent la laisser indifférente.

A la différence de la " guerre du Golfe ", cette seconde crise irakienne a été déclenchée à froid par les Etats-Unis. Engagée au lendemain du 11 septembre, une guerre contre l'Irak n'aurait pas suscité les mêmes réserves : personne n'a d'ailleurs protesté contre le renversement *manu militari* du régime des Talibans. Dix-huit mois plus tard, la charge de la preuve s'est renversée : le lien entre la lutte contre le terrorisme et une offensive générale contre l'Irak apparaît beaucoup plus ténu. L'opinion internationale a du mal à comprendre qu'après avoir laissé sans réaction le renvoi des inspecteurs de l'ONU par Saddam Hussein en 1998, Washington soit prêt à les y ramener par la force, voire à user de la force, avec ou sans les inspecteurs, pour renverser Saddam. La passivité de l'administration Bush, et sa partialité, à l'égard du problème israëlo-palestinien accroissent l'hostilité du monde arabe et le malaise en Europe. Quant au concept de " guerre préventive ", il inquiète plus qu'il ne rassure, et sur tous les continents. Bref, les Européens ne réalisent pas que, depuis le 11 septembre, les Etats-Unis sont en guerre ; et les dirigeants américains ne comprennent pas que, tant qu'ils décideront seuls des

buts de la guerre, de ses méthodes, et même, en l'espèce, du choix de l'ennemi n°1, ils s'aliéneront le soutien de beaucoup de gouvernements amis et la sympathie de toutes les opinions publiques mondiales. Divergences de perceptions et d'analyses : le découplage est consommé.

La diplomatie Potemkine

Depuis trente ans, les gouvernements européens faisaient semblant. Ils faisaient semblant de vouloir, de préparer, de commencer même à pratiquer une politique étrangère *concertée*, en attendant une vraie politique *commune*. Cela a commencé dans les années 1970, avec ce que l'on appelait la "coopération politique", et un certain communiqué de Venise sur le Moyen-Orient qui fut une "première" remarquée. La fin de la guerre froide encouragea à faire un pas de plus, en introduisant dans les traités l'objectif d'une "politique étrangère et de sécurité commune". A Amsterdam, en 1997, fut décidée la création d'un porte-parole commun, le Haut-Représentant de l'Union. Et quand le Conseil européen arrêta sa lettre de mission à la Convention chargée de mettre à jour les rôles respectifs de l'Union et des Etats membres, la première préoccupation qu'il exprima fut "d'accroître la cohérence de la politique étrangère européenne", l'existence de celle-ci étant considérée implicitement comme acquise...

Malheureusement, cette belle construction n'est faite que de papier. Des tonnes de papier, de communiqués conjoints, de déclarations solennelles, de lettres d'intentions et autres stratégies communes. Et même des chèques : *l'aide financière est le substitut fréquent à la vraie politique.*

Le contraste est étonnant entre les politiques intérieures de l'Union européenne, et la politique étrangère. Sur les premières - politique économique et sociale, le marché intérieur, l'environnement etc.-, les gouvernements jouent franc jeu. Non par vertu, mais parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Toutes les données disponibles sont sur la place publique, soumises au feu permanent des critiques, et contrôlées avec des sources d'information concurrentes. Les sujets concernent directement la vie personnelle des citoyens, donc intéressent les médias. La moindre erreur d'analyse, pour ne pas dire le mensonge, sont vite détectés et punis, par la presse, par les marchés financiers, par l'opposition parlementaire, puis par les électeurs. Le débat porte sur les vrais sujets, et l'on progresse.

Et la politique étrangère ? Chut ! C'est le domaine réservé des grands, que dis-je, des numéros 1. En France, bien sûr : tradition gaullienne oblige, l'immixtion du Premier ministre lui-même dans les affaires diplomatiques y est

tenue comme une faute de goût. Mais aussi partout ailleurs en Europe. Car ici tout est propice à une conjuration du secret. L'enjeu réel est à cent lieux des préoccupations quotidiennes des électeurs et des téléspectateurs. Hormis pour les beaux massacres propres à attendrir ou indigner l'audimat, les grands médias nationaux n'investissent guère dans la couverture des sujets extérieurs : ils n'ont donc guère les moyens de critiquer l'information officielle. Et ils n'en ont pas non plus le goût : *en France comme ailleurs, existe un consensus non écrit mais profond pour faire échapper la politique étrangère à la basse polémique politicienne*. Une solidarité spontanée, patriotique en temps de crise, chauvine en temps de paix, s'exprime vis-à-vis du monde extérieur, par définition étranger, souvent concurrent, et parfois hostile. Economie, fiscalité, social ? " Tu parles ! A moi, on ne la fait pas ! " rugit le Français, petit, grand ou moyen, qui met tout en doute, se méfie de tous ceux qu'il élit et descend dans le rue pour protéger ses " droits acquis ". Politique étrangère ? On nous berce, et, ma foi, nous aimons ça. Tous.

Les dernières années ont vu se développer un véritable " syndrome du leader européen ". Plus un sujet de politique étrangère est important – il s'agit toujours d'une crise, voire d'une guerre -, **plus l'intérêt objectif des pays européens est de parler d'une seule voix, que l'union rend plus forte. Mais plus l'intérêt personnel d'un dirigeant national est, au contraire, de se démarquer des autres**, pour se valoriser vis-à-vis de son opinion publique. A cet égard, la relation avec le président des Etats-Unis est évidemment le critère majeur : la photo sur le perron de la Maison-Blanche ou, mieux, au pied de l'hélicoptère au retour de Camp David, est à l'homme d'Etat européen ce qu'est l'Oscar pour un cinéaste : la consécration suprême. Chacun essaie de se distinguer, soit en paraissant le meilleur ami de l'homme le plus puissant du monde (le péché mignon de *Downing Street*), soit en osant le défier (le jeu favori de l'Elysée).

Dans ces conditions, les instruments dont les Quinze se sont dotés pour conduire une politique étrangère commune ne sont que des façades, comme les décors de théâtre que, faute de vrais villages, Potemkine faisait dresser pour abuser la confiance de la grande Catherine de Russie. Quand les quinze voix sont divergentes, le porte-parole commun a le choix entre le silence et le ridicule. En mai prochain, la " force européenne de réaction rapide " sera déclarée opérationnelle sur le plan militaire, mais elle restera une chimère politique : les contingents qui la composent demeurent nationaux et l'engagement de chacun est subordonné à une décision de son propre gouvernement, voire de son parlement ! Tremblez, ennemis de l'Europe !

Trois chiffres décrivent la réalité actuelle des relations de l'Europe avec le monde extérieur.

Si l'on additionne les budgets nationaux de coopération des quinze pays membres, on atteint un ordre de grandeur de 70 milliards d'euros. L'Union elle-même a son propre budget de coopération, de l'ordre de 7 milliards. Quant à la politique étrangère commune, elle fonctionne actuellement sur la base de ... 35 millions. C'est moins de la moitié du budget militaire du Costa Rica, le seul pays au monde à n'avoir pas d'armée. **Alors que, pour les politiques internes de l'Union, le principe de subsidiarité s'applique dans de bonnes conditions, pour les politiques externes c'est exactement le contraire : quand un problème est vraiment important, chaque Etat reprend sa liberté.**

La situation est d'autant plus scandaleuse que l'on voit bien combien l'Europe unie pèserait dans les affaires du monde si elle osait parler d'une seule voix. Quand elle le fait, elle parle d'égal à égal avec les Etats-Unis : en matière commerciale, c'est l'Union européenne qui a imposé en 1994 la création de l'Organisation Mondiale du Commerce à laquelle Washington s'opposait depuis 1947 !

Quand les masques tombent

La crise irakienne a agi comme un formidable révélateur. Certes, il serait aventureux d'en tirer des enseignements " définitifs " à un moment où l'on ne sait toujours pas si la guerre aura lieu, ni, a fortiori, quelles en seront les conséquences politiques au Moyen-Orient même. Mais on peut tout de même prendre acte de quelques réalités nouvelles.

1 - Sur la scène internationale, **les dirigeants européens se taisaient d'une seule voix. Désormais, ils parlent. Les voix sont discordantes, mais c'est, en soi, un immense progrès.** Et l'impression faite est tellement fâcheuse que, le débat une fois lancé, ils devront le mener jusqu'au bout : comment chacun conçoit-il la place de son propre pays et le rôle de l'Union européenne dans le concert des nations en ce début du XXI^e siècle ? Le tabou est enfin brisé.

2 - **Pour la première fois s'exprime une opinion publique européenne, au-dessus des clivages nationaux.** C'est une première, et c'est une immense bonne nouvelle ! Les polémiques bruyantes entre dirigeants sont gênantes, mais pas dramatiques. Imaginons ce qui serait advenu si les Français, en bloc, avaient pris le parti d'un camp, et les Allemands, en bloc, le parti de l'autre ? Partout, les opinions publiques sont plus unies, plus raisonnables, plus indépendantes à l'égard des pressions que ne le sont beaucoup de dirigeants, et

aussi de médias. Début février 2003, l'opposition à une guerre non décidée par l'ONU était exprimée par 77% des Français et 80% des Allemands ; et aussi par 66% des Portugais, 68% des Britanniques, 72% des Italiens, 82% des Hongrois et ... 98% des Espagnols, dont les gouvernements venaient pourtant de se solidariser publiquement avec les Etats-Unis. **Cette opinion naissante va ressentir le besoin de s'exprimer par une voix européenne commune.** J'étais en Espagne au moment où a été publiée la " lettre des huit " (8 dirigeants européens se désolidarisant de la position franco-allemande pour privilégier la relation atlantique), à l'initiative de la Moncloa : il était impressionnant de voir l'homme de la rue, même électeur du *Partido Popular*, réaliser que, pour la première fois, son sentiment était moins bien exprimé par son propre gouvernement que par d'autres grandes voix européennes. En l'espèce, celle des dirigeants français et allemands.

3 - L'autre " première ", et **l'autre bonne nouvelle est, en effet, l'apparition d'un axe franco-allemand sur la scène internationale.** Depuis le premier jour de la construction européenne, le couple franco-allemand a joué un rôle moteur, sauf en politique étrangère – et ce n'est pas un hasard si c'est le seul domaine où l'Europe a, jusqu'ici, échoué. S'il y a eu crise, cette fois, non seulement à l'ONU, mais au sein de l'Alliance atlantique, ce n'est pas du fait de l'indépendance d'attitude de Paris : Washington y est habitué depuis longtemps, et sait comment passer outre. On a oublié qu'en janvier 1991, jusqu'à la dernière minute François Mitterrand a joué cavalier seul pour aider Saddam Hussein à sauver la mise : mais, isolée, la France était impuissante (ce qui a mieux valu à l'époque, mais c'est une autre histoire). Or voilà qu'aujourd'hui l'Allemagne ose, à son tour, faire acte d'indépendance : tout est changé. La France seule agace, l'Allemagne seule surprend, le couple franco-allemand uni est (serait ?) d'emblée un acteur international majeur : un ensemble de 150 millions d'habitants représentant 40% de la richesse européenne devient (deviendrait ?) un partenaire avec lequel les Américains ne pourraient plus se contenter d'unilatéralisme.

Le lecteur a compris : j'hésite entre le mode indicatif et le conditionnel. Tout dépendra évidemment des conséquences que l'on tirera de cet épisode révélateur, non seulement à Paris et à Berlin, mais aussi à Londres, à Madrid, à Rome, à Varsovie..., et naturellement à Washington. Et, certes, le soufflé peut retomber une fois la crise passée, chacun privilégiant le retour à l'unanimité de façade – ce qui serait le plus grave.

Dans le cas contraire, Français et Allemands auront à choisir entre le renforcement de leur relation politico-militaire (par un nouveau traité de

l'Élysée purement bilatéral), ou son élargissement à d'autres partenaires européens. La réponse à ce dilemme n'est pas évidente : la première option permettrait d'avancer plus vite, mais au prix d'un profond malaise au sein de l'Union européenne : historiquement, **l'axe franco-allemand a été efficace parce qu'il entendait bien entraîner toute l'Europe, et non pas s'isoler d'elle.** La seconde option ferait prendre le risque de créer deux " camps " en Europe même. Sans doute le plus sage serait de faire un mélange des deux : accord franco-allemand initial, mais présenté comme ouvert aux autres, comme on l'a fait, par exemple, pour l'Eurocorps.

De leur côté, la Grande-Bretagne, et les autres pays devront s'interroger sur leurs priorités : " *Right or wrong, America* " ou " *l'Europe d'abord* " ?

Quant aux Américains, ils ne pourront plus faire l'économie d'une révision déchirante sur l'OTAN.

Il y a dix ans, ils ont réussi un exploit diplomatique passé inaperçu. La disparition de l'Union soviétique et du Pacte de Varsovie marquait le triomphe historique de l'Alliance atlantique. Constituée pour faire face à la menace soviétique, *l'OTAN aurait dû tout naturellement se dissoudre comme le faisait le Pacte.* Or, personne n'a osé soulever la question, que dis-je, personne n'a même osé penser à se la poser. Mieux : non seulement l'OTAN a persévéré dans son être, mais elle s'est élargie peu à peu à tous les anciens alliés de l'URSS ! Ce faisant, la fonction militaire de l'Alliance s'est beaucoup estompée, au profit de son véritable rôle politique : elle demeure le moyen privilégié des Etats-Unis pour superviser le processus de construction européenne. Et, malgré des réformes à la marge, le mode de fonctionnement demeure celui que pratiquait – avec humour – le grand Abraham Lincoln envers son propre cabinet, lorsque celui-ci s'opposait unanimement à lui : " *Huit votants. Sept non, un oui : les oui l'emportent* " .

Or, voilà qu'à côté des Français, les Allemands et même les Belges, commencent à refuser de marcher à la baguette. *L'OTAN de papa est morte.* Les Américains devront choisir. Ou bien, ils prennent acte du décès, en procédant ou non aux funérailles : les organisations internationales desséchées se prêtent assez bien à la momification. Ou bien ils acceptent une relation égalitaire entre l'Union européenne et eux au sein d'une alliance réinventée.

Questions pour la Convention

Pour les travaux de la Convention, le révélateur de la crise aura permis de sortir des débats théoriques, donc de la langue de bois et de la pensée de

nuage, pour se trouver brutalement devant le monde réel. Avec plusieurs enseignements.

1 – Nos rois sont nus. Les mêmes gouvernements qui avaient donné à la Convention le mandat de leur proposer de nouvelles avancées en matière de politique étrangère et de défense (déclaration de Laeken) se sont montrés incapables de respecter simplement... le traité de Maastricht en vigueur depuis dix ans ! C'est avec nostalgie qu'on relit aujourd'hui l'article 19 selon lequel " *les Etats membres coordonnent leur action au sein des organisations internationales et lors des conférences internationales. Ils défendent dans ces enceintes des positions communes* ". Clairement, la Convention ne peut pas avancer sur ce sujet sans que les gouvernements aient eux-mêmes avancé dans leur propre examen de conscience, individuel et collectif. Peut-être serons-nous contraints de traiter la politique étrangère et la défense dans un texte complémentaire.

2 - En outre, **les désaccords entre les grands pays de l'Union devraient mettre fin à la tentation ou à l'espoir de constituer un " directoire " en charge de la politique étrangère.** Voilà longtemps qu'à Paris et à Londres, en privé, dirigeants politiques et diplomates se plaisent à souligner que les affaires du monde sont trop importantes pour être abandonnées aux caprices de petits pays dépourvus d'expérience internationale, et que l'efficacité commande que l'on agisse entre " grands ". Oubliant que, si les " grands " étaient d'accord entre eux, le " directoire " existerait depuis longtemps. Ce ne sont pas le Danemark ou l'Irlande qui ont empêché l'Union européenne d'apparaître unie sur l'affaire irakienne.

3 - Le mirage du " directoire " se dissipe, et une autre vérité commence à apparaître : **une politique étrangère européenne ne verra jamais le jour dans un cadre intergouvernemental.** Celui-ci sera une étape indispensable, mais ... pour faire la démonstration de son impuissance. Que l'on soit cinq ou vingt-cinq, sur chaque sujet important il sera impossible de parvenir à l'unanimité pour agir : on ne se mettra d'accord que pour ne rien faire. Et aucun grand pays n'acceptera de se soumettre à la majorité des autres. **L'unanimité paralyse, la majorité fait perdre la face à la minorité.** Ce qui nous rappelle une évidence : la politique étrangère relève de la logique de l'action, et non de la logique de la législation. Elle ne se construit ni ne se conduit par des votes. Elle incombe à une autorité propre. Qui consulte, qui écoute, mais qui décide seule et qui est jugée, en fin de mandat, sur son action. Dans l'affaire irakienne, les divisions entre gouvernements rendaient impossible une position commune au sein du Conseil européen. Au contraire, **un " Monsieur Europe " ,**

doté d'une légitimité démocratique propre, aurait naturellement exprimé la position commune des opinions publiques européennes. On sait désormais que, même pour la politique étrangère, et surtout pour la politique étrangère, la recherche de l'efficacité passera par une solution communautaire. Il faudra sans doute, hélas, d'autres crises pour en convaincre les gouvernements, et donc encore beaucoup de temps perdu, mais **le réalisme a changé de camp.**

4 - Ce jugement optimiste doit être tempéré par une autre révélation, plus inquiétante, de cette crise. L'Union européenne n'est décidément plus un simple marché commun. En se dotant d'une constitution, elle prétend achever de devenir un mariage entre des peuples. Les pays fondateurs, signataires du traité de Rome, en sont bien conscients. Mais les autres ? La Grande-Bretagne ne l'a jamais entendu ainsi. Les pays candidats mettent leur fierté à rejoindre ce club de modernité politique et en espèrent des avantages économiques, mais ont-ils la volonté d'entrer dans une communauté de destin ? La plupart ne se posent pas encore la question de cette manière. Mettons-nous à la place des Polonais : au cours des deux derniers siècles, la Pologne a été partagée, asservie, remodelée à cinq reprises par les puissances voisines. Elle était le champ de bataille de ses grands voisins en guerre, et l'enjeu impuissant de leurs accords de paix : l'alliance américaine leur semble une ré-assurance inspirée par la prudence historique. Nous y voyons, nous, un anachronisme – mais c'est à nous de les en convaincre. Et après tout, si la Russie redevenait hostile et impérialiste, quelle garantie l'Allemagne et la France seraient-elles en mesure d'apporter à la Pologne ? **Nul ne sait si les Etats-Unis auraient la volonté, alors, de se battre pour elle, mais au moins en auraient-ils, eux, les moyens.** La préférence donnée, par l'armée de l'Air polonaise, au F-16 sur le *Rafale* ne fait que traduire ce sentiment.

Chacun sent bien qu'un " mariage entre les peuples " ne serait pas très cré- dible sans que la communauté de destin ne soit scellée par une défense com- mune. C'est pourquoi il est inquiétant que plusieurs membres actuels ou futurs de l'Union européenne hésitent encore à signer un engagement de soli- darité mutuelle en cas d'agression contre l'un d'eux, alors même qu'ils l'avaient accepté comme une évidence dans le cadre de l'OTAN ou de la défunte UEO (clause dite de l'article 5). Mais il est non moins inquiétant que les " grands " pays européens ne se préoccupent pas davantage de se donner ensemble les moyens d'assurer la défense du continent. La France est le pays qui plaide le plus haut et le plus souvent pour une union diplomatique et mili- taire. Mais ses dirigeants oublient qu'en politique, les actes sont infiniment plus éloquents que les paroles. Quand nous adoptons une loi quinquennale de programmation des crédits militaires entièrement égocentrique, qui continue

de privilégier des forces nucléaires à seul usage national, sans prendre sérieusement en compte, ni les menaces de notre temps, ni la nécessité de la coopération européenne, et sans avoir procédé à la moindre consultation préalable de nos partenaires même les plus proches, nous jetons nous-mêmes ceux-ci dans les bras des Etats-Unis.

La plus extraordinaire gageure de l'aventure européenne, c'est de prétendre unir des pays si différents en se passant du ciment habituel des nations et des empires : l'existence d'un ennemi commun. L'indépendance américaine, l'unité allemande, l'unité italienne sont passées par une guerre identitaire, tout comme la *reconquista* a créé l'Espagne et le bûcher de Jeanne d'Arc forgé la nation française. Notre pari est de nous unir en ayant renoncé à la haine des autres. Sommes-nous capables de nous aimer assez ?

Alain LAMASSOURE
(14/02/2003)

La modification par les dieux
HÉRODOTE

" Crésus, demanda Cyrus, qui donc t'a conseillé d'envahir mon pays et de te faire mon ennemi plutôt que mon ami ? – Seigneur, répondit Crésus, ce que j'ai fait, c'est ton bonheur qui l'a voulu, et mon malheur ; mais la faute en est au dieu des Grecs qui m'a poussé à marcher contre toi ; car personne n'est assez fou pour préférer la guerre à la paix : dans la paix, les fils ensevelissent leur père, dans la guerre, les pères ensevelissent leurs fils ".

L'Enquête

Plaidoyer pour Bush

par Neville MARYAN GREEN

L'auteur britannique de ces lignes exprime avec force non seulement son opinion personnelle mais celle de beaucoup d'anglo-saxons. Il faut le savoir.

Tout a commencé le 21 septembre 2001, avec les 3000 morts. Le sens de l'invulnérabilité des Etats-Unis s'est évanouie pour toujours, ou du moins jusqu'au moment où Al Quaïda serait définitivement maté.

Une fois le choc passé, est venu le temps du deuil, et puis de l'enquête. Le premier constat de l'enquête produisit une surprise de taille. Quatorze des dix-neuf terroristes suicidaires étaient des ressortissants de l'Arabie Saoudite. Or, on savait que Ben Laden était lui aussi un ressortissant de ce pays. Mais jusqu'à ce moment, on n'avait pas attaché beaucoup d'importance à ce fait, sa famille l'ayant dénoncé avec véhémence.

L'Arabie Saoudite fut reconnue comme étant le centre et le cœur de la mouvance Al Quaïda !¹

La réaction de l'équipe Bush fut d'engager des discussions intenses avec le Régent (le Roi étant malade) le prince Abdullah, afin de le convaincre de " nettoyer " chez lui, (tout comme Bush avait fait avec le président Musharraf du Pakistan, avec il est vrai un succès mitigé).

Quelle ne fut la surprise de Bush d'apprendre que le gouvernement de ce pays, lié aux Etats-Unis par des intérêts communs depuis un demi-siècle, n'avait pas la moindre intention d'entreprendre des mesures ne fût-ce les plus élémentaires ! Le Régent expliqua calmement et avec son habituelle courtoi-

¹ Il est peut-être utile de noter que l'opinion du président Musharraf d'après laquelle Ben Laden est déjà mort est partagée par bon nombre d'observateurs neutres. Mais il est " maintenu en vie " par le fait qu'il ne sert pas à la Mouvance d'Al Quaïda ni à l'équipe Bush de claironner sa mort. C'est pour cette raison que cet article parle de mouvance d'Al Quaïda et non de Ben Laden. Ce dernier a tout de même laissé derrière lui une mouvance structurée non seulement dans le monde musulman mais aussi dans les pays américains (nord et sud) et ceux de l'Europe.

sie, qu'il était absolument impossible pour son gouvernement et la famille royale (avec ses quatre cents princes) de prendre les mesures demandées sauf à produire une collision frontale avec les mollahs qui allaient certainement considérer celles-ci comme une ingérence inadmissible dans leurs affaires. Sans doute le Régent a-t-il, à ce moment, fait un rappel historique de la fondation de la dynastie. Ibn Saoud fut le fondateur en 1932 et premier roi du pays qui s'appelle aujourd'hui l'Arabie Saoudite. En effet il y avait à cette époque un " gentleman's agreement " entre le roi et l'autorité islamique dominante de cette région, d'après laquelle le roi s'occupe des aspects souverains du Royaume, laissant l'entière liberté aux mollahs de s'occuper de la religion, de l'éducation et du respect de tous les aspects tangibles de l'observance stricte de cette religion.

Or, malheureusement pour l'équipe Bush, la religion dominante est l'islamisme wahhabite, implantée dans le centre de l'Arabie Saoudite depuis le XVIII^e siècle. Aujourd'hui cela s'appelle la mouvance de l'islamisme fondamental, d'où " vient tout le mal ".

Après son départ est venu le temps d'une sérieuse réflexion. Les Américains ont dû revoir leur stratégie politique en Moyen-Orient pour contrer Al Quaïda. En effet, toute tentative d'intervention diplomatique musclée en Arabie Saoudite serait trop dangereuse. Elle risquerait de déstabiliser le régime au pouvoir. En tout état de cause un pays moderne gouverné par un régime royal et sans la moindre démocratie, est fragile. L'Arabie Saoudite est un pays de vingt millions de ressortissants et huit millions d'immigrants légaux. Les cinq mille troupes américaines stationnées depuis 1991, dans la région de Dharan à l'extrême Est du pays, constituent plutôt un embarras pour le régime qu'un soutien. Les troupes sont priées de se faire très discrètes. L'hypothèse d'une révolution, qui balayerait le régime actuel en faveur d'un gouvernement religieux, constitue un cauchemar pour l'équipe Bush car ce serait en quelque sorte la mouvance d'Al Quaïda au pouvoir.

Le problème c'est l'Arabie

Le contrôle du pétrole saoudien peut constituer une menace terrible, non pas à cause de son prix (hypothèse qui semble focaliser tous les esprits à l'exclusion de toute autre considération), mais à cause du pouvoir de refuser d'approvisionner le marché mondial ! Si dans l'état actuel du marché² le

² Où l'Arabie Saoudite produit 7 millions de barils par jour.

pétrole d'Arabie Saoudite ne venait plus sur le marché mondial pendant six mois, l'économie des Etats-Unis (pour ne parler que d'eux) serait à genoux. Rappelons ici que la réserve stratégique de six cent millions de barils n'est suffisante que pour trois à six mois.

Pour ceux qui croient qu'une telle hypothèse est absurde, parce que l'on peut difficilement imaginer qu'un gouvernement quelconque puisse volontairement se priver de telles ressources financières, il y a lieu de rappeler que les membres d'une religion qui fournit tellement de " soldats suicidaires " sont motivés par des considérations bien autres que l'argent.

Il y a lieu de rappeler une page de l'histoire moderne, à savoir l'invasion de l'Egypte par les forces françaises et britanniques en 1956. Les généraux Nguib et Nasser venaient de nationaliser le Canal de Suez où transitait pas moins de 90% du pétrole nécessaire à nos deux économies. A cette époque les Etats-Unis produisaient chez eux tout le pétrole dont ils avaient besoin. Il était tout à fait évident pour les chefs de nos deux pays (un de droite Sir Anthony Eden, l'autre de gauche Guy Mollet) qu'ils ne pouvaient permettre à cette situation de perdurer, donnant à Nasser le pouvoir d'étrangler nos économies en les privant du pétrole.

L'invasion fut un grand succès militaire. Elle se trouvait à 48 heures de son aboutissement, c'est-à-dire de la disparition physique de Nasser, lorsque le secrétaire d'Etat d'Eisenhower, John Foster Dulles émit par la voie diplomatique une telle menace aux anglais qu'ils ne purent y résister. Cette menace (c'est un fait peu connu, même aujourd'hui) fut que, faute d'interrompre immédiatement l'invasion, les Etats-Unis allaient annoncer publiquement que le dollar ne soutiendrait plus la livre sterling sur les marchés financiers internationaux (ce qui aurait réduit l'Angleterre à l'état de faillite très rapidement). Dulles ajouta mais cette fois-ci publiquement que les Etats-Unis ayant été eux-mêmes colonisés par les Britanniques, d'autres ex-colonies comme l'Egypte avaient toute leur sympathie. Quelle ironie par rapport à ce qui se passe aujourd'hui !

Je résume la situation : vu de Washington si on ne peut faire pression sur l'actuel gouvernement de l'Arabie Saoudite, et si ce gouvernement refuse de faire le ménage chez lui, les Etats-Unis ne peuvent pas venir à bout du terrorisme d'Al Quaida. On ne peut même pas lui couper les vivres, c'est-à-dire ses considérables ressources financières. Il n'est donc pas possible dans l'immédiat de contenir la menace ni même de l'empêcher de s'internationaliser davantage !

Une politique à long terme

Voilà pourquoi Bush ne cesse de répéter que la bataille contre le terrorisme sera longue. Voilà pourquoi il a créé un très puissant nouveau Ministère de la Sécurité Intérieure doté d'un budget énorme pour mieux protéger les Américains chez eux. Voilà pourquoi il a fait voter la plus grande augmentation du budget militaire de tous les temps (y inclus les années de la deuxième Guerre Mondiale). Et voilà pourquoi enfin il a décidé d'envahir et d'occuper l'Irak !

L'objectif est maintenant clair. Après avoir écarté le régime de Saddam Hussein, il est nécessaire d'augmenter en urgence la capacité de production du pétrole d'Irak au moins jusqu'à son niveau d'avant la guerre de 1991³. Une fois cet objectif acquis les Etats-Unis auront enfin les mains libres pour s'occuper de l'Arabie Saoudite et de tuer ainsi la mouvance Al Quaida à sa source profonde.

Les experts de la production pétrolière calculent qu'il faut un minimum de quatre voire cinq ans avant que l'Irak ne retrouve son ancienne capacité de production (sans même prendre en considération le dommage qui peut être causé par l'actuelle invasion anticipée).

Bush a pris au moins deux autres mesures. D'abord il a demandé au Congrès l'autorisation de puiser le pétrole de l'Alaska afin de réduire la dépendance américaine à l'égard du pétrole importé. Jusqu'à présent les Démocrates avaient toujours bloqué ce développement pour des raisons écologiques. Il est fort probable que cette demande sera maintenant accordée (y compris par certains sénateurs démocrates). En second lieu, il encourage les fabricants de voitures de produire des véhicules ne consommant pas de pétrole. General Motors s'y est déjà mis. Et en troisième lieu, il est (probablement) en train d'augmenter la réserve stratégique de pétrole.

Sur le plan international, il a déjà passé un accord avec la Russie de Poutine, l'encourageant à augmenter à outrance la production du pétrole en Russie, en lui promettant d'acheter tout ce qu'il pourrait exporter aux Etats-Unis. En janvier dernier le premier pétrolier contenant du pétrole russe est arrivé aux Etats-Unis. Bien évidemment la quantité est actuellement très faible voire symbolique. Mais elle va augmenter et cela sans limite aucune.

³ C'est-à-dire à 6 millions de barils par jour. Actuellement la production est à 2 millions par jour. Notez qu'il n'est pas nécessaire, et ce serait même néfaste, que ce soient les sociétés américaines qui produisent outre mesure ce pétrole. Ce qui est essentiel c'est que tout ce pétrole soit mis sur le marché mondial.

Mais après avoir pris toutes ces mesures le fait demeure que seul le pétrole d'Irak peut combler la demande dans l'hypothèse d'un refus d'approvisionnement de l'Arabie Saoudite.

Mais le président Bush a un problème qui est de taille. Il ne peut expliquer publiquement la vraie raison de l'attaque contre l'Irak. S'il le fait, il court le risque de provoquer un séisme politique en Arabie Saoudite qui peut produire avant l'heure le cauchemar évoqué plus haut. Il faut d'abord prendre le contrôle de l'Irak et ensuite laisser le temps nécessaire pour augmenter la production pétrolière à un niveau suffisant. Seulement ensuite viendrait l'heure de s'occuper de l'Arabie Saoudite et d'écraser Al Quäida sans craindre une riposte pétrolière.

On comprend alors beaucoup mieux l'étonnant discours sur " l'axe du mal "4. Ceci était un discours de diversion cachant l'Arabie Saoudite et ne mentionnant plus Al Quäida, mais en lieu et place faisant référence à trois régimes actuels dont l'Irak, qui figure en tête de la liste produite par " Human Rights Watch " concernant des violations des Droits de l'Homme. Il était alors logique pour les Etats-Unis de dire qu'ils allaient commencer par l'Irak.

Ce fut à cette époque que commença l'incompréhension de certains Etats alliés et d'une partie conséquente de l'opinion, qui ne comprenaient pas la nouvelle direction prise par Bush qui parlait d'attaquer l'Irak et qui semblait abandonner la cible prioritaire et privilégiée d'Al Quäida. Sans doute l'équipe Bush n'a pas compris à quel point il est difficile de duper le monde entier. De toute façon la décision de consulter les Nations Unies dans ces circonstances et d'affronter l'opinion mondiale, s'avère avoir été une erreur.

Un méli-mélo diplomatique

Compte tenu du temps nécessaire au rassemblement de sa force militaire autour de l'Irak, qui est de trois mois, Bush aurait dû comprendre qu'il ne pouvait pas affronter l'opinion mondiale avec, en quelque sorte, son bras droit lié derrière son dos ! Ce serait le K.O. diplomatique assuré.

Le président Chirac a sauté sur l'occasion pour apparaître comme le champion de l'opinion publique mondiale. On voit resurgir De Gaulle. Il interpelle les 18 Etats européens qui osent ne pas être de son avis sur la question de

⁴ " The axis of evil ", le mot " evil " étant plutôt l'axe du *mal absolu* tellement le mot " evil " en anglais est plus fort que le mot " bad ", les deux mots se traduisant en français par le mot " mal ".

l'Irak ; il menace la Roumanie et la Bulgarie d'avoir mis entre parenthèse leurs chances d'entrer dans l'Union européenne. Deux jours plus tard, il apparaîrait comme le porte-parole de 50 pays africains à qui il distribue les bonnes et les mauvaises notes. Il laisse apparaître en première page du " Figaro " un visage ivre de colère à l'égard du Premier ministre Blair ⁵.

On aurait envie de dire à Monsieur Chirac de se méfier des lendemains qui déchantent. La popularité va et vient. Rappelons-nous qu'en 1938 Sir Neville Chamberlain et Monsieur Daladier ont connu une popularité prodigieuse surtout après leur retour de Berchtesgaden où ils rencontrèrent Hitler, pour annoncer " peace in our time " (la paix en notre époque). Lorsque la guerre éclata quelques mois plus tard il n'y eut personne pour leur venir en aide. Aujourd'hui leur nom, dans l'histoire, est honni.

On en arrive à la question suivante : le président Chirac était-il au courant de la motivation secrète de l'équipe Bush ? A ce propos on ne peut qu'émettre des hypothèses. S'il n'est pas au courant, les Américains ne lui ayant rien dit, reste la question de savoir si les conseillers de l'Elysée sont fiables car ils auraient dû y penser.

S'il était au courant, son comportement serait inadmissible, parce que cela reviendrait à garder en place un dictateur sanguinaire, Hussein (désarmé peut-être de ses armes de destruction massive) ; et en même temps à priver les Américains d'une vraie possibilité de tuer la mouvance Al Quaïda dans l'œuf. Et tout ceci afin d'apparaître, l'espace de quelques semaines, comme un certain Monsieur Messier " moi-même maître du monde " (du moins du monde de la parole).

En l'état actuel de son armée et de son économie, la France n'a pas " les moyens de sa politique ". La politique du verbe n'apporte pas grand chose. En l'occurrence il est même possible qu'elle n'apporte à la France que des ennuis et des problèmes à long terme et ceci dans les trois domaines suivants : l'OTAN, les relations Etats-Unis/France et l'Europe.

L'OTAN

On peut ici faire une prédiction. Dans l'hypothèse de la réélection de Monsieur Bush pour un second mandat, les Etats-Unis pourraient décider de mettre fin à l'OTAN, pour immédiatement la remplacer par une autre alliance plus adaptée à la situation actuelle, avec son siège sans doute dans un pays

⁵ *Le Figaro* du 19 février 2003.

comme la Pologne, mais à laquelle la France (et peut-être aussi la Belgique) ne sera pas invitée à faire partie. Quant à l'Allemagne, avec un changement de gouvernement qui mettrait Schröder aux oubliettes de l'histoire et le CDU-CSU au pouvoir, elle serait pardonnée pour sa politique absurde actuelle. Après tout l'Amérique est peuplée d'autant d'Allemands que d'Anglais ou d'Irlandais. Il ne manqua qu'une voix à l'allemand pour qu'elle ne devienne langue nationale américaine à la place de l'anglais !

Les relations Etats-Unis/France

Ici, les dégâts sont considérables. Il s'agit pour les Américains du non-respect de la parole donnée. A l'époque des discussions qui ont abouti à l'adoption de la Résolution 1441, il y avait eu des accords verbaux avec la France qui allaient au-delà du texte écrit. D'après Monsieur Richard Perle " nous pensions qu'il y avait un accord avec la France " sur la suite à donner à cette Résolution. On ignore tous les détails mais il semblerait que l'Administration Bush et surtout Powell, considèrent que la France n'a pas tenu parole. C'est une accusation grave. L'important pour la France n'est pas de savoir dans cette affaire qui a tort ou qui a raison. L'important c'est que l'administration américaine le pense.

Rappelons ici que les Américains sont *en guerre* contre la mouvance Al Quaida. En revanche la France refuse même d'admettre (par un " diktat politique ") que les explosions qui se produisent en France, à Toulouse par exemple, puissent être le fait d'un terrorisme de cette mouvance. Voir à la télévision le Procureur dire, à quelques heures de l'explosion que " d'après les éléments en sa possession, il était à 99% convaincu " que ce n'était qu'un simple accident et non pas un acte de terrorisme, relève de la science-fiction. Le devoir d'un Procureur est de rester en toute circonstance objectif et impartial et non de se comporter comme porte-parole d'un diktat de l'Etat. " Le Figaro " a relevé le défi et publie tous les tenants et aboutissants de cette affaire, d'où il apparaît que l'Etat est totalement incapable d'expliquer la thèse accidentelle alors que par ailleurs on relevait que le marocain tué dans l'explosion portait cinq couches de sous-vêtements ⁶ et que son appartement fut nettoyé par (probablement) la DST, avant que la police judiciaire ne reçoive l'autorisation de l'examiner pour les besoins de l'enquête.

On connaît (tout en étant dans l'impossibilité de le prouver faute de statistiques) qu'entre 10 à 15% de la population de France est d'origine arabo-islamique ⁷. On peut comprendre dans ces conditions un certain manque de

⁶ Tenue considérée comme étant la signature d'un terroriste musulman suicidaire.

⁷ Dont sans doute 10% de ressortissants français avec le droit de veto : force électorale à ne pas négliger.

motivation au niveau du gouvernement pour s'attaquer à une mouvance " terroriste " peut-être, mais surtout arabo-islamique. Il n'y a donc pas d'explosions terroristes en France, car " moi, je l'ai dit ". Il y avait même le Directeur de la DST invité sur un plateau de télévision pour dire qu'en France le nombre de terroristes de retour d'Afghanistan, n'était que quelques " douzaines ". Nous voilà tous réconfortés ! La mouvance Al Quaïda n'est pas une menace sérieuse pour nous en France ; donc ce n'est pas la peine de faire une guerre.

Pour les Américains cette attitude n'est pas loin d'être considérée comme une forme de trahison, ou du moins un très mauvais retour de balancier pour tout le bien que les Etats-Unis ont fait pour la France, en les protégeant des nazis, puis de l'Union Soviétique ; ne parlons même pas de " l'aide Marshall ". Mais la nature humaine reste ce qu'elle est. Comme disait Oscar Wilde : " Why does that man dislike me so much ; I have never done *him* a favour " ! (Pourquoi cet homme me déteste-t-il tant ? Je ne lui ai jamais rendu service !).

L'Europe

L'Europe continuera sa construction imperturbablement, en faisant fi de ces crises mondiales, qui ne sont, somme toute, que passagères.

Mais quel sera à l'avenir le rôle de la France dans cette construction ? Jusqu'à présent la France avait quelques raisons de se considérer comme " primus inter pares ". L'Allemagne avant la réunification, en adoptant la politique d'Adenauer (en politique on baisse la tête) a été contente de laisser à la France le premier rôle en étant le grand argentier. Après la réunification, le tandem Kohl/Mitterrand, deux hommes pressés d'avancer la construction de l'Europe, ont produit une période heureuse pour l'Europe qui a abouti à l'introduction de l'euro.

Mais le renouveau du moteur avec Schröder, récent et transitoire, n'est pas destiné à durer ni à opérer de la même manière. Le centre de gravité de l'Union européenne passe à l'Est. Mais la France garde quand même des atouts d'autant plus que certains de ces Etats ont eu, historiquement, les liens d'amitié avec la France. Les insultes lancées par le président Chirac envers ces pays risquent d'être rappelées par leurs actuels et futurs dirigeants bien après que Jacques Chirac ait cessé de régner en France. Il aura cristallisé contre la France une partie considérable de la population de ces pays qui vont prendre leur revanche en temps voulu, en s'opposant systématiquement à toute tentative future par la France de " primer " dans cette enceinte.

Il est intéressant de constater à cet égard que la Turquie destinée à jouer un grand rôle dans l'invasion de l'Irak mais aussi candidate à l'entrée dans l'Union européenne, a été épargnée par le président Chirac à cette occasion. En ceci il reste consistant avec lui-même. La Turquie est, après tout, un pays avec une majorité de musulmans, et c'est cette même minorité arabo-islamique en France qu'il n'a pas voulu irriter. Il a, avec un certain courage, osé se mettre en opposition à la pensée dominante des 47 millions de chrétiens, en déclarant être en faveur de l'entrée de la Turquie en Europe.

*
* *
*

D'une xénophobie américaine ambiante, on est passé en France ces dernières semaines à une xénophobie virulente. En soi cela est déjà condamnable mais voilà qu'une certaine presse a saisi l'occasion de donner libre cours à ses préjugés raciaux et religieux contre les juifs en faisant ressortir que certains membres de l'équipe qui entoure Bush sont des " sionistes " voire même des " rabbiniques ".

La montée des sentiments " anti-juifs " est déjà déconcertante en France. Il faut y rajouter de nos jours un sentiment " anti-sioniste " (lié à l'Etat d'Israël mais par extension à tous les juifs) des 10 à 15% de la population qui sont arabo-islamistes. Les 600.000 juifs qui ont survécu en France aux ravages de Hitler assisté des efforts du gouvernement de Vichy, se trouvent aujourd'hui pris en tenaille entre deux forces hostiles. Nous avons peut-être ici la conséquence la plus grave de ces récents événements.

Neville MARYAN GREEN
(24/02/2003)

Contradictions de la politique économique

par Charles de COURSON

Il est temps de rétablir la vérité des comptes de la nation. Le député de la Marne ne manque pas de le dire avec force à ses collègues législateurs.

Si l'on veut sensibiliser les Français à la réalité de la situation des finances publiques, il faut dans un premier temps revenir à une présentation du budget conforme aux grands principes du droit budgétaire : l'unité, l'universalité et la non-contraction des recettes et des dépenses. Le budget pour l'année 2003 doit également être adapté à l'évolution économique, de façon à respecter nos engagements européens dans le cadre du pacte de croissance et de stabilité. Il faut par ailleurs accorder une attention soutenue aux familles, aux salariés modestes, aux épargnants et aux collectivités locales. Enfin, la maîtrise des finances publiques passe par la mise en œuvre de quatre grandes réformes relatives aux retraites, à l'assurance maladie, à la décentralisation et à l'Etat.

Une présentation du budget enfin conforme aux grands principes du droit budgétaire

Que ce soit dans l'opinion publique ou dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, le vote du budget semble être devenu un exercice virtuel. Cette assertion n'est pas tout à fait fautive même si elle est excessive. D'année en année, nous votons des autorisations de recettes et de dépenses, dont la progression affichée est très différente du niveau effectif constaté en loi de règlement : les dépenses sont plus élevées que prévu et les recettes sont inférieures aux prévisions. En outre, nous raisonnons sur la base d'une hypothèse de croissance, qui sera peut-être démentie quinze jours plus tard.

Notre constitution financière, composée par l'ordonnance organique de 1959 et la loi organique du 1er août 2001, n'est pas toujours appliquée. C'est à nous, parlementaire, qu'il revient en premier lieu, de veiller au respect des grands principes budgétaires qui garantissent aux citoyens le contrôle de

l'usage de leurs deniers. Or, d'année en année, on s'était éloigné de ces grands principes.

Nos prédécesseurs n'ont cessé de bafouer le principe d'unité en multipliant les débudgétisations, qui masquent l'augmentation des dépenses. Au hit-parade des débudgétisations, le grand gagnant a été le FOREC¹, avec 16,6 milliards d'euros. Rappelons également l'utilisation anormale de certains comptes spéciaux du Trésor, en particulier les recettes non fiscales inscrites sur le compte d'affectation des produits des cessions de titres, parts et droits des sociétés, qui passaient ainsi de 3,8 milliards à 5,7 milliards d'euros, soit une augmentation de 50% en plein marasme économique. Ce compte spécial allait être utilisé pour financer un certain nombre de dotations en capital dissimulant des subventions d'exploitation.

Les charges du FOREC passeront effectivement de 15,6 à 16,6 milliards d'euros. Mais à la différence de nos prédécesseurs, le Ministre délégué au Budget s'est engagé à supprimer le FOREC en 2004 et à le réintégrer dans le budget de l'Etat. Cette mesure mettra un terme à la situation ubuesque que nous ont légué le fameux accord entre Madame Martine Aubry et Monsieur Dominique Strauss-Kahn, destiné à dissimuler le coût des 35 heures et à faire croire aux Français que les dépenses du budget de l'Etat étaient tenues. Cette initiative est donc le premier pas, salutaire, vers le respect du principe d'unité et d'universalité.

Quant aux **principes d'universalité et de non-contraction des recettes et des dépenses**, comment pouvaient-ils avoir un sens alors que notre présentation budgétaire multiplie les contractions ?

Pensons d'abord aux prélèvements sur recettes concernant les collectivités locales, qui passent de 34,7 à 36,4 milliards d'euros. Ainsi que la Cour des comptes l'a fait observer à de nombreuses reprises, ces montants sont des dépenses : il faut les faire apparaître comme telles. Il en est de même du prélèvement au profit de l'Union européenne qui lui passe de 16,98 à 15,8 milliards. On nous oppose le refus de restreindre la liberté d'amendement des parlementaires. Mais cet argument ne concerne pas le prélèvement européen. Ne conviendrait-il pas en fait de reconnaître explicitement ce pouvoir aux parlementaires, au lieu de contourner les règles fondamentales d'un exercice budgétaire démocratique ?

¹ FOREC : Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de Sécurité Sociale.

Le principe d'universalité est également mis à mal par l'existence de dégrèvements et de remboursements au profit d'impôts revenant à des personnes autres que l'Etat, pour l'essentiel des collectivités locales, qui devraient au contraire être comptabilisées en dépenses. Entre 2002 et 2003, ils passeront de 10 à 10,1 milliards d'euros. Faible progression, direz-vous, mais le montant des recettes et des dépenses, lui, en est directement affecté.

Le principe d'annualité est lui aussi remis en question par l'existence de reports souvent trop importants. Nos collègues de gauche n'ont eu de cesse de dénoncer les reports de 6,4 milliards d'euros annoncés par le Ministre cet été. Je leur rappelle que ces reports sont inférieurs à ceux qui ont été effectués de 2001 vers 2002 - environ 15 milliards d'euros dans la loi du règlement votée par l'actuelle opposition afin de masquer la dégradation de la situation des finances publiques. En tout état de cause, il convient de réfléchir à un suivi continu et démocratique du devenir des crédits que nous votons en fin d'année, pour que l'exercice budgétaire ait un vrai contenu.

Enfin, quelques mots sur **l'atteinte au principe de sincérité**. J'ai eu l'occasion d'évoquer les multiples structures d'endettement créées depuis des années pour financer des activités déficitaires, ou plus exactement dissimuler les dettes, tels que l'EPFR, RFF et CDF, c'est à dire la structure de cantonnement du Crédit Lyonnais, Réseau ferré de France, Charbonnages de France. Il en est de même du besoin de recapitalisation de France Télécom, estimé à 15 milliards, dont 9 à la charge de l'Etat, actionnaire majoritaire de l'entreprise. Une cartographie des dettes accumulées dans ces structures doit être établie dans les plus brefs délais. L'ordre de grandeur est le suivant : 8 milliards pour l'EPFR, 24 milliards pour RFF, plus de 3 milliards pour Charbonnages de France. Le débat sur les retraites devrait être l'occasion de dresser un bilan des engagements de l'Etat en cette matière à l'égard des fonctionnaires de l'Etat et pour chacun des quelques 20 régimes spéciaux.

L'incidence du non-respect des grands principes budgétaires sur la mesure de la croissance des dépenses du budget de l'Etat est considérable. Officiellement, l'examen du budget montre que la progression des dépenses affichée est de 1,7% en valeur, elles passent de 268,9 à 273,7 milliards d'euros, soit 4,8 milliards de plus. En réalité, il faut partir, non de la loi de finances initiale pour 2002, corrigée des sous-évaluations récurrentes réalisées par le précédent gouvernement, mais hélas, de la loi de finances, telle qu'elle était à hauteur de 266 milliards d'euros. Ce qui nous donne donc déjà une augmentation de 7,7 milliards. Si l'on ajoute à cette somme les dégrèvements relatifs aux collectivités locales, les prélèvements sur recettes, et si l'on tient compte

de la baisse du prélèvement communautaire de 1,1 milliard et de l'augmentation des dépenses du FOREC, *on arrive à un total de 12,2 milliards d'euros, soit une augmentation de 3,4%*. C'est un peu moins que la croissance du PIB en valeur, qui est de 4%, mais c'est le double de ce qui apparaît à la lecture du budget.

Quant à l'évolution des recettes nettes fiscales et non fiscales, elle est officiellement en baisse de 1,8 % en valeur. Si l'on rebudgétise toutefois l'ensemble de ces recettes, on n'obtient qu'une légère baisse de 0,2 point.

Un budget adaptable à l'évolution économique

Même si le gouvernement s'est engagé à nous fournir en continu toutes les informations sur l'évolution de la situation économique et à réguler les dépenses de manière réactive et transparente, il est indispensable d'avoir un budget ajustable. Il faut être responsable et rappeler que le déficit ne peut être accru. Par ailleurs, il faut annoncer que le retour à l'équilibre des finances publiques en 2007 suppose une réduction de 0,7% du PIB par an du déficit chaque année, ce qui revient à faire 10 milliards d'euros par an d'économies ou encore baisser les dépenses publiques de 1,3% par an. Plus généralement, la France ne doit pas être considérée comme le mauvais élève de la classe européenne. Or si la croissance chutait de 2,5 à 1,5, mécaniquement, nos déficits publics approcheraient les 3%.

Un budget en adéquation avec les inquiétudes de certaines catégories sociales

On doit, tout d'abord, évoquer le problème de la liberté de fixation du taux des impôts locaux par les collectivités locales. *Il faut aller vers la totale liberté de fixation des taux sous le contrôle des contribuables et électeurs*. La liberté et la responsabilité sont les deux fondements d'une politique sérieuse à l'égard des collectivités territoriales.

Il convient ensuite de s'intéresser aux épargnants qui ont subi des pertes importantes dans la valeur de leur patrimoine de valeurs mobilières. L'amendement, proposé par l'UDF, permettant de raccourcir le délai d'imputation à l'issue duquel il est possible de déduire les pertes subies par l'épargnant, a été adopté dans ce sens. Des mesures encourageantes pour les salariés modestes doivent également être mises en avant. Cela doit passer par l'amélioration de la prime pour l'emploi et par le relèvement des bas salaires sans accroître le coût pour les entreprises et donc par la réduction des cotisations sociales.

La maîtrise des finances publiques par la mise en œuvre de quatre grandes réformes

La première grande réforme est celle des **retraites**. Elle doit s'articuler autour de quatre idées. Il faut avant tout assurer l'égalité entre tous les sala-

riés, qu'ils appartiennent au secteur privé ou au secteur public. Il importe ensuite d'assurer la justice sociale en tenant compte de la durée de vie professionnelle et de la pénibilité du travail. Le troisième point vise à compléter les régimes par répartition par des systèmes de fonds de pension à la française en reprenant notamment la loi Thomas. Enfin, il faut donner plus de liberté à nos concitoyens dans la date de départ à la retraite tout en modulant le montant de leur retraite en fonction de la durée de leur carrière.

La seconde réforme concerne **l'assurance maladie**. On ne peut continuer à accepter que l'écart ne cesse de se creuser entre l'augmentation prévue de l'ONDAM² et celle qui est constatée. L'idée du gouvernement est d'expérimenter, en matière hospitalière, une tarification en fonction de l'activité et des pathologies soignées. Cependant, il faudra plusieurs années pour mettre en place un système de régulation. Il faut aller dans le sens de la responsabilité des patients et des acteurs de santé. Il faut aller vers le développement de l'assurance complémentaire collective et individuelle par *un crédit d'impôt sur les cotisations d'assurances complémentaires* ou bien encore régionaliser la gestion des enveloppes financières.

La troisième réforme porte sur **la décentralisation**. Il faut ici transférer concomitamment un impôt moderne, localisable, stable et dont le taux sera fixé par les assemblées locales intéressées. La seule solution est *de confier aux grandes collectivités locales (départements et régions) la possibilité de fixer un taux additionnel sur l'assiette de la CSG*. Il y aura alors un lien étroit entre le corps électoral et celui des contribuables et il s'agira d'une vraie autonomie fiscale locale corrigée par un système de péréquation significatif. La démocratie locale et l'autonomie financière des collectivités territoriales seront alors consacrées.

La réforme de **l'Etat** constitue le dernier point. Elle doit se traduire par l'augmentation de la productivité des administrations, ce qui implique *un recours à tous les moyens d'automatisation pour simplifier la vie des citoyens*. Il importe ensuite de redéployer les moyens en réduisant la taille des administrations centrales, en assurant une meilleure répartition des effectifs sur le territoire national et en déconcentrant les pouvoirs de l'Etat. Il faut enfin prévoir un intéressement des fonctionnaires en termes de carrière et de prime. La nouvelle loi organique devrait permettre de mesurer l'efficacité de l'action publique à travers l'instauration d'indicateurs de performance.

Charles de COURSON

² ONDAM : Objectif National de Dépenses d'Assurances Maladie voté par le Parlement. Il était en 2002 de + 3,8% par rapport aux dépenses de 2001, pour un total de 112,8 milliards d'euros. Sa réalisation a été en fait de + 7,5% !

La mondialisation par le fer et par le feu

par Charles DELAMARE

*De financière la mondialisation risque de devenir militaire.
L'Europe sera la sauvegarde de la paix si elle retrouve l'inspiration originale
de sa civilisation.*

Depuis la chute du Mur de Berlin en 1989 mondialisation supplantait confrontation. Les deux grands blocs d'hostilité coupant l'espèce humaine avaient été pulvérisés.

On reprenait en chœur la réflexion de Max Weber, désabusée déjà, au seuil du XX^e siècle : " Chacun trouve aujourd'hui en naissant l'économie capitaliste établie comme un immense cosmos, un habitacle dans lequel il doit vivre et auquel il ne peut rien changer " ¹. Ce qui valait à son époque pour l'Occident s'étendait désormais à la Terre entière, jusqu'en Papouasie ou en Afghanistan. Le mouvement, gagnant de proche en proche, glissant sur les ondes de la télévision et d'Internet, s'étalait, irrésistible et doux. La mondialisation allait s'opérer, croyait-on, sans larmes et sans alarmes. Certains émettaient bien quelques craintes à propos du sort de la civilisation entraînée et broyée par cette dynamique. Et encore, à voix basse ! Qui n'aurait pas eu envie d'échanger cet antique et complexe héritage contre un ordinateur flambant neuf ou contre un plat de lentilles encore plus succulentes depuis qu'elles paraissaient être offertes dans les Mac Do !

L'envol du mondialisme

Suivant la constatation de Max Weber, personne ne se hasarde plus à proposer une solution alternative. " L'anti-mondialisme " évoque le carnaval (Porto Alegre est si proche de Rio) plus que le Grand Soir. Les mouvements sentimentaux mais

¹ L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme.

désordonnés qu'il inspire s'affirment hostiles aux effets du progrès scientifique bien davantage qu'aux structures de la propriété. On conteste le mais transgénique bien plus fortement que la " shareholder value "

Le combat n'est pas mené à plein régime, à pleine voix contre le capitalisme. Ce dernier terme (inventé par Marx, on l'oublie trop souvent) a été remplacé par un autre " isme ", au contenu beaucoup plus vaste mais de ce fait beaucoup plus vague que son prédécesseur : le mondialisme. Comme si les trotskistes qui attisent et mènent, en grande partie, les mouvements de contestation se satisfaisaient de ceux-ci en eux-mêmes et par eux-mêmes et n'arrivaient pas à imaginer un substitut au monde actuel probablement par crainte de voir brandir le spectre décharné du communisme, leur honte et leur échec. Mais s'affirmer contre le " mondialisme " n'est-ce pas faire montre aussi d'hostilité à l'idée profondément humaine selon laquelle il est temps de ne plus supporter la division de notre espèce en blocs hostiles ? N'est-ce pas retomber dans le chauvinisme, le nationalisme, le tribalisme ? Dans la réaction la plus noire ! Dans l'islamisme le plus borné ! Tel était le dilemme qui paraissait encore secouer les esprits plus ou moins forts jusqu'au milieu de 2002.

Six mois après il apparaît que les données se sont profondément modifiées. Cette mondialisation que l'on prenait, pour s'en féliciter ou pour s'en plaindre, pour un processus inéluctable, est tombée en panne.

La panne

L'atmosphère générale qui traduisait l'abandon résigné aux molles injonctions du marché s'est rafraîchie brusquement. Le 11 septembre avait failli faire douter des bienfaits de la globalisation. La réaction rapide de l'Amérique, le curetage éclair de la plaie, en cet Afghanistan qui fut le tombeau de l'Armée Rouge, démontra à chacun que le mouvement d'unification loin de se relâcher s'accélérait sous la conduite du mondialisateur en chef, bien qu'il fût porté par des machines volantes autrement plus brutales que les machines parlantes.

Un an après ce regain d'optimisme est retombé. L'attentat meurtrier contre les tours de New York n'a pas été la cause, mais la conséquence, l'une des conséquences d'un ébranlement beaucoup plus profond et beaucoup plus vaste. La mondialisation s'étendant par paliers à tous les pays et à tous les domaines avec vigueur et bonheur : c'est fini ! La mondialisation, comme dans la plupart des étapes qui se sont succédées dans l'Histoire sera un combat, un dur combat. Elle entraînera tensions, affrontements, violence, sang et larmes. Elle sera militaire avant d'être culturelle. Telle est la modification des relations internationales, politiques et sociales, économiques qui commence à affecter la longue marche des

nations, des esprits et de la finance vers l'unification.

Le changement de cap se manifeste dans cinq domaines où les ébranlements qu'il entraîne sont encore perçus avec d'autant moins d'évidence que la transformation est plus fondamentale.

La Bourse sans la vie

Le premier de ceux-ci, le plus flagrant, est celui de l'économie. Ce capitalisme qui se dissimule sous le manteau du mondialisme n'a plus beaucoup de points communs avec le système qui s'est développé en Europe pendant la guerre froide auquel Michel Albert a donné le nom de " capitalisme rhénan ". Un océan sépare cette organisation de la production et de la vie sociale de la " nouvelle économie " ; celle-ci a triomphé un temps, deux, trois ans avec le plus grand cynisme ; elle s'était libérée des contraintes imposées par les gouvernements nationaux. Elle pouvait courir et couvrir le monde. Son catastrophique échec s'est révélé avec la chute de la Bourse sur toutes les places financières de ce monde. Elle n'a pas été causée par la malchance, mais par la perversion des mécanismes intellectuels et moraux qui constituaient jusqu'alors l'armature du système capitaliste. La clarté des comptes, le contrôle des dirigeants par des actionnaires honnêtement et strictement informés, le souci de mettre l'entreprise au service du bien public, tous ces sages principes ont été allègrement foulés aux pieds par une bande de voyous trop diplômés pour se croire obligés d'être honnêtes. Pas partout, heureusement, mais en nombre assez grand pour jeter le trouble et la consternation au sein des institutions les plus respectables. En conséquence de ces turpitudes le rythme de l'expansion qui semblait devoir accompagner la mondialisation s'est cassé. Aux licenciements économiques s'ajoutera mécaniquement un reflux de la propension à consommer. Les finances publiques, qu'il s'agisse de celles des états, des collectivités locales ou des organismes de sécurité sociale, ne peuvent que se détériorer au même rythme. Le processus de déflation, dont la menace a été annoncée ici ² risque de se préciser ; le Japon deviendrait alors le modèle qu'il aurait mieux valu ne pas imiter. L'Europe de Maastricht, prise dans la nasse de l'orthodoxie monétaire ne semble pas être en mesure d'imaginer la parade à cette menace sur laquelle se brochera une tension en sens contraire (c'est peut-être heureux à terme) de nature fortement inflationniste (elle découle de la hausse du prix du pétrole en conséquence de la situation au Proche-Orient).

Démographie en berne

Le deuxième domaine où la prise de conscience du déclin alimente le nouveau

² Nouvelle économie, vieille politique. *France-Forum*, 2^{ème} trimestre 2000.

pessimisme, celui de la démographie, reflète aussi les craintes et les soucis qui, justement assaillaient déjà l'archipel nippon depuis une décennie. Il est caractéristique que, brusquement, l'avenir des retraites ait pris une telle acuité. L'angoisse des vieux s'y exprime de manière obsédante, tandis que le retour à l'expansion, préoccupation des jeunes désireux de ne pas rester au chômage, ne paraît plus d'actualité. Et pourtant, la loi d'airain de la démographie va provoquer des bouleversements majeurs dans l'organisation du travail dans les nouveaux emplois et dans la répartition des personnes actives. Elle touchera entre 2005 et 2030 au moins un sixième des personnes cherchant du travail³. Ce bouleversement nécessite des investissements en formation et en capital dont l'importance domine largement celle que l'on accorde au glissement d'un an, deux ou trois ans dans l'âge du départ à la retraite ! Alors que la population de l'Union européenne stagne, puis régressera, celle des Etats-Unis continuera à croître⁴. Ce n'est donc pas chez eux que, selon nos paresseuses habitudes, on pourra chercher une solution à nos problèmes. Un changement d'importance ! La prise de conscience du péril ne peut qu'alimenter la volonté de sortir d'un ronron lénifiant à l'égard des immigrants. L'intégration, oui. Mais il faut payer ! Préparer les jeunes à se mettre au travail est au moins aussi exaltant que de régler les frais du lent dépérissement des vieux !

Une nouvelle culture

Ce sursaut et c'est le troisième point, ne se produira pas s'il n'est pas précédé et accompagné d'une révision de notre armature culturelle. Jean-Paul II est persuadé qu'un troisième totalitarisme est en train de succéder aux deux (communisme et nazisme), que nous avons connus : le pouvoir absolu de l'argent soutenu de surcroît par la fervente dévotion d'une masse innombrable. Les paroles qu'a prononcées à ce sujet Alexandre Soljenitsyne apparaissent prophétiques à un nombre croissant d'individus " Le bien-être, fait-il observer, a pris une avance considérable sur l'état de préparation du caractère humain, sur le travail d'auto-éducation qui permet de dominer par l'âme – et donc par la réceptivité à la culture – l'afflux des biens matériels "⁵.

La révélation du déficit de conscience, flagrant dans les affres de la finance, s'étend à des secteurs de plus en plus larges : l'éducation, la vie politique, la famille. Les graves questions sur les droits et devoirs de la science soulevées à propos du clonage, de l'intervention sur le génome humain a soudain révélé le besoin d'éthique. Mais de quelle source proviendrait celle-ci ? Quelle justification l'ap-

³ Axel Börsch. Supan. Mannheim Research Institute for the Economics of Aging.

⁴ Yves-Marie Laulan : *Les nations suicidaires*. F.X. de Guibert édit. Voir aussi la revue de l'Institut de Géopolitique des populations. La France en 2002 : bulletin de santé démographique.

⁵ Alexandre Soljenitsyne : *Epuisement de la culture ?* La Figaro 21/01/1998.

puierait-elle ? Le train du progrès ne fonctionne pas à ce carburant. Le prodigieux développement des échanges internationaux affiche une amoralité intégrale. On ne s'étonne même pas que la pédophilie et la pornographie représentent près du cinquième des messages d'Internet ! " La globalisation est inhabitée " constatent tristement Albert, Boissonnat et Camdessus dans leur ouvrage collectif, intitulé " Notre foi en ce siècle ".

Religion et globalisation

D'où la quatrième problématique qui se lève à l'horizon. La dimension religieuse va-t-elle être engloutie par la globalisation ? Pour deux raisons. La première tient à la contradiction entre sa formulation particulière et l'esprit de la globalisation. Toute croyance religieuse rattache l'être humain à la Transcendance ; celle-ci ne peut se révéler que dans l'Universel. Mais chaque religion dans son organisation, son dogme, son langage liturgique, son implantation dans l'Histoire affirme son particularisme de mille façons, par mille prescriptions, interdictions et dogmatisations. C'est pourquoi des esprits de plus en plus nombreux posent la question, qui aurait paru sacrilège il y a encore peu, de la globalisation de la Transcendance. Mais si celle-ci est inévitable, sinon souhaitable, une telle prétention entraînerait l'effritement des distinctions si subtiles, trop subtiles pour le téléspectateur moyen, entre théologiens. Elle préparerait une synthèse entre les dogmes, un syncrétisme dont chacune des religions établies a horreur. Deux courants spirituels sont montés il y a vingt ou dix siècles dans le train du mondialisme bien avant qu'il ne devienne cet express rutilant dont on se demande aujourd'hui s'il ne va pas tomber en panne : l'Islam et le christianisme. Le premier montre assez énergiquement qu'il résiste à l'évolution que l'Occident paraît vouloir lui imposer. En son sein l'islamisme constitue le courant le plus actif parce qu'il double son refus de ce qu'il appelle " le monde moderne " d'une volonté de conquête renouvelée des cavaliers arabes du VII^e siècle. Le refus radical d'assimiler la nouveauté fait dire à de nombreux experts que la technique vaincra beaucoup plus vite qu'on l'imagine ce rejet d'un acquis grossissant de jour en jour et transformant la vie des humains pour, sinon leur plus grand bien, du moins leur moindre mal.

Alors, le christianisme est-il mieux préparé au choc du globalisme ? Oui, historiquement. C'est grâce à lui, à sa prédication, à la civilisation qu'il a imprégnée de ses valeurs que la terre est considérée aujourd'hui comme le lieu béni réservé à l'élection et à la sanctification de la race humaine. Ses meilleurs exégètes n'en paraissent guère persuadés. " La force du christianisme qui en fit une religion mondiale, consistait dans sa synthèse entre raison, foi et vie... La question se pose avec d'autant plus de vigueur. Pourquoi cette synthèse aujourd'hui a perdu sa force de persuasion ? Pourquoi aujourd'hui, au contraire, les Lumières et le chris-

tianisme s'opposent-ils l'un à l'autre, s'excluent-ils même ? Qu'est-ce qui s'est modifié dans les Lumières et dans le christianisme ? ⁶. Le mondialisme aurait-il rendu le catholicisme moins universel, le cantonnerait-il dans quelques consciences attardées ? Cette interrogation devient de plus en plus poignante dans les communautés religieuses, chez les clercs et les laïcs.

L'Empire américain

La cinquième transformation affectant l'opinion que l'on se faisait d'une tranquille évolution n'est pas encore achevée. Les Etats-Unis, la démocratie modèle, va-t-elle se muer en un Empire militaire ? La guerre avec l'Irak, plus exactement sur l'Irak fera éclater le mépris qu'une grande puissance digne de ce nom attribuée à l'ONU, " ce machin " comme disait de Gaulle, destiné à nourrir des incapables bavards. La démocratie serait-elle au bout du fusil ? La mondialisation par la force remplacerait celle par Internet ? La vertueuse république puritaine est-elle en train d'évoluer, de se dévoiler comme une puissance traditionnelle, égoïste et conquérante, visant à la domination mondiale ? Une telle hypothèse fait reculer d'horreur les traditionnels hérauts de la démocratie américaine. Mais est-ce invraisemblable ? Elle suivrait le modèle, bien éloigné dans le temps certes mais révélateur, de la République romaine qui à force de préparer la guerre, parce qu'elle voulait la paix, a conquis de proche en proche toutes les puissances qu'elle soupçonnait de pouvoir un jour menacer la sécurité de son hégémonie. Le Sénat romain le plus souvent opposé à cette stratégie n'en a pas moins approuvé les conséquences. Rome s'est heurtée un jour, sauf en Germanie, aux limites du monde connu qu'elle emplissait de toute sa puissance, auquel elle imposait ses lois, sa langue et son mode de vie. Il est vrai que la majorité de ses habitants ne votaient pas, parce qu'ils étaient esclaves, parce que la République manquait de citoyens. L'impérialisme est malsain et corrompeur. Le peuple américain revenu aux urnes arrêtera-t-il à temps ceux qui sont tentés à sa tête de ne pas tenir compte des lois internationales, trop certains qu'ils sont de devoir assurer à eux seuls le bonheur de l'humanité ?

La responsabilité de l'universel

Au nom de quoi ? Au nom de quels principes ? En ce début de 2003 s'affirme instamment le besoin d'une doctrine pour assumer ce qu'Albert, Boissonnat et Camdessus appellent " la responsabilité de l'universel ". La voie entre le relâchement du marché et le rétrécissement du nationalisme n'est plus explorée. La " troisième voie " telle qu'elle a été définie par le professeur Giddens pour le compte de Tony Blair se perd dans la banalité, même si celui-ci a eu le courage récemment de plaider pour elle dans " Le Monde ". Les tenants d'un socialisme

⁶ Cardinal Ratzinger, "Le doute en la prétention à la Vérité". Franfurter Allgemeine Zeitung. 8/01/00.

plus ou moins rouge, plus ou moins national, plus ou moins vert ne se précipitent pas pour prendre la plume avant de prendre la parole. Ils font user leurs chaussures à un grand nombre de personnes tout au plaisir d'agir, croient-elles, en des manifestations rituelles, comparables à la procession de la Dent de Bouddha à Candy. Sans plus d'effet sur le train du monde ! Parce que les cortèges se dispersent dans l'inanité lorsqu'ils ne sont pas guidés par une doctrine cohérente. La seule instance encore en mesure d'appliquer une analyse universaliste au phénomène mondialiste est celle de la démocratie-chrétienne. A la condition certes qu'elle décuple ses forces intellectuelles en appliquant à la réalité, moins ses solutions d'antan que ses anticipations d'aujourd'hui. Elle porte encore en elle cette irrésistible passion pour la personne humaine. Elle a le tort de rester trop silencieuse, de ne pas en appeler aux jeunes générations, de ne pas prendre le relais politique de l'espérance qui éclate, par exemple, au cours des Journées Mondiales de la Jeunesse.

La démocratie-chrétienne, par son inspiration spirituelle, exige que s'instaure l'égalité et la fraternité. A ses yeux, la vie en société ne se déroulera de manière satisfaisante sur cette Terre que lorsque, enfin, on tendra à réaliser ce double idéal. Conscience a été prise ces derniers mois que les mécanismes économiques et financiers, lancés sur leur propre mouvement ne s'approcheront jamais de ce but. La politique menée à long terme, appuyée sur une doctrine humaniste, est nécessaire, indispensable, salutaire. Une démocratie-chrétienne conséquente n'acceptera jamais que 2,8 milliards d'hommes, nos frères, passent leur existence terrestre avec un revenu de 2 dollars par jour, tandis que 2.800 hommes, nos frères, la traversent sur l'échine d'une fortune de 2 milliards de dollars chacun. Les mécanismes d'un réajustement sans cruauté, ni haine existent. La volonté de les mettre en mouvement, voilà la nouveauté qui va ressurgir après la torpeur des dix dernières années. Voilà la modification constructive !

Charles DELAMARE

Introuvable PESD

par le Général (CR) Philippe MORILLON

La modification profonde que subit actuellement l'OTAN rend urgente et nécessaire une vraie PESD, une Politique Européenne de Sécurité et de Défense.

La défense européenne, bien qu'approuvée par 71 % des citoyens européens, n'existe pas. Il y a un fossé entre les ambitions affichées par nos gouvernements et les réalités. Une litanie d'annonces ou de vœux pieux ne saurait tenir lieu bien longtemps de politique. Sans ce nécessaire attribut de "puissance", l'Europe est restée à l'écart des décisions prises après les attentats du 11 septembre. Sans politique étrangère commune, elle se déchire au grand jour sur le dossier irakien. Sans Europe politique, les Etats-Unis jouent aujourd'hui avec une facilité déconcertante des égoïsmes gouvernementaux. Peut-on les en blâmer ?

Depuis les décisions d'Helsinki en 1999, l'Union européenne a multiplié les bonnes intentions pour compléter une politique étrangère commune par des capacités militaires. Si l'affichage répété d'une ambition européenne – aussi relative soit-elle - achevait de convaincre les Etats membres de leur devenir commun, je serais le premier à trouver toutes les vertus au jeu des annonces. Je crains qu'il n'en soit rien, bien au contraire.

Le 11 septembre a bousculé la donne en matière de sécurité. Bien au delà d'une force pour la gestion des crises, l'Union européenne doit trouver les réponses précises pour garantir la sécurité de son territoire et de sa population et contribuer à la stabilité de son environnement stratégique. Aucun pays de l'Union n'est capable de faire face seul à ce devoir.

La lutte contre le terrorisme rend non seulement obsolète la notion de limites géographiques pour les engagements militaires, mais brouille égale-

ment la distinction traditionnelle entre politique de sécurité étrangère et nationale. Nous pouvions raisonnablement penser que ces événements allaient renforcer le lien transatlantique à la faveur de l'émotion ressentie et de la solidarité manifestée. Il semble qu'ils l'aient au contraire distendu. Alors que paradoxalement l'Alliance Atlantique avait décidé pour la première fois de son histoire de mettre en application l'article 5 de sa Charte, la guerre en Afghanistan a mis au jour la nouvelle doctrine des États-Unis, décidés et en mesure de mener des guerres seuls ou de rechercher des partenaires de coalition en fonction de la mission à accomplir ("la mission détermine la coalition").

Je partage l'analyse d'une Alliance Atlantique en crise, qui s'interroge à juste titre sur cette manifestation d'unilatéralisme des Américains. Ces événements signifient-ils pour autant la mort à terme de l'alliance ou un désintérêt grandissant des Américains à l'égard de leurs alliés naturels ? Chacun sait que les intérêts stratégiques des États-Unis se déplacent en Asie et qu'ils se contentent de mettre 8% de leurs forces à la disposition de l'OTAN. Comment penser un seul instant qu'ils en viendraient pour autant à abandonner leurs intérêts en Europe ? J'y vois seulement un appel plus insistant au partage du fardeau d'une défense européenne dont ils ont assumé jusqu'ici presque exclusivement le poids. Appel qui n'apparaît pas infondé !

Crédibilité en question

Car la guerre en Afghanistan a, une fois de plus, mis en évidence les importants écarts technologiques entre des capacités militaires américaines et européennes qui pourraient, si rien ne change, constituer un obstacle sérieux à l'interopérabilité des forces. Si l'Union a su montrer dans ce contexte une certaine réactivité pour le traitement des affaires de la paix, il en va tout autrement pour son engagement dans les " affaires de la guerre ".

Face aux considérables efforts consentis par les États-Unis après les attentats, les États européens sont aujourd'hui placés devant leurs responsabilités. Leurs dirigeants, à l'exception notable du Royaume Uni et plus récemment de la France et de la Grèce, en poursuivant la diminution régulière de leurs efforts de défense, ont enlevé toute crédibilité à la volonté de l'Union européenne de jouer un rôle sur la scène internationale. Dois-je rappeler ici que l'addition des dépenses de défense des Européens représente près de 60 % de l'effort consenti par les Américains, que nous plaçons sous nos drapeaux près d'un million d'hommes de plus que les États-Unis mais que l'Europe dispose au final, de moyens en capacités de recherche, de détection, d'information et

de projection de forces opérationnelles, inférieures à 10 % des capacités des Etats Unis.

Après pareil constat, l'alternative est simple. Soit l'Union européenne poursuit sur cette voie, laisse son partenaire américain traiter seul des problèmes de la guerre et tente plus ou moins avec lui de gérer les problèmes de la paix (sortie de crise, prise en charge du volet humanitaire...), mais elle cesse alors de vouloir jouer un quelconque rôle dans la construction d'un nouvel ordre mondial. Soit l'Union européenne s'engage résolument à dépenser plus et mieux, en unissant des efforts jusqu'ici dispersés, pour devenir un acteur crédible sur la scène internationale, partenaire libre des Etats-Unis au sein d'une Alliance Atlantique dont elle aurait alors vocation à prendre le leadership pour la défense de nos valeurs communes. La voie d'une Europe alliée, non alignée.

C'est le sens qu'aura le rapport d'initiative sur les lacunes de l'architecture européenne de sécurité et de défense, soumis à l'adoption de mes collègues dans les prochaines semaines.

Repenser principes et objectifs

Il ne saurait y avoir de défense européenne sans une politique extérieure commune. Des capacités militaires ne seront jamais que l'outil de crédibilité d'une Union européenne soucieuse de contribuer à la paix et à la stabilité dans le monde, décidée à peser sur les situations de tension et de conflit, capable de défendre ses valeurs ou de faire valoir ses intérêts. Tout lancement d'une opération militaire requiert un très haut degré de légitimité démocratique et de soutien de l'opinion publique. Comment ne pas insister à ce stade sur un combat déjà ancien de la famille politique à laquelle j'appartiens, pour donner une voix et un visage à l'Europe ? L'émergence d'une Europe politique, avec un chef de l'exécutif élu et...un seul, est en effet indispensable pour donner missions et moyens à une entité de défense commune.

L'Union a pris conscience de la nécessité de garantir la sécurité en son sein et qu'il ne pouvait y avoir différents niveaux de sécurité sur son territoire. Mais elle limite pour l'instant ses ambitions à l'exécution des seules missions de Petersberg, qui ne concernent que des opérations humanitaires et d'évacuation, des missions de maintien et de rétablissement de la paix.

Je plaide pour une extension ambitieuse et rapide des missions de Petersberg, incluant le recours aux ressources militaires pour la prévention et

la stabilisation des conflits, pour des opérations conjointes de désarmement, de conseil, d'assistance et de soutien aux autorités de pays tiers contre le terrorisme. La mission de police de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine marquera une étape importante dans la mise à l'épreuve des capacités civiles de la PESD. Il y a urgence à en construire le pendant militaire. Seule une Europe disposant d'un éventail complet d'instruments de gestion des crises, avec des capacités militaires basées sur l'interopérabilité, pourra prétendre rester un partenaire fiable de relations transatlantiques à refonder.

Synergies UE / OTAN

Pour cela, il nous faut sortir du débat entretenu sur la dualité entre une Alliance atlantique en crise et une défense européenne à naître. Les deux entités ne peuvent être que structurellement imbriquées et je plaide pour une étroite collaboration entre elles. Il faut donc se réjouir de l'accord de partenariat stratégique, permettant désormais à l'Union européenne d'utiliser les capacités de planification ainsi que les structures de commandement de l'OTAN, pour la conduite d'opérations menées par l'U.E.. Se féliciter encore de la décision de l'Alliance de créer une force multinationale de réaction rapide, dès lors qu'elle sera assortie d'une définition claire des rapports avec la force de réaction rapide de l'Union.

La vocation de l'OTAN demeure l'intervention à l'intérieur du territoire européen et sur ses abords en particulier méditerranéens et proche orientaux, pour y garantir et y développer une aire de paix et de stabilité. Mais je crois légitime l'appel insistant de nos amis américains au partage du fardeau.

Construire l'Europe de la Défense est la seule manière de réformer en profondeur une Alliance Atlantique en panne. A mes yeux, cette construction gagnera en pertinence et en crédit si elle est entreprise à l'intérieur des structures de l'OTAN ; les Européens y relèveraient alors le défi posé par les Américains et se prépareraient à assumer pleinement le leadership de la structure. La position de la chaise vide, qui écarte la France de toutes décisions importantes, tend à marginaliser notre pays. Elle ne s'explique plus aujourd'hui et je suis de ceux qui invitent notre gouvernement à préparer les conditions d'un retour de la France au commandement de l'OTAN.

Je suis convaincu qu'à long terme, l'Alliance Atlantique ne sera préservée qu'avec l'introduction en son sein d'une véritable identité européenne de défense. J'estime qu'à cette fin, l'Europe doit se fixer par exemple comme objectif la relève par une flotte européenne, voire euroméditerranéenne, de la

sixième flotte américaine en Méditerranée, orgueil légitime du contribuable américain.

Dépenser plus et dépenser mieux

Vouloir l'Europe de la défense exige un effort commun et nécessite une culture partagée, une meilleure allocation des ressources et surtout une augmentation sensible des dépenses de défense. Il faudra, en bref, dépenser plus et dépenser mieux !

Je plaide pour la naissance d'un Institut Européen des Hautes Etudes de Défense sur le modèle de notre organisme national et pour la création simultanée d'une Académie militaire commune, concrétisant une coopération renforcée en matière de formation des cadres pour une meilleure interopérabilité.

Comment ne pas insister pour dépenser mieux, sur la mise en œuvre rapide et la nécessaire coordination des plans d'action en matière de capacités. Il importe d'accélérer l'étude et le développement de celles qui nous font aujourd'hui gravement défaut dans les domaines essentiels de l'acquisition et du traitement de l'information, de la projection des forces, de la surveillance au sol, des munitions guidées ou encore de la protection contre les armes de destruction massive. L'exploitation de l'espace constitue à mes yeux une urgente priorité ; les Européens seraient bien inspirés de se doter d'un système spatial de renseignements qui dépasse de loin, les seuls besoins militaires.

La dispersion des maigres crédits d'équipements aujourd'hui disponibles, dans la défense exclusive d'intérêts nationaux, est coupable ; il n'est que temps d'emprunter la voie tracée par les professionnels du secteur et de donner naissance à une véritable industrie européenne de l'armement. Commençons par préparer l'avenir avec un effort conséquent de recherche coopérative sous financement de l'Union. Je demande la création d'une Agence européenne de la recherche et de l'armement disposant d'un budget propre, limité dans un premier temps à la recherche et au développement de technologies nouvelles. Destinée très vite à piloter des projets communs et à coordonner les politiques d'acquisition, cette Agence pourrait utilement s'appuyer sur des formes de coopération existantes. A terme, le budget de l'Agence gagnerait à être alimenté par des contributions automatiques des Etats membres jusqu'à hauteur de 0,5 % des PIB nationaux.

Une Europe de l'armement suppose, parallèlement, la révision de l'article 296 du traité sur la Communauté européenne, pour permettre la création progressive d'un marché européen des armements et inviter les Etats membres

ou candidats, à appliquer " la préférence communautaire ".

Dépenser mieux mais aussi dépenser plus, car rationalisation et optimisation des dépenses ne suffiront pas à combler le retard accumulé. La disparité des efforts de défense entre les Etats membres constitue un redoutable frein à toute avancée commune. J'appelle les gouvernements de l'Union, avec l'assentiment majoritaire de mes collègues au Parlement, à une augmentation sensible de leurs dépenses de défense.

Je plaide en faveur d'un mécanisme de convergence chargé d'évaluer, d'améliorer et lisser progressivement les engagements financiers des Etats membres. Un tel mécanisme, qui a fait ses preuves par ailleurs, mesurerait la proportion des budgets par rapport au PIB et, plus particulièrement, la proportion des budgets de défense consacrée à la recherche et à la concrétisation des plans d'action en matière de capacités, décidés par l'Union.

L'urgence d'un nouveau traité

La mise en œuvre de réformes aussi sensibles, requiert de profondes avancées institutionnelles. Seul un nouveau traité de défense pourra y répondre. La Convention pour l'avenir de l'Europe s'est emparée de ces questions et devra ouvrir la voie aux Etats membres les plus entreprenants. La PESD reste par essence une prérogative intergouvernementale. Je soutiens à cet effet, l'officialisation d'un Conseil des ministres de la Défense responsable des questions de capacités et d'armement. Je plaide encore, pour un renforcement du rôle du Haut Représentant, qui devrait pouvoir disposer d'un droit d'initiative en matière de gestion des crises et pouvoir garantir la cohérence entre les aspects civils et militaires des opérations. La PESD, à défaut d'un Président élu pour l'Europe, gagnerait à la fusion des fonctions actuelles du Haut Représentant et du Commissaire chargé des relations extérieures en un poste unique de " Représentant extérieur européen ". Il pourrait alors se voir attribuer une unité administrative unique issue pour partie des ressources existantes au sein de l'UEO.

Flexibilité et souplesse doivent présider aux évolutions institutionnelles pour faciliter les prises de décisions et la formation de coalitions de volonté. Ainsi le futur traité devrait créer une coopération spécifique en matière de défense, où les Etats volontaires pourront développer une " Union européenne de défense et sécurité " chargée à la fois de la conduite des opérations de gestion de crises et de leur préparation. Une " clause de défense collective " pour les Etats membres qui souhaitent se partager les obligations contenues dans l'article V du traité de Bruxelles pourrait utilement accompagner une telle évolution et mettre ainsi fin à l'Union de l'Europe Occidentale.

J'ajoute que les coûts communs des opérations militaires engagées dans le cadre de la PESD, au même titre que les opérations à caractère civil, devraient relever du budget communautaire.

Le traité pourrait en outre introduire une clause de solidarité permettant aux Etats membres de mobiliser tous les instruments civils et militaires de l'Union, pour prévenir et répondre aux menaces terroristes. Je soutiens par exemple la création d'un regroupement des unités civiles et militaires spécialisées dans la protection civile, préparées à intervenir en cas de catastrophes naturelles ou humanitaires dans l'Union. Une police ou une gendarmerie commune et un corps de garde-côtes attachés à la protection des frontières extérieures de l'Union, constitueraient des forces complémentaires très appréciables pour lutter contre le terrorisme, le crime organisé, l'immigration illégale, le trafic d'armes, de stupéfiants et d'êtres humains ou encore contre la délinquance maritime. Il ne faut pas se l'interdire.

Enfin, un nouveau traité ne peut éluder la question du nécessaire contrôle démocratique. Si la compétence en matière de dépenses militaires, d'achats d'équipements, de déploiement des forces armées nationales relève naturellement des Parlements nationaux, il doit appartenir au Parlement européen d'approuver les mandats et objectifs de toute opération dans le cadre de la PESD et d'assumer la responsabilité des coûts engendrés par les actions communes de l'Union. Par souci de coordination, je propose des réunions régulières entre les commissions compétentes du Parlement européen et des Parlements nationaux pour le suivi et le contrôle de la stratégie militaire commune, des structures de commandement ou des projets communs d'achat d'armements. Ces réunions conjointes formeraient l'organe approprié devant lequel pourraient rendre compte le " Représentant extérieur européen " et les commandants des opérations de gestion de crise.

A défaut de s'être dotée jusqu'à présent des moyens institutionnels et opérationnels pour être respectée de ses partenaires, l'Union européenne se condamne durablement à la marginalisation sur la scène internationale. Si volonté et crédibilité continuaient de lui manquer, si les gouvernements des Etats membres se cantonnaient aux seules affaires de la paix en laissant définitivement aux Américains la charge de mener des guerres éventuelles, préventives ou de circonstance, alors l'Union devrait se résigner à s'en remettre aux volontés d'un nouvel Empire. Je suis sûr que ce n'est pas ce que souhaite la majorité de nos concitoyens européens.

Général (CR) Philippe MORILLON

Les limites du miracle

par Bernd POSSELT

*L'Europe a eu de la chance, on peut dire qu'elle a bénéficié d'un miracle.
Désormais il faut se fier au travail quotidien et intensif
pour réussir à forger l'unité.*

" **J**e ne sais pas si je sais ce qu'est un miracle, mais cela doit bien en être un ! ". C'est avec ces mots que Vaclav Havel salua le Pape Jean-Paul II lorsque celui-ci, pour la première fois après la chute du communisme, foula le sol de la Bohême. Ces deux héros de la liberté n'avaient entretenu jusqu'alors que des contacts de conspirateurs par le truchement de messagers qui à pied ou à skis traversaient la frontière tchéco-polonaise en utilisant comme point d'appui secret un refuge dans les Riesengebirge, à la limite du manteau neigeux.

Miracle en Europe !

Le miracle qui a eu lieu alors dans les années 1989-1990 avec l'écroulement du communisme et le printemps des peuples en Europe Centrale et Orientale approche, au moins en partie, de son accomplissement. Lors de la séance plénière de l'Assemblée de Strasbourg, en novembre dernier, siégèrent dans l'hémicycle non seulement les 626 députés des 15 nations appartenant déjà à l'Union européenne, mais aussi comme une sorte de répétition générale avant la Première, les parlementaires des 12 pays candidats. Leur entrée définitive aura lieu soit dans un an et demi, soit à la fin de la décennie dans le cas de la Bulgarie et de la Roumanie. Comme ces 199 invités pour une demi-journée eurent le droit de participer aux débats, les traductions simultanées au cours de cet événement historique ne portèrent pas sur 11 langues comme d'habitude mais sur 23 ! Cela fonctionna parfaitement. D'un simple point de vue logistique le succès de cette rencontre de Strasbourg devrait paraître miraculeux. D'un point de vue politique ce l'était aussi sans aucun doute, à peine treize ans après la chute du Mur de Berlin.

Et pourtant au milieu de cette joie justifiée il convient de se remémorer le titre du livre à succès de William Schlamm paru dans les années cinquante. Cet ancien Autrichien, de confession juive, émigré aux Etats-Unis où de communiste il se transforma en un sage penseur conservateur prit position à l'égard de l'euphorie occidentale de l'époque. Elle était nourrie d'une croyance en l'expansion indéfinie, d'un enthousiasme naïf pour le miracle économique et pour les débuts de l'unification de l'Europe occidentale. Expriment son scepticisme, il parla des " limites du miracle ". Adenauer, avec son esprit supérieur, eut l'idée de se mettre immédiatement en rapport avec Schlamm et lui demanda de revenir en Europe. Ce qu'il fit. Jusqu'à sa mort en 1978 il y resta et y publia des avertissements sans complaisance. *Les limites sont atteintes*. C'est à ces limites du miracle que l'unification européenne devrait bientôt se heurter.

Déjà, les tiraillements au cours du Sommet de Copenhague ont fait apparaître que l'élargissement de l'UE est certes nécessaire et voulu politiquement, mais qu'il n'apporte en aucun cas une solution à tous les problèmes. Bien au contraire ! De nombreux et sérieux obstacles à l'intégration que l'on aurait dû surmonter au cours des dernières années ont été transportés dans la nouvelle communauté. Le Commissaire à l'élargissement Günter Verheugen a comme mission principale de résoudre ces problèmes avant l'adhésion. Il s'est donné un peu d'air en obtenant de continuer ce qu'on appelle le " monitoring " après la fin des négociations en vue de l'adhésion l'an prochain. Parallèlement se déroulera le processus de ratification des traités d'adhésion au Parlement européen, dans les parlements des 15 états-membres et chez les peuples des actuels pays-candidats. Cela signifie que les impétrants continueront à être jugés sur leur maturité et qu'ils seront l'objet à la fin de 2003 ou au début de 2004 encore une fois d'un classement final.

Cependant dans l'ensemble les orientations sont déjà données. Les problèmes non résolus sont bien connus : l'insuffisance de la réforme de la politique agricole et des finances dans l'UE, les lacunes de l'administration et de la justice dans les pays candidats, le maintien en vigueur dans la République tchèque des décrets organisant la spoliation et la déportation de populations racialement définies, les données fondamentales du conflit à Chypre et beaucoup d'autres questions " ouvertes " entre l'Union et les pays candidats qui à l'intérieur de la Communauté pourraient devenir une source inépuisable de conflits.

Poids des problèmes non résolus

Il n'y a là rien de nouveau. Strasbourg et Bruxelles peinent encore aujour-

d'hui sur des difficultés nées au cours de ce qu'on a appelé " l'élargissement vers le Nord " au début des années soixante-dix et qui a concerné la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark. Elles ne sont pas écartées. Londres se refuse à l'Union monétaire et contribue à exiger dans le budget ce que l'on appelle " le rabais britannique ". Le Danemark reste étranger à l'intégration dans la politique de sécurité. Lorsque l'on discutait de cette question au cours de la présidence danoise, celle-ci se faisait représenter par la Grèce, qui allait lui succéder à la présidence de l'Union. En Irlande il a fallu procéder à deux référendums pour pouvoir mettre en marche le Traité de Nice et l'élargissement vers l'Est.

Si l'on pense que la Communauté à Six créée par Adenauer, Schuman et De Gasperi n'a admis au cours des trente dernières années que trois nouveaux membres par décennie et que ces adhésions ne sont pas entièrement digérées, on peut s'imaginer quel effort il faudra accomplir dans les vingt prochaines années. Il s'agira de mettre en œuvre l'intégration d'une douzaine de nouveaux pays dont la plupart ont vécu pendant des années sous la domination communiste. Il est certain que par " l'eupérisation de l'Europe " (comme le Pape Jean-Paul II a qualifié, à juste titre, l'élargissement) un nouvel élan et davantage de richesses culturelles vont se manifester dans l'UE. Mais ce n'est pas avec ces beaux discours qui, les derniers mois, ont constitué l'activité principale de quelques commissaires que l'on résoudra un seul de ces problèmes. Avant tout il faut faire preuve d'un véritable enthousiasme à l'égard d'une Europe unie politiquement, associé à une grande patience et à une bonne connaissance de l'Histoire.

Vieille Histoire, vieilles querelles

C'est en 1713 que Gibraltar est devenue anglaise après la guerre de succession d'Espagne par la paix d'Utrecht. En 1973 la Grande-Bretagne est devenue membre à part entière de l'UE et en 1986 l'Espagne l'a suivie. Bien que le conflit opposant Madrid et Londres à ce sujet soit presque vieux de 300 ans et que les deux états appartiennent depuis 16 ans à la même Communauté, c'est maintenant seulement qu'une solution commence à se faire jour. Une guerre entre l'Espagne et la Grande-Bretagne est certes impensable et le droit européen facilite la vie des hommes qui habitent la pointe sud de la péninsule ibérique, qu'ils soient pro-anglais ou pro-espagnols. Mais les intérêts restent divergents, les attitudes émotionnelles sont fortes et les questions non résolues sont nombreuses. C'est pourquoi Blair et Aznar, malgré leur bonne assise politique, ont du mal à réaliser le règlement (qu'il souhaitent) de ce vieux problème. Cet exemple nous enseigne que *l'UE ne guérit pas automatiquement toutes les blessures de l'Histoire*. Elle ne fournit pas une solution,

comme par enchantement, à toutes les questions pendantes. Mais en revanche elle offre un cadre favorable à ce travail d'apaisement. Il doit alors être rempli par une politique intelligente.

Si après la prochaine étape de l'élargissement, il subsiste encore plus de vieilles querelles à régler qu'auparavant, cela suscitera naturellement beaucoup de scepticisme envers des adhésions supplémentaires. Pourtant les états du Sud-Est de l'Europe, depuis la Macédoine, état balkanique pro-européen, jusqu'à la Croatie qui fait partie de l'Europe Centrale ont le droit sans aucun doute de prétendre entrer dans la Communauté, dès qu'ils auront rempli les conditions nécessaires. Pour la Croatie au moins, ce devrait être le cas bientôt. Le combat pour la continuation de l'élargissement (en même temps que l'admission de la Roumanie et de la Bulgarie ou à un autre moment) sera *l'épreuve capitale du mouvement pan-européen*. Parce que beaucoup de forces politiques du continent deviennent de plus en plus fatiguées et répugnent à l'élargissement de celui-ci.

C'est pourquoi elle est choquante, elle confine à une volonté de désordre ou de destruction du processus d'unification cette attitude irréfléchie par laquelle des chefs d'état ou de gouvernement propagent (et juste maintenant !) l'idée qu'il faut faire adhérer des états qui ne sont pas européens ou qui le sont si peu, comme la Turquie. Le miracle qui a été initié par le pique-nique de l'Union pan-européenne le 19 août 1989 a atteint ses limites. Ce sont aussi les limites de la capacité et de la volonté d'intégration. Ce sont les vraies limites de l'Europe.

Bernd POSSELT

La Pologne dans l'Union européenne : rêve ou réalité ?

par Alexandre ROGALSKI

L'élargissement n'est pas un simple glissement administratif. Il apportera une modification profonde dans l'idée que nous nous faisons de l'Europe. Il élargira les esprits et les cœurs encore plus que l'économie.

En effet, quelques événements récents font que les quinze s'interrogent sérieusement sur la manière dont les dix nouveaux pays se comportent à la veille de l'élargissement prévu pour le mois de mai 2004. Une fois de plus c'est le pays le plus grand de ce groupe qui a ouvert la discussion, la Pologne.

" Comment ont-ils pu négocier une rallonge budgétaire à Copenhague et nous tourner le dos en préférant l'industrie aéronautique américaine à la française ou à la suédoise ? " C'est la question que les membres actuels de l'Union, et les Français en particulier, se posent de plus en plus souvent. Nous pouvons tenter d'apporter un début de réponse à ce questionnement par ailleurs fondé et légitime.

Quelques semaines à peine après le fameux appel d'offre, la Pologne a apporté son soutien aux Etats-Unis en signant la " Lettre des 8 ". Là, le président Français n'a pu retenir sa colère et a déclaré que " les pays candidats ont perdu dans ce cas une bonne occasion de se taire "... Est-ce la réalité qui a eu raison de l'enthousiasme européen ? Probablement. Cette mini crise polono - européenne peut être analysée sous des angles différents.

Les cicatrices de l'Histoire

Le premier est celui de la stratégie commerciale utilisée par les Etats-Unis dans la promotion de son industrie. Nous ne pouvons pas contester le fait que le président George W. Bush a personnellement participé à la campagne com-

merciale des F 16 en obtenant du Congrès des conditions rêvées pour les Polonais. Et ces derniers ont choisi l'offre la plus intéressante.

Ce constat ne suffit pas pour expliquer la colère de l'Union, et cela pour deux raisons. La première c'est le côté passionné de la relation européenne face au processus de l'élargissement. Cette position pourrait se résumer à la phrase suivante : " Nous le faisons car nous avons une certaine dette envers ces pays et ils nous le rendent mal " en se vendant aux Américains ". Est-ce une bonne analyse ? En partie. Certes, il n'y rien d'extravagant dans la réaction de l'Union. En tant que membre ou futur membre de l'Union nous devons favoriser l'industrie du Vieux Continent. Mais là aussi il y a eu des précédents. Les Pays-Bas se sont équipés aux Etats-Unis, l'Italie a fait de même, et plus récemment, l'Allemagne et le Portugal ont déclaré qu'ils allaient annuler les contrats relatifs à l'achat d'avions de transport des troupes fabriqués par Airbus. Mais si nous regardons du côté de la relation passionnée, nous devons prendre en compte d'autres paramètres pas seulement dans la dernière décennie. Faisons donc un petit retour en arrière dans la mémoire collective de l'Europe.

Le 1^{er} Septembre 1939 : les Français ne voulaient pas " mourir pour le couloir de Dantzig ". Résultat : la Pologne est rapidement (même si cela ne fut pas si rapide que les nazis l'auraient voulu) envahie par l'Allemagne. 17 jours plus tard, à l'Est, l'Union Soviétique donne un coup mortel aux Polonais et envahit à son tour la Pologne sur la base des accords Ribbentrop - Molotov. C'est un chapitre de l'histoire de la Pologne qu'il est difficile d'effacer et d'ignorer quand on parle de l'Europe car la Seconde guerre mondiale, et son issue ratifiée à Yalta, ont exclu la Pologne de la famille démocratique européenne pendant plus de quarante ans. De plus, c'est en faisant référence à cette période cruelle de l'histoire que les pères fondateurs de l'Europe ont commencé à travailler. Pour justement l'éviter à l'avenir. Sans s'attarder sur une période que les plus jeunes générations connaissent mal rapprochons-nous de notre époque. 13 décembre 1981 : le général Jaruzelski déclare l'état de siège en Pologne pour étouffer le mouvement de *Solidarité*. L'armée est dans les rues, les dirigeants du premier syndicat libre et indépendant d'Europe du Centre et de l'Est sont emprisonnés. A ce moment là, dans la deuxième plus grande ville polonaise du monde, à Chicago, et dans d'autres villes américaines en commençant par Washington, le soutien à la résistance polonaise s'organise. Personne n'en est exclu. Du président des Etats-Unis au citoyen moyen, tout le monde suit les événements polonais de près. Le Congrès vote une ligne budgétaire spéciale et favorise la création de médias de langue polonaise, soutenant la cause de *Solidarité*, à travers le monde.

Pendant ce temps, à Paris, la gauche est au pouvoir depuis 7 mois à peine. Les syndicats se mobilisent, avec la CFDT comme leader, les hommes politiques de droite dénoncent l'immobilisme du Gouvernement et... le ministre des Affaires Etrangères de l'époque déclare ouvertement que la France ne bougera pas.

Faut-il d'autres arguments pour illustrer le comportement de la Pologne et des Polonais qui ont une confiance mesurée dans les alliés européens et sont plus attachés à la solidarité transatlantique ? Il semblerait que ces exemples soient suffisants. Mais nous pouvons y ajouter un autre qui a aussi son importance : l'OTAN a accueilli la Pologne plus rapidement que l'Union européenne. Et même si cela s'explique par la différence entre ces deux démarches cela a une importance dans l'approche émotive de la situation. Si nous parlons de la coopération au sein de l'OTAN, la Pologne, une fois de plus pour des raisons historiques, ne souhaite pas refuser à la Turquie le droit à l'assistance dans le cas d'un conflit en Irak.

Quel avenir pour l'Union Européenne ?

Le second angle d'analyse c'est celui de l'avenir de l'Union européenne. Est-il en danger ? Je ne le crois pas. Nous sommes par contre dans une phase dans laquelle se joue la rivalité franco-britannique au sein des institutions européennes. Lequel de ces deux pays va gagner ? Quelle vision de l'Europe l'emportera ? Inutile de dire que si les Britanniques prennent le leadership européen nous pouvons dire adieu à l'Europe politique telle que la rêvait Schuman. Et bien qu'elle soit déjà remise en cause par un compromis discutable sur une double présidence nous pouvons encore essayer de la sauver, de lui donner une dernière chance. Elle réside certainement dans ce qu'on appelait il y a quelques années encore " l'Europe des centres concentriques " ou " l'Europe à géométrie variable ". Peu importe le nom qu'elle portera. L'essentiel est qu'elle soit suffisamment forte pour imposer un leadership aux autres pays qui se satisferont de l'Union comme d'un espace de libre échange. Après tout c'est la direction que l'Union est en train de prendre. De là à accuser les Polonais, les Tchèques ou les Roumains d'anti-européanisme, il ne faut pas confondre. Ce n'est pas parce que nous n'avons pas réussi à vendre nos avions, à nous mettre d'accord au sein de l'Union sur une politique étrangère vraiment unique, et sur une politique de défense également unique, que nous devons maintenant faire porter le chapeau aux nouveaux adhérents. Ils ont une culture européenne beaucoup plus récente que nous. Ils confondent d'ailleurs souvent l'OTAN et l'UE dans les discussions courantes. La responsabilité de cette situation revient tout de même aux principaux leaders européens. Pourquoi l'idéal européen n'était pas suffisamment mis en avant ?

Nous sommes nous-mêmes responsables du fait que " l'Europe tirelire " a pris le dessus sur l'Europe politique. Croyez-vous que les Espagnols ou les Grecs avaient une vision différente de l'Union avant, et même après, leur adhésion ? Détrompons-nous car ces deux pays du sud de l'Europe ont su promouvoir l'idéal européen à coup des subventions et de Fonds structureux reçus de Bruxelles. Mais c'est tout à fait naturel, ils participent également au budget des quinze et ils en tirent profit.

Nous pouvons chercher quelques causes de malaise actuel dans le comportement hégémonique des Etats-Unis, dans l'asservissement de Londres à Washington ou bien... dans notre vision un peu idéaliste de ce que représente la France dans le monde. Nous avons joué un rôle important dans l'histoire et nous continuons à le faire mais nous devrions nous préoccuper davantage de notre influence réelle. Les nouveaux adhérents ne sont peut-être pas si vaillants défenseurs de notre vision de l'Europe ? Et si leur cœur bat vraiment plus près de Washington que de Paris ou de Bruxelles ? C'est peut-être vrai. C'est ainsi peut-être qu'il faut regarder et analyser la situation.

Notre vision de la politique étrangère ne doit pas forcément être la même que celle des pays qui nous entourent. L'histoire récente nous a montré que nous ne sommes malheureusement pas toujours sur la même longueur d'ondes. Il suffit de citer quelques aspects de la politique européenne pour se rendre compte qu'un effort particulier doit être encore accompli pour que nous puissions parler de LA politique étrangère commune ou de la solidarité indéfectible au sein de la famille européenne. Que nous tournions les yeux vers le Proche-Orient, vers l'Afrique, vers l'Est de l'Europe ou vers l'Amérique du Nord, sur tous les théâtres internationaux de la politique les divergences persistent.

Permettez-moi juste un dernier exemple lié à l'élargissement. Comment concilier les positions polonaise et russe sur le statut de l'enclave de Kaliningrad. Et la position de la France dans tout cela ? Est-ce que nous pouvons, au nom de l'amitié franco-russe, proposer aux Polonais une solution rappelant le mauvais souvenir de 1939 ? Ce sont des situations qui ne peuvent pas être analysées à chaud.

Gardons-nous de toute hâte dans ce domaine. Essayons de prendre un peu de recul dans tout cela. Les événements vont vite et ils risquent de nous mettre sur de fausses pistes d'analyse qui, ensuite, se retourneront contre nous. Soyons lucides dans l'analyse de l'influence française dans le monde. Ce n'est pas en poussant des cris d'alarme que nous réussirons à nous faire écouter et surtout à nous faire entendre.

A la lumière de ce qui s'est passé rien que depuis douze ans dans les relations franco-polonaises nous pouvons certes regretter la faiblesse des liens qui nous unissent. Qui plus qu'un Français d'origine polonaise peut le regretter ? Essayons de faire un petit examen de notre conscience, et non le procès d'intentions aux autres, et nous nous sentirons mieux. La seule difficulté réside dans le fait que les événements vont à une vive allure et nous n'avons pas suffisamment de recul pour les comprendre. Mais essayons, sans hégémonie aucune, de travailler sur la base de ce qui nous unit au sein de la grande famille européenne, la culture. Car malgré les différences de nos politiques étrangères nous ne pouvons pas faire voler en éclats ce qui est très cher à tous les Européens : notre héritage culturel basé sur le passé judéo-chrétien de notre continent. Il ne peut être remis en cause ni par les dollars américains ni par d'autres considérations purement conjoncturelles. Quelques noms dans l'histoire devraient toujours être pour nous des exemples d'une intégration européenne partagée par les Français, les Polonais et d'autres nations européennes. Il suffit de citer les noms de Gutenberg, Copernic, Erasme de Rotterdam, Marie Curie-Sklodowska ou Chopin... pour dessiner une constellation qui devrait nous guider sur les chemins d'une Europe Unie. Un rêve se transformera ainsi rapidement en une réalité forte et durable.

Alexandre ROGALSKI

La modification par le travail

KARL MARX

" Le travail est de prime abord un acte qui se passe entre l'homme et la nature. L'homme y joue lui-même vis-à-vis de la nature le rôle d'une puissance naturelle. En même temps qu'il agit par ce mouvement sur la nature extérieure et la modifie, il modifie sa propre nature et développe les facultés qui y sommeillent " .

Le Capital, Liv., ch. VII

L'AKP : un parti “démocrate musulman”?

par Didier CAILLIAU

La démocratie-chrétienne fait-elle école au Bosphore ?

Des indices encourageants apparaissent. S'ils se confirment la question de l'adhésion de ce pays à l'Union européenne en sera vraiment modifiée.

Le 4 novembre 2002, l'Adalet ve Kalkınma Partisi (Parti de la Justice et du Développement) recueillait 34% des suffrages aux élections législatives à tour unique et parvenait ainsi seul à disposer d'une majorité absolue à la grande assemblée nationale de Turquie. Des autres formations politiques, seul le Cumhuriyet Halk Partisi (Parti Républicain du Peuple), le parti de Mustafa Kemal Atatürk, franchissait le barrage des 10%, seuil en deçà duquel les partis ne peuvent prétendre à une représentation parlementaire. Le vieux parti islamiste du professeur Erbakan, dont sont issus la plupart des dirigeants de l'AKP, recueillait à peine plus de 2% des voix.

Les formations politiques traditionnelles désavouées

Beaucoup plus que le résultat d'une adhésion massive des Turcs au programme de l'AKP, ce résultat fut surtout l'expression flagrante du désaveu des formations politiques traditionnelles et notamment de celles formant la coalition hétéroclite, conduite par le vieux leader de la gauche nationaliste, M. Bülent Ecevit. Celle-ci regroupait des partis aussi différents que le parti de la mère patrie (centre droit), le parti du mouvement nationaliste (extrême-droite) et le parti de la gauche démocratique de M. Ecevit. Plusieurs raisons peuvent être avancées : une récession économique depuis 1999, une flambée du chômage, une politique économique d'austérité aux résultats incertains conduite sous la houlette du FMI, des dissensions croissantes au sein des partis de la coalition, des accusations de corruption visant certains dirigeants de la coalition et la maladie de M. Ecevit.

Un programme social, libéral et européen

Jouant davantage sur l'exaspération d'une majorité de Turcs à l'endroit de leur ancien gouvernement et des formations politiques traditionnelles, l'AKP, créé en 2001, a présenté, en accord avec ses principes premiers, un programme à la fois libéral et social, tranchant ainsi avec les formations islamiques précédentes et notamment du Refah Partisi (Parti de la Prospérité). Rejetant " *l'ordre juste* " (" *Adil Düzen* "), mélange de tiers mondisme (lutte contre le grand capital international) et d'islam (suppression du prêt à intérêt), le programme de l'AKP est favorable au marché, aux privatisations, aux relations avec le FMI, à une baisse des taux d'imposition dans le cadre d'un élargissement de l'assiette de l'impôt, au rôle du secteur privé et de la société civile et notamment des fondations dans la santé et l'éducation. Surtout, contrairement au vieux parti islamiste silencieux sur la question, il affirme son attachement à la démocratisation du pays et à la protection des droits de l'homme. Plus important encore, en insistant sur l'orientation européenne de la Turquie et en acceptant la laïcité, il rompt avec la ligne farouchement anti-européenne ("*un club chrétien*") et anti-laïque des islamistes turcs traditionalistes. Pour les cadres de l'AKP, *l'orientation européenne et la laïcité constituent autant de garants de la modernisation politique et sociale du pays et du respect des libertés individuelles.*

Les premiers actes

Il est encore trop tôt pour répondre de la sincérité des dirigeants de l'AKP. Toutefois, nous pouvons constater que :

- Le premier ministre d'alors, M. Abdullah Gül, et le président du parti, M. Tayyip Erdogan qui vient de lui succéder, se sont mobilisés, peut-être maladroitement mais avec efficacité, au sommet de Copenhague pour que la Turquie obtienne une date (fin 2004) de début des négociations relatives à l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne.
- Ils ont clairement indiqué qu'avec ou sans perspective d'adhésion, la Turquie poursuivrait ses efforts d'harmonisation de son droit aux "*standards*" communautaires, notamment ses réformes de démocratisation et de meilleure protection des droits de l'homme. En trois mois, le gouvernement a fait adopter les lois suivantes: I) assouplissement des conditions légales d'acquisitions de biens immobiliers par des fondations religieuses (notamment les fondations non-musulmanes), II) levée partielle des restrictions applicables aux relations entre associations turques et étrangères, III) assouplissement du régime d'acquisition de biens immobiliers par une association, IV) restriction

du champ des délits d'opinion entraînant une interdiction politique, V) accroissement du nombre de civils au sein du conseil national de sécurité dont les résolutions n'ont plus désormais que valeur de conseil et ne sont plus prioritaires, VI) accélération de l'application des arrêts de la cour européenne de sauvegarde des droits de l'homme, et VII) levée totale de l'état d'urgence (trois départements du Sud-Est du pays étaient encore concernés).

- Social, le gouvernement a revalorisé les pensions de sécurité sociale. Libéral, il a présenté un programme ambitieux de privatisation, il entend encourager l'investissement étranger et assure qu'il présentera un programme de réduction des impôts, réduction rendue possible en théorie par un recentrage de l'Etat sur ses tâches essentielles.

- En politique étrangère, le gouvernement se montre partisan d'un règlement pacifique du problème chypriote sous les auspices des Nations-Unies. Le gouvernement précédent excluait une telle éventualité et manifestait un soutien indéfectible à la République turque du Nord de Chypre. Sur la crise irakienne, tout en condamnant le régime de Saddam Hussein, il privilégie un désarmement pacifique et une intensification des relations avec les Etats de la région, tout en restant l'obligé des Etats-Unis.

- Le discours se veut volontariste, pragmatique, prudent, et purgé des références à la religion, chères à M. Necmetin Erbakan, et repris par les partis de droite. Les membres du parti et du gouvernement manifestent leur attachement à la laïcité sans en faire la référence obligée de tout discours conformément aux usages en cours. Ils tranchent ainsi non seulement avec une bonne partie de la classe politique turque mais aussi avec les diatribes contre la laïcité de M. Necmetin Erbakan. Prudent, le gouvernement et le parti évitent tout débat sur le port du voile dans la vie publique et notamment à l'université.

Ce tout premier bilan nous montre *un mouvement politique musulman turc à la fois libéral et social* prenant son essor dans le cadre d'une démocratie apaisée pro-européenne et en cela, bien différent de la formation politique islamiste traditionnelle naviguant entre tropisme islamisant et souci de se ménager un Etat à la fois laïc et autoritaire.

L'importance du soutien européen

Certes la Turquie présente des atouts indéniables (une population jeune et entreprenante; un pays au carrefour de l'Europe, de l'Asie Centrale et du Proche-Orient; un parti gouvernant sans coalition et dont les membres plutôt

jeunes sont majoritairement issus de la société civile et des milieux d'affaires) mais la tâche de l'AKP n'est pas aisée : l'adhésion à l'Union européenne n'est pas gagnée, la Turquie est à côté de la poudrière qu'est le Proche-Orient, sa population reste pauvre et surtout en constante augmentation (les effets de la chute de l'indice de fécondité ne se feront sentir que dans cinq ou dix ans), les mécanismes d'intégration urbaine semblent fonctionner moins bien et surtout l'AKP devra rapidement surmonter sa relative inexpérience du pouvoir. Il va sans dire qu'un soutien massif de l'Union européenne facilitera le travail des dirigeants de l'AKP et leur ardeur à arrimer à l'Europe ce pays vieux par son histoire mais jeune par sa population. Encore plus que les autres candidats à l'adhésion, la Turquie a besoin du soutien de l'Europe.

Didier CAILLIAU

La notion de politique

CARL SCHMITT

" La distinction spécifique du politique, à laquelle peuvent se ramener les actes et les mobiles politiques, c'est la discrimination de l'ami et de l'ennemi. Elle fournit un principe d'identification qui a valeur de critère, et non une définition exhaustive ou compréhensive. Dans la mesure où elle ne se déduit pas de quelque autre critère, elle correspond, dans l'ordre du politique, aux critères relativement autonomes de diverses autres oppositions : le bien et le mal en morale, le beau et le laid en esthétique, etc... ".

Modification et bioéthique

par Claude HURIET

*Deux naissances par éprouvettes ont bouleversé le monde.
Veillons à ce qu'elles ne chamboulent pas l'être humain !*

Consacrer un numéro de France forum à "la Modification", c'est original et quelque peu arbitraire : **original** de rassembler sous un même vocable des domaines aussi différents que la politique économique, la politique étrangère ou l'armée... Et la bioéthique, mais **arbitraire** car toute activité humaine -- c'est la Vie! -- se modifie d'un instant à l'autre. Dans un monde par nature instable, l'absence ou le refus de toute modification, de toute adaptation serait un signe d'aveuglement, un aveu de faiblesse et condamnerait l'avenir.

La vie est modification. Par là-même, les sciences de la vie - " les bio sciences " - la connaissance du vivant, les manipulations du vivant, connaissent un développement extraordinaire et extraordinairement rapide. De tels bouleversements suscitent de la part d'une opinion qui en est de plus en plus friande, des sentiments de stupéfaction mêlés d'orgueil et d'une angoisse quasi métaphysique de leurs conséquences. Jean Bernard considère que " la fonction principale de la bioéthique est l'étude des relations existantes entre la recherche biologique et médicale d'une part, la société des hommes d'autre part " .

Avant d'aller plus loin, je propose une définition de la bioéthique qui m'est personnelle. Elle a la faiblesse de ne pas faire référence aux racines grecques : éthos et èthos (epsilon et eta) , mais le mérite d'en être plus compréhensible !

La bioéthique est une réflexion évolutive, nécessairement pluraliste, qui ne prétend pas à l'universalité et qui cherche à établir les relations les plus harmonieuses -- ou les moins conflictuelles -- possibles entre le progrès des bio sciences et la place de l'homme dans la société. Si on accepte une telle défi-

dition, on conçoit que le caractère évolutif de la réflexion éthique tient compte de la modification constante de la société liée en partie à la modification constante elle aussi des connaissances scientifiques.

C'est encore à Jean Bernard que l'on doit cet aphorisme : " il y a une histoire et une géographie de l'éthique ", ce qui a d'ailleurs pour corollaire que la réflexion éthique n'a pas pour ambition d'aboutir ni à la Certitude ni à la Vérité. Au-delà d'un effet de mode, la bioéthique, concept né voici moins de trente ans outre-Atlantique, traduit la prise de conscience selon laquelle les progrès incessants dans le domaine de la connaissance du vivant, des possibilités techniques susceptibles de le manipuler de le modifier, au-delà des sentiments de toute-puissance de l'homme qu'ils suscitent, risque de remettre en cause des valeurs que l'on croyait intangibles.

En un quart de siècle, *deux " modifications " sont intervenues qui ont bouleversé l'histoire de l'humanité et le monde, du vivant tout entier* : la naissance de Louise Brown le 26 juillet 1978 et celle de Dolly annoncée le 27 février 1997.

Louise Brown, premier " bébé éprouvette " est née par fécondation in vitro, la FIV. De tout temps, la rencontre des deux " gamètes " ovocyte féminin et spermatozoïde masculin, se faisait par accouplement, rencontre de l'homme et de la femme, l'embryon se développant exclusivement dans l'utérus maternel.

Louise Brown et, quatre ans plus tard en France, Amandine ont été conçues sans accouplement, les gamètes étant mis en présence dans un tube à essais. Cette modification fondamentale a pour conséquence de permettre d'observer l'embryon avant de l'implanter dans l'utérus, ou de le trier (c'est le diagnostic pré implantatoire ou DPI), ou de le manipuler pour prélever des cellules "intéressantes" etc.

La deuxième modification est encore plus bouleversante ! C'est la naissance par clonage reproductif. La brebis Dolly en fut le premier exemple. Elle a été conçue sans accouplement comme Louise Brown, mais à partir d'un seul gamète, un ovocyte d'une brebis A, dont on a remplacé le noyau -- imaginons le jaune d'un oeuf.. -- par un noyau prélevé dans une cellule d'une brebis B., dont il contient tous les gènes. La brebis B devient ainsi " la mère ?? " et la soeur jumelle de Dolly... Paix à sa cervelle de mouton !

Outre le fait qu'il pourrait permettre de se passer des hommes, le clonage reproductif bafouerait les valeurs selon lesquelles tout homme est unique et

irremplaçable, bouleverserait les structures de la famille et de la société et condamnerait à terme l'espèce humaine à travers la mise en cause de la diversité biologique.

Au-delà de ces deux modifications qui s'appuient sur des possibilités techniques nouvelles, d'autres, moins spectaculaires, concernent les modifications des comportements et des attentes de la société moderne dans les pays développés : modification des comportements induites par l'élévation du niveau culturel et la médiatisation telles que les exigences nouvelles du citoyen dans ses relations avec la médecine, l'obligation de moyens faisant place à l'obligation de résultat, le refus d'accepter le caractère incurable de certaines maladies graves, le refus d'accepter une issue fatale tandis qu'est défendue la liberté de mourir quand et comme on veut, le mythe de l'enfant parfait, etc.

Ces modifications traduisent en quelque sorte un comportement narcissique de l'homme moderne, épris non de sa propre beauté mais de sa propre intelligence dont il pense au fond de lui-même qu'elle fera de lui l'égal de Dieu. La réflexion bioéthique est là pour l'appeler à plus de modestie !

Claude HURIET

Paroles, paroles...

La politique et les mots.

par Emmanuel ECHIVARD

*De nouvelles trouvailles verbales ont marqué la relève politique.
Il est maintenant nécessaire de donner un contenu réformateur à celle-ci.*

Les mots qui s'usent

Le problème avec les mots, c'est leur durée de vie. C'est particulièrement vrai en politique. Du sens au slogan, il n'y a pas beaucoup d'années. Du slogan qui enthousiasme à l'insignifiance que l'on oublie, encore moins. On peut essayer avec "réforme", "changement", "politique autrement", "refondation", "renouvellement", "nouvelle politique" : la rhétorique de la transformation politique tourne à vide. On n'entend plus ces mots : ils sont devenus lisses. Car en politique comme ailleurs, les mots s'usent si l'on s'en sert pour rien. Quand chaque ministre accole son nom à ce qu'il appelle une réforme, qu'une réforme succède à une autre, sans que personne n'ait bien compris soit la raison de cette réforme, soit son résultat, le mot même de "réforme", pour l'opinion, devient littéralement débile.

L'affaire est grave, évidemment, explosive. En démocratie, l'action politique est une action et une parole, persuader les esprits pour changer les choses : voilà que les mots mêmes du changement sont inopérants. Qui alors, peut-on persuader ? Comment présenter l'action politique, comme recueillir l'adhésion ?

Des mots qui séduisent ?

C'est sans doute la question que s'est posée notre Premier ministre, dont on peut espérer que l'Histoire lui sera gré d'avoir inventé une nouvelle rhétorique. Comme toute rhétorique, elle est très étudiée. Deux objectifs, manifes-

tement, sont recherchés, l'apparence de la simplicité, et la formule qui frappe. La "fracture sociale", formule de sociologue, déjà morte est remplacée par le diptyque "France d'en bas, France d'en haut", une métaphore spatiale de base, si l'on peut dire. La réalité y est souvent stylisée : façon Amélie Poulain, quand est vantée "cette économie populaire des marchés et des rues commerçantes très liée à notre cohésion sociale", façon néo-romantique, lorsque Jean-Pierre Raffarin se présente comme "le fils du littoral". Autre figure de rhétorique très utilisée, l'alliance de mots: la "république" est celle "des proximités", il faut une "mondialisation humanisée", et donner "un nouvel élan au chantier de la société de l'information".

Et ce qui est finalement le plus remarquable, c'est la structure profondément binaire de la formule : elle tente de réunir deux réalités opposées que l'on voudrait réunir. "Les 2,5% de croissance annuelle sont autant un signal de mobilisation qu'un indice de prévision". "Le département et les communes sont l'échelon de la proximité, la région et l'Etat sont les échelons de la cohérence". "Dans ces périodes difficiles, il faut tenir la barre avec fermeté et humanité".

Simplicité apprêtée, slogan appuyé: la rhétorique de Jean-Pierre Raffarin, on l'a souvent souligné, est celle de la publicité, une expression qui cherche à séduire, à faire la réclame, plus qu'à convaincre. Tout se passe comme si le Premier ministre avait intérieurement assimilé l'impuissance d'une certaine rhétorique traditionnelle, et en testait une autre, venue de rives plus commerciales.

Des mots tous faits

Cela donne quoi ? Du binaire, et de la formule. Passons sur la formule. On a assez reproché le vide que l'on risquait de découvrir derrière ces mots écrans. Le plus intéressant à regarder, c'est bien la structure duale d'une telle rhétorique. L'opposition "France d'en haut/ France d'en bas" en est le symbole le plus clair. Car à trop vouloir unir les contraires, le "haut" et le "bas", la "fermeté" et "l'humanité", on ne fait que souligner les oppositions, et l'embarras que l'on a à essayer de les résoudre, tant il est vrai que l'on ne saurait rendre un cercle carré.

C'est que ce dualisme rhétorique est le signe d'une vision manichéenne du monde, celle qui laisse croire que le monde du travail peut être réformé sans toucher au clivage structurant public/privé, celle qui entend construire le bipartisme politique, celle qui ne prend pas en compte, dans son action internationale, la multipolarisation du monde. Vision peut-être héritée de la guer-

re froide, mais vision en cours d'explosion depuis dix ans, et qui traîne encore, un peu partout, conservatrice.

La rhétorique bushienne de l'axe du bien contre l'axe du mal ? La tentative de reconstruire un ordre mondial bipolaire, où l'ennemi serait clairement identifié, et donnerait une direction a contrario l'action politique. Comme si l'ennemi était univoque.

La rhétorique du bipartisme chez nous ? Chercher, comme Bush, sa vision politique dans l'opposition à l'autre, et, plus secrètement, se garantir une certaine longévité au pouvoir, par une garantie d'alternances régulières et bien cadrées.

La rhétorique européenne de "l'union dans la diversité", de la "fédération" "d'Etats-nations"? Des expressions efficaces, convaincantes, au début de l'aventure, qui tournent maintenant à vide, parce qu'elles révèlent l'impuissance des pays à faire un choix clair en faveur de l'Europe Unie.

La rhétorique actuelle de la décentralisation, la commune et le département "échelons de la proximité", la région et l'Etat "échelons de la cohérence" ? Une opposition abstraite et pas forcément justifiée, signe surtout, comme les pays européens, de l'impossibilité de fonder une construction politique sur une vision d'ensemble.

C'est donc un échec annoncé que de vouloir nettoyer le langage politique comme on nettoierait un vieux meuble, par du vernis. Les formules apparaissent vite comme des aveux d'échecs. Parce que les structures intimes du langage politique, qui sont visibles derrière le vernis des expressions, mettent au contraire en valeur les racines de la pensée qui l'inspire.

Le signe des mots

Modifier le langage politique, en faire à nouveau une arme de conviction et de pédagogie pour la réforme ? Oui, parce que celle-ci ne passera pas si le citoyen n'adhère pas aux paroles des politiques. Oui, parce qu'il n'y a rien de plus urgent de retrouver des mots neufs, ceux que les bavardages n'ont pas usés, pour que nous puissions tous, politiques et citoyens, parler la même langue. Oui, à condition de modifier d'abord la vision qui le structure : être capable de penser le monde tel qu'il est, c'est-à-dire multiple.

Cela demande d'abord de se taire un peu... Et de briser les frontières mentales qu'on imagine éternelles. On sortira ainsi des vieilles oppositions.

Se taire, car le bavardage n'est qu'une glissade des mots, sur la pente des habitudes de parole, de réactions, de pensées. Or, il n'y a jamais eu autant de commentaires et de commentateurs. Mais heureusement, inaudibles et de plus en plus, les expressions trop souvent employées, ou celles qui ne veulent rien dire, celles qui sont trop lisses.

Retourner au sens, surtout, et donc, avant de parler, voir, écouter, sentir l'horizon et fixer un cap. C'est une ascèse de la parole, et cela restera toujours la condition du renouvellement du langage politique, fondée sur la vision que l'on a de la réalité. Une ascèse pour être exigeant sur les mots que l'on emploie, précis pour éviter le flou, simples pour rassembler, forts pour convaincre : des mots pour être les passeurs entre le politique et les citoyens, non des écrans d'images.

On aura compris alors que le langage n'est pas un simple moyen de communication et de séduction. Le langage qui parle est celui qui fait signe par lui-même, par ses mots et par ses structures. Et c'est aussi à son langage que l'on reconnaît le parti de la réforme : peu à peu, mots après mots, on se remet à l'écouter.

Emmanuel ECHIVARD

La modification par le temps

LUCRÈCE

" Sic volvenda aetas commutat tempora rerum " : " C'est ainsi que la révolution des temps change le sort de toutes choses. Ce que l'on jugeait précieux finit par perdre tout honneur ; un autre objet prend sa place et sort de l'ombre et du mépris ".

De natura rerum, Livre V

Honni soit qui mal unit

par Wladimir d'ORMESSON

Au lendemain d'hécatombes mondiales, l'Europe a décidé de se construire. Doucement mais sûrement, à pas pragmatiques et concrets, l'Union s'est faite d'abord économique. Alors que de nouveaux temps troublés s'annoncent, la communauté d'intérêt doit se modifier et devenir communauté de destin. Mais les peuples d'Europe sont-ils prêts, veulent-ils seulement franchir ce cap ? Les pouvoirs nationaux sont-ils véritablement enclin à s'abandonner aux charmes de Bruxelles ?

Cinquante ans séparent Rome de Copenhague. Cinquante années d'un chantier en perpétuelle renaissance, celui des Etats-Unis d'Europe. L'architecture de cette éternelle puissance en devenir s'est doucement étoffée, devenant partie intégrante des politiques nationales de ses bâtisseurs. Cela dit, chaque pas en avant est porteur tant d'espérances que de doutes ; escalade où le sommet semble s'éloigner à mesure. Alors que notre Union accueille dix, demain douze, nouveaux membres, ses peuples s'interrogent sur son présent et son avenir. L'Union a-t-elle véritablement modifié l'équilibre des pouvoirs en Europe ? Bruxelles a-t-elle su prendre la dimension de capitale européenne qui lui était promise ? Et, en deçà de ces interrogations, quelle est l'identité de cette nouvelle Europe, à la fois millénaire et quinquagénaire, nationale et fédérale ? Avons nous même besoin de cette chimère politique alors que paix et prospérité semblent durablement installées aux seins des frontières de l'Union ? A l'heure même où se fait ressentir " un besoin criant d'Europe ", c'est une quête identitaire qui attend les Européens, quête à laquelle ils devront longtemps consacrer le meilleur de leur énergie.

Une Europe aujourd'hui incontournable

L'Union européenne a modifié l'ordre institutionnel de chacun des Etats membres et, de fait, constitue un nouveau pouvoir qu'il faut prendre en compte. Tous les pays européens ne l'ont pas fait au même rythme. Mais nul

aujourd'hui n'ignore Bruxelles, que ce soit pour critiquer ses oukases ou glorifier le plus beau projet que l'histoire nous ai donné d'accomplir. L'Union fait désormais " partie du paysage " .

Sa lente affirmation est un phénomène sans précédent pour un pouvoir en devenir. Ses institutions, Commission, Conseil puis Parlement européen, ont modifié de manière conséquente l'organisation des pouvoirs des Etats membres. Combien de juristes pleurent leur ordre juridique définitivement bouleversé ? Transferts de compétences, affirmation du droit communautaire et de sa jurisprudence, régionalisation, dépendance accrue des Etats vis-à-vis des politiques de l'Union, mode de financement propre, le niveau communautaire est désormais un échelon intégré aux politiques nationales. C'est d'autant plus vrai qu'une Commission trop forte est désormais crainte par les gouvernements. La chute de la Commission Santer, en juin 1999, trouve ses racines quelques années auparavant, sous les ors des années Delors. Si l'exécutif européen a privatisé certains de ses services, c'est par faute de moyens, qui lui ont été refusés aux sommets de Birmingham et d'Edimbourg en 1992. Face à Jacques Delors, considéré comme un quasi président de l'ancienne Communauté, les gouvernements ont répliqué par une réduction des crédits, ouvrant la voie à " l'externalisation des services " , et à l'emploi d'agents douteux peut-être, dentistes sûrement...

Chaque étape de cette affirmation qui semble inexorable a donné lieu à des négociations parfois acharnées. Le débat où fédéralistes et souverainistes s'affrontent depuis maintenant cinquante ans a rythmé les avancées majeures de la construction commune. Les tentatives d'union politique n'ont pas attendu Maastricht pour se mettre en place. C'est l'échec de la Communauté Européenne de Défense qui a permis à Schuman et Monnet d'accélérer le processus d'intégration économique et de préparer le Traité de Rome. Ainsi, l'Europe s'est construite, et a organisé ses pouvoirs en les rendant nécessaires à la bonne marche tant du projet commun que des Etats y participant. La France aurait-elle été fidèle à l'idée européenne sans une politique agricole commune si salutaire ? L'Allemagne aurait-elle sacrifié son mark si le marché intérieur avait échoué ? Le pouvoir de l'Union s'est construit par un transfert au niveau communautaire de compétences que les Etats n'étaient plus capables de mener à bien, ou dont ils ne souhaitaient plus être responsables. Bruxelles est d'ailleurs devenue la meilleure alliée des élus souhaitant appliquer des mesures impopulaires. Des sujets aussi sensibles que la politique des services publics, les politiques commerciales, la politique monétaire, sont aujourd'hui presque intégralement menés par l'Europe, que cela soit la Commission, le Conseil et le Parlement ou la Banque centrale. Les normes

européennes sont aujourd'hui reconnues comme supérieures aux normes nationales. Une directive non transposée dans les temps à force de loi. Le jeu communautaire est désormais rôdé, doté de règles assurant stabilité et solidité au Marché commun.

Effet de seuil...

Mais les débats d'aujourd'hui et ceux d'hier se distinguent, car la communauté économique est précisément achevée. Nous nous attelons enfin au véritable défi, latent pendant toute la construction européenne : nous contentons-nous d'une zone de libre échange, ou souhaitons-nous construire un Etat européen ? L'arrivée des pays de l'Est devrait apporter un nouveau souffle à ces questions. Ces nations, ayant connu le diktat soviétique, ne souhaitent en aucun cas subir un nouveau joug, ni abandonner à qui que ce soit une souveraineté nationale trop récemment reconquise. Certes, les décisions prises à Bruxelles sont prises en commun, et chaque Etat accepte par ce biais, du moins en théorie, de respecter les règles édictées par la Communauté. Pourtant, ces pays accepteront-ils de se déposséder d'une partie de leur souveraineté pour construire l'Europe politique ? Nous leur promettons la paix et la prospérité. C'est ce qu'ils attendent, légitimement. Il n'est nul besoin d'aller plus en avant dans l'intégration européenne pour assurer ces deux aspirations fondatrices de l'Union. Une adaptation des processus de décisions suffit pour permettre à une Europe à vingt-cinq de fonctionner efficacement. Ainsi la majorité qualifiée est de plus en plus acceptée. La co-décision, qui permet au Parlement Européen d'avoir autant de poids que le Conseil, est progressivement généralisée. Les problèmes soulignés par l'élargissement ont poussé les Etats membres, mis au pied du mur, à enfin réformer les procédures communautaires. Ont-ils pour autant décidé d'accroître l'intégration politique ? Pour la majorité d'entre eux, la réponse est non. N'oublions pas que la démocratie est née pour nombre de peuples européens de l'affirmation d'un Etat nation. Que retenir de la Révolution française sinon l'union sacrée, presque charnelle, qu'elle a su créer entre la nation et le peuple, entre l'Etat national et la démocratie ! Il en est de même pour les pays qui demain entretront dans l'Europe. Ils ont conquis la démocratie en affirmant l'indépendance d'un Etat et d'une nation. Plutôt que d'y lire un malheureux retour en arrière, c'est une fantastique leçon donnée à l'Europe en train de se bâtir. L'Europe, le futur Etat européen, devra se construire riches d'identités nationales et régionales diverses et vivaces. Nier la réalité nationale, c'est se vouer à l'échec. S'y arrêter n'en est pas moins criminel.

Or le succès de la Communauté, jusqu'à présent, tient au fait que jamais la question politique n'ait été posée frontalement et durablement. Les règles peu-

vent changer tant que l'on veut à condition qu'elle ne touchent pas à l'essentiel, et que les traités ne déposent pas les Etats de leurs prérogatives. Quelques jérémiades seront poussées par le camp perdant, pour la forme. Mais d'avancée vers plus d'intégration politique, point. Tous les progrès accomplis depuis Rome ont perfectionné un marché Unique où peuvent cohabiter des Etats souverains. Des précédents ont déjà montré les limites de l'intégration économique. Le Zollverein allemand, espace de libre échange né en 1834, n'a pas instauré d'union politique. L'union de l'Allemagne s'est faite par la conquête par la Prusse du reste des principautés germaniques. La CEE a permis la croissance et l'amélioration des relations entre les différents acteurs européens. Mais politiquement, il ne s'est pas passé grand-chose. L'Europe n'a ainsi pas de compétence pour légiférer directement en matière de santé. Elle ne peut que prendre des mesures dont l'objectif premier est de réaliser le marché intérieur, et dont les conséquences seulement secondaires se trouvent aller, par un heureux hasard, dans le sens de la santé des consommateurs. La suprématie de Bruxelles ressemble à l'Etat de droit en France, dépendant du bon vouloir des gouvernements. Il suffit pour s'en convaincre d'observer le jeu dangereux de notre gouvernement vis-à-vis du Pacte de stabilité. M. Mer affirme haut et fort que la France tiendra ses engagements, mais à sa manière. Et l'échéance est repoussée, par une heureuse coïncidence, à 2007...

Fédération d'Etats-nations... ou Nation fédérant des Etats ?

Ainsi, la modification de l'organisation des pouvoirs demeure encore aujourd'hui un paravent cachant à peine la réalité de l'Union européenne : tout le pouvoir de décision demeure au mains des Etats. Ce n'est que parce qu'ils acceptent de se plier aux normes qu'ils édictent que l'Union progresse. Et rien ne les empêche de bafouer ces mêmes normes, si ce n'est les réprimandes de leurs partenaires, à supposer qu'ils soient assez lourds pour faire fléchir un gouvernement déviant. Le Luxembourg ne peut pas grand-chose contre l'Union. Il n'en est pas de même pour la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni... Est-ce d'ailleurs un hasard que le Luxembourg soit un soutien inlassable d'une fédération européenne ? Et au-delà des négociations gouvernementales, les citoyens européens veulent-ils l'Europe telle qu'elle leur est présentée ? Les numéros des magazines " spécial Europe " connaissent des échecs à chaque fois vérifiés. Les réunions du Conseil des ministres se succèdent à Bruxelles sans pour autant détrôner l'Elysée en France, la Chancellerie en Allemagne. Il semble que l'Europe ait la force mais malheureusement aussi l'attrait d'un pouvoir strictement administratif. La portée symbolique de l'euro, né dans la douleur, n'est qu'une illusion fédéraliste. L'enthousiasme pro-européen a-t-il débordé janvier 2002 ? Vous aurez beau

expliquer de bout en bout les beautés démocratiques du processus de codécision, la fragile mais si fascinante architecture de la " comitologie ", Bruxelles restera aux yeux de vos interlocuteurs ennuyés le temple du Manneken Pis et de la technocratie.

De là à prononcer la ruine du projet européen il n'y a qu'un pas, que nous ne sommes pas éloignés de franchir aujourd'hui. L'inconséquence de certains dirigeants européens, la surdité prononcée d'une grande partie des responsables politiques sont inquiétantes. La grande Europe pour laquelle nous nous acharnons sera-t-elle réalisée par MM. Berlusconi, Chirac, Schröder ? Le sommet extraordinaire réuni à Bruxelles en février pour harmoniser les positions des Etats membres quant à la crise irakienne est parlant. Nous pouvons ici saluer notre bien-aimé président dont le sens de la diplomatie a encore brillé ! En une phrase, Jacques Chirac a réduit à néant les efforts de la présidence grecque pour trouver une position commune et montré aux pays candidats à quel degré d'estime il les tient. " Sois belle et tais toi ". La politique européenne de Jacques Chirac est à ce point hésitante que chacune de ses initiatives semble être autant de coups donnés contre les fondements de l'Union. Ainsi ses réticences à collaborer à une réforme de la PAC qui aille dans le bon sens, le moteur franco-allemand dont la pompe nouvelle est des plus mal mise en scène (est-ce vraiment le bon moment pour jeter à la face de l'Europe que seuls Français et Allemands comptent ?) Tout montre le peu de goût que Jacques Chirac porte pour la cause européenne. C'est bien là d'ailleurs tout ce qui lui reste de gaullisme, avec le goût de la pompe et du ton magistral. L'appel de Cochin n'est décidément jamais très loin... Et malheureusement, il semble qu'il ne soit pas le seul dirigeant à partager ces méthodes et ces sentiments, ou du moins ces réserves.

Pourtant, il semble se dessiner une opinion publique européenne, encore ténue, mais bien présente. Le Traité de Maastricht et les référendums l'ayant suivi ont permis pour la première fois un débat sur l'Europe à l'échelle de la Communauté. Plus récemment, l'échec de la présidence française et du Traité de Nice semble souligner qu'il n'est plus possible désormais de changer l'Union sans prendre en compte l'avis de ceux qui la font, ses citoyens. C'est tout le sens des deux votes irlandais. Il fallut que le Non à Nice fut transformé en Non à l'Europe pour que l'Irlande ratifie. La Convention enfin, remplaçant, ou au moins précédent, une Conférence intergouvernementale, façonne en toute transparence ce qui sera, espérons-le, l'architecture de l'Europe à venir. Chacun peut suivre ses travaux, et apporter ses propositions aux conventionnels. Et pourquoi ne pas voir dans les mouvements d'opposition à la guerre américaine en Irak un dernier témoignage, on ne peut plus

visible, d'une réelle unité de vue des citoyens d'Europe ? Et de cette opinion publique, comment ne pas rêver le terreau d'une nation en devenir, en gestation ? L'Europe de générations n'ayant pas connu la guerre, pour qui la CEE est un souvenir lointain et l'Union européenne une évidence, et faisant leur espace européen comme nos ancêtres des Lumières s'approprièrent l'espace national.

Vouloir l'Europe

Ainsi, il faut, si nous souhaitons voir l'avènement d'un véritable pouvoir européen fort, mettre un terme aux dissensions internes qui nuisent à l'ensemble de la structure. Il faut que Bruxelles, soutenue par les peuples d'Europe, ait la force d'imposer l'Union aux gouvernements réticents. Ayons le courage de dénoncer les saboteurs, quels qu'ils soient. Il faut que chaque pas en avant soit rendu inéluctable. L'Europe doit se construire ou mourir, pour que seuls s'y retrouvent ceux qui la souhaitent vraiment. Il faut avoir enfin confiance aux peuples européens, et faire se taire les populismes exploitant ce fossé qui s'est creusé entre des élites frileuses et des citoyens fondamentalement européens.

C'est à nous, Européens convaincus, de rassembler derrière une idée européenne rigoureuse, exigeante et démocratique, enfin digne de sa dimension historique, la majorité de nos concitoyens. Il nous incombe un devoir de pédagogie et de patience. Mettons les Européens face à un choix clair : appartenir à l'Union, en acceptant les contraintes pour en recueillir les fruits, ou en sortir. C'est par peur d'une telle attitude que nos concitoyens ont perdu la foi dans le projet européen. C'est à nous de la leur rendre, et de faire renaître en France, et dans le reste de l'Union, le souffle européen. Car l'Europe se fera par ses peuples. Et je souhaite ardemment qu'elle se fasse.

Wladimir d'ORMESSON

La décentralisation : le désenchantement

par Eric DUSSOUBS

La décentralisation est plus qu'une modification circonstancielle de la démocratie française. Va-t-on se donner des moyens de la réussite en simplifiant l'architecture trop coûteuse des pouvoirs ?

Connaissiez-vous l'histoire de Sigismond, contée par Calderon de la Barca, en 1674 ? Roi héritier mais privé de ses droits, enfermé depuis sa naissance dans une tour, isolé du monde, il s'imagine un monde idéal et parfait, dans lequel il place ses plus grands espoirs. Lorsqu'à la faveur d'une révolte il est libéré, la découverte de la réalité est un choc. Une désillusion. Un désenchantement. Ce thème est très répandu dans le Siècle d'Or espagnol. " *La vie est un songe* ", écrit Calderon. Aujourd'hui, à la lecture des projets gouvernementaux pour l'organisation administrative de la France, sourd une désagréable impression de déjà vu. Au mois de juin dernier, nous avons porté aux plus hautes fonctions un gouvernement d'inspiration libérale, dont la décentralisation constituait l'une des priorités affichées. Huit mois et une loi constitutionnelle presque votée plus tard, le désenchantement est amer.

Certes, le gouvernement n'en est qu'à la première étape de son travail. La loi constitutionnelle est une première pierre, et sera suivie dans les semaines qui viennent par des lois organiques, qui préciseront les conditions d'exercice du référendum local, le cadre législatif des expérimentations, la mise en œuvre du principe de subsidiarité, et l'adaptation de la fiscalité locale aux besoins des collectivités, puis par des lois ordinaires qui opéreront les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales.

Certes, il n'est peut-être pas opportun de discuter de réforme administrative, alors que les menaces de guerre en Irak sont de plus en plus nettes et alors que la situation économique de la France se détériore d'une façon inquiétante. D'aucuns diront que la décentralisation n'est pas urgente. En vérité, il n'y a plus d'urgence. Il y avait urgence à repenser la décentralisation au début des années 1990, lorsque les problèmes commençaient à se poser. Aujourd'hui, nous sommes au-delà de l'urgence. *La décentralisation est une nécessité absolue et impérieuse pour la sauvegarde de notre démocratie.*

Les enjeux de la réforme

Il est inutile de rappeler les fondements et la légitimité de l'existence d'un Etat démocratique, qui résulte d'un transfert de pouvoir volontaire des citoyens vers l'Etat, que certains auteurs ont analysé en terme de contrat passé entre le peuple et ses représentants. Lorsque le contrat est rompu, lorsque le peuple a l'impression de ne plus être la source de pouvoir et que ses représentants sont devenus ses maîtres, alors l'Etat cesse de croître. Il devient, comme l'écrivait Nietzsche, " le plus froid des monstres froids ", et commence à dépérir. De nombreux indices montrent le fossé croissant entre l'Etat et les citoyens : abîmes d'abstention, chute vertigineuse de l'engagement politique, discrédit des représentants du peuple, repli sur des communautés, crise de l'autorité publique... la liste n'est pas exhaustive mais suffit à faire peur, suffit à ce que l'on s'interroge sur l'avenir de l'Etat. Certaines organisations politiques extrémistes ne s'en privent d'ailleurs pas, et leur audience croissante traduit cette crise citoyenne. Seule la revalorisation du citoyen permettra de revigorer la politique, et de pérenniser l'Etat.

Voilà les enjeux véritables de la réforme de la décentralisation. Qu'est-elle sinon la traduction institutionnelle d'une volonté de rapprocher physiquement la décision politique du citoyen ? La primauté donnée aux représentants locaux des citoyens sur l'administration centrale n'est-elle pas la seule tentative rationnelle de relégitimer l'Etat, qui n'est originellement que le délégué du souverain ? L'annonce d'une politique de décentralisation est vécue comme un immense espoir, comme un puissant remède pour guérir l'Etat de ses infirmités, et les citoyens de leurs doutes.

Espoir d'autant plus grand que c'est la première fois dans l'histoire constitutionnelle française qu'un gouvernement et des lois se soucient de faire de nos institutions des institutions décentralisées. Nous sommes à un moment crucial, qui peut être historique. Et bien peu de monde s'en soucie. Pour la première fois, la loi fondamentale française remet en cause le jacobinisme, la

centralisation excessive de la décision, la tutelle de Paris sur le reste du territoire. Pour la première fois un gouvernement se soucie enfin de faire mentir le constat établi par Jean-François Gravier, " Paris et le désert français ". Pour la première fois nous revenons aux sources de l'histoire de la République, juste après que la Révolution de 1789 ait chassé l'autoritarisme royal du pouvoir. Nous revenons aux principes de la Constitution girondine, qui fut oubliée en même temps que ses auteurs furent exterminés par les jacobins. *Le gouvernement Raffarin peut, en cet instant de notre histoire, tout changer.*

On a dit le projet constitutionnel mal rédigé, contenant de nombreuses dispositions qui relèvent du domaine organique, ou même du domaine de la loi ordinaire. Mieux vaut y voir une volonté forte du gouvernement d'inscrire dans la loi fondamentale, au plus profond du cœur de la République, des principes essentiels qui rapprocheront effectivement le pouvoir des citoyens. Qu'importe, en définitive, la méthode juridique ? Là n'est pas le désenchantement.

Quels moyens ?

Les collectivités territoriales sont promises à d'extraordinaires responsabilités, cela est acquis et nourrit l'espoir. La question est maintenant : comment ? C'est là que la réforme gouvernementale perd singulièrement de son ampleur, et que les enjeux qu'elle vise semblent la dépasser.

Rien ne filtre quant aux moyens dont disposeront les collectivités. Des expérimentations seront mises en place. Ce système a déjà été largement utilisé, pour les établissements d'enseignement privé en 1959, ou pour la mise en place du revenu minimum d'insertion en 1988. Cette méthode a fait ses preuves. Elle est une transition idéale entre centralisation et transfert brutal de compétences aux collectivités. Néanmoins, l'expérimentation comporte le risque majeur de porter atteinte à l'égalité des citoyens. Elles devront donc être limitées dans leur objet, dans le temps et l'espace. Mais ces expérimentations se réalisant par voie législative ou réglementaire, le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat y veilleront efficacement. Encore une fois, le désenchantement ne réside pas dans la méthode, mais dans les moyens.

Rien ne laisse en effet penser que les collectivités territoriales auront les moyens financiers et humains de mettre en œuvre cette méthode. Les indices concourant même à la conclusion inverse. *Cesse-t-on de superposer les échelons de compétence et se décide-t-on enfin à réformer la fonction publique d'Etat au profit de la fonction territoriale ?* Ni les déclarations des ministres, ni les reconductions de crédits de la loi de finances, ne le laissent penser.

Donne-t-on enfin aux collectivités les moyens financiers d'assumer leurs compétences ? L'autonomie financière et fiscale des collectivités est consacrée par le projet constitutionnel. L'autonomie fiscale existait déjà : les collectivités peuvent fixer le taux de certains impôts depuis 1980. Elle est renforcée : les collectivités pourront en déterminer l'assiette dans une certaine mesure. Mais cette autonomie fiscale sera-t-elle suffisante ? On peut en douter. La condition essentielle de la décentralisation n'est pas l'autonomie fiscale, mais l'autonomie financière. C'est dans ce domaine que la situation est la plus préoccupante : alors que la part de ressources propres dans le budget des collectivités représentait environ 54% hors emprunt en 1982, toutes collectivités confondues, cette part est tombée à environ 40% pour les communes et les départements, et à moins de 35% pour les régions. Dans le même temps, les effectifs ont progressé de 36%. Le système des dotations de l'Etat, enveloppes globalisées, s'est perverti. Conçues à l'origine comme un solde venant compléter les ressources propres des collectivités, les dotations globales de fonctionnement n'ont cessé d'augmenter à mesure que les ressources propres diminuaient. De sorte que ce qui était originellement un solde est devenu une règle, dispensant l'Etat de réformes essentielles. Le malaise financier est profond. Il est inévitable que le gouvernement assortisse son projet constitutionnel d'une refonte de la fiscalité locale et d'une réorganisation de la fonction publique. Là réside précisément le désenchantement.

Sortir du flou

Car rien de convaincant n'arrive. La péréquation, mécanisme permettant d'assurer l'égalité financière entre les collectivités, devrait être mise à la charge des dites collectivités. Une charge de plus, sans que l'on sache bien quelles seront leurs ressources. Les débats à l'Assemblée ont bien montré le flou qui entoure les intentions du gouvernement sur le volet financier. Le projet constitutionnel dispose que " les recettes des collectivités représentent une part *déterminante* de leurs ressources ". Est-il besoin de rappeler que tant dans la jurisprudence du Conseil d'Etat, que dans celle de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale et du Sénat, le terme " déterminant " se quantifie généralement autour de 30%, 40% ? De nombreux parlementaires ont tenté de substituer le terme " prépondérant ", traduisant une part bien plus importante, au terme " déterminant ". Sans que le gouvernement l'accepte, ni s'en explique. Comme si en décentralisant, il signait un chèque sans provisions.

Et le volet financier n'est pas le seul aspect désenchanteur du projet de loi. La décentralisation est un avatar institutionnel recentrant la vie politique autour du citoyen. Elle est par excellence le mécanisme institutionnel de la

démocratie, par opposition au jacobinisme républicain. Le texte gouvernemental est, sur ce point, d'un silence encore plus inquiétant. La mesure-phare serait, aux dires du gouvernement, le référendum local. Mais le système mis en place est assez singulier : on donne force obligatoire au référendum, dont le résultat lie les autorités politiques locales, mais son organisation reste à la discrétion de l'assemblée délibérante de la collectivité. Tout au plus sera-t-elle obligée d'inscrire à son ordre du jour la question dont elle aura été saisie par les citoyens. Sans aucune obligation d'organiser le référendum. Sans faire cas, en définitive, des doléances des citoyens.

Alors que le gouvernement Raffarin pourrait bouleverser nos institutions, les rendre enfin plus accessibles, plus claires et plus intelligibles, donner un réel pouvoir aux collectivités territoriales et aux citoyens, *le projet de loi constitutionnelle demeure un chantier à peine ouvert*. Les interrogations demeurent nombreuses, dont celle-ci n'est pas la moindre : qui contrôlera le respect de l'autonomie des collectivités territoriales ? Cette autonomie relevant du domaine de la loi, la tâche incombe normalement au Conseil Constitutionnel. Lorsque l'on sait que les pertes de ressources des collectivités n'ont jamais été considérées par le Conseil comme une entrave à leur libre administration, on peut douter de l'efficacité d'un tel contrôle. N'eût-il pas mieux valu, à l'instar de ce qu'avait proposé le député UDF Pierre Albertini, confier ce contrôle à la Cour des Comptes ? On aurait pu aussi imaginer une autorité administrative indépendante exercer ce contrôle : le droit doit s'adapter devant la volonté politique et la nécessité citoyenne.

Le projet Raffarin laisse un goût d'inachevé. Un formidable espoir déçu par les contingences financières, les réticences à réformer l'Etat et la fonction publique, l'obstination à maintenir le citoyen à l'écart des décisions politiques et du débat public – le choix de soumettre le projet de loi constitutionnelle au vote de Congrès, et non à référendum comme l'y autorise l'article 89 de la Constitution, est de ce point de vue révélateur. Petits Sigismonds, il ne nous reste du grand espoir insufflé qu'un ineffable désenchantement.

Eric DUSSOUBS

Petit bréviaire de la modification

par Jean-Pierre PRÉVOST

*Ce constat paraîtrait usurper son titre par excès de pessimisme
s'il ne se terminait pas par le mot " valeur ". Lire son bréviaire incite
à un effort de clarification et de redressement*

Tout ce qui existe se modifie : le soleil connaît des éruptions ; les rochers, l'érosion ; davantage encore les êtres vivants, les civilisations qui, chacun le sait, sont mortelles, les nations elles aussi. Ce sont précisément quelques-uns des changements qui, souvent par glissements progressifs et donc imperceptibles, ont modifié en profondeur notre pays et l'Europe toute entière depuis, disons, les années soixante avec le retour de De Gaulle au pouvoir, la construction du mur de Berlin et la fin de la guerre d'Algérie. On voudrait les recenser ici (leur choix étant bien entendu de la seule responsabilité de l'auteur qui n'a pas cherché à être exhaustif). La modification est telle en effet qu'elle amène à s'interroger sur notre identité nationale. Une nouvelle nation, une nouvelle Europe sont en train de voir le jour, avec de nouveaux habitants de nouvelles mœurs, de nouvelles aspirations malgré les résistances et les blocages de toutes sortes. Il faut en prendre conscience.

Ancêtres. Les Français descendaient autrefois tous des gaulois, c'est du moins ce qu'on leur enseignait jusqu'à une date récente ainsi qu'à tous les indigènes à qui nous avons apporté la " civilisation ". Les temps ont changé mais a-t-on pris conscience qu'un bon tiers de nos concitoyens se réclame d'autres ancêtres et d'un autre cheminement. Pour reconstituer une nation homogène ne faudrait-il pas s'intéresser à leur passé ? L'enseignement de l'histoire, hélas, semble avoir déserté nos écoles...

Argent. On disait naguère qu'il était le nerf de la guerre mais la société française n'en était pas obsédée. D'autres valeurs prenaient le pas sur l'enrichissement privé : de l'amour du travail bien fait au respect des anciens, des plaisirs de la conversation et de l'amitié au patriotisme et au sens civique, au point de mépriser les " nouveaux riches " à la manière de Zola et de bien d'autres. Les temps ont changé et les partisans de la frugalité donnent aujourd'hui l'impression de crier dans le désert. L'augmentation continue du pouvoir d'achat depuis le début des Trente Glorieuses semble avoir tourné la tête aux meilleurs , en commençant par les syndicats. Mais la tendance économique n'a-t-elle pas commencé à s'inverser. N'est-il pas temps de songer sérieusement au bonheur de vivre plutôt qu'à la soif toujours insatisfaite de posséder ?

Banlieues. Autrefois évocatrices de plaisirs champêtres, voyez les peintres impressionnistes, de petits pavillons, de bals musettes, les voici devenues, l'exagération aidant, synonymes de violences, de voitures brûlées, de " tournantes ". Les rendre agréables à vivre sera une œuvre de longue haleine qui suppose l'engagement de tous, le changement des mentalités, l'acceptation des différences. L'Etat à lui seul est impuissant à le faire. N'est-ce pas à la société civile de s'engager ? Des initiatives fleurissent un peu partout. A chacun de se sentir concerné plutôt que de fermer sa porte.

Bénévolat. Bonne nouvelle ! Voici qu'il se développe et pas seulement dans les banlieues. Il était temps, la France ayant toujours été à la traîne dans ce domaine par rapport aux pays voisins. De l'aide à la lecture aux soins palliatifs, des restos du cœur aux plages polluées, des bataillons de bénévoles s'engagent spontanément, sans chercher ni gloire, ni publicité, ni autre bénéfice que d'aider. Plus leur nombre grossit, plus ils pèseront, soyons-en certain, dans le débat politique.

Citoyen. La Gauche au pouvoir est passée du substantif à l'adjectif. Elle avait un discours " citoyen ". Mais que sont devenus les citoyens, le sens civique, l'obligation morale de voter ? Qui se réclame encore de sa citoyenneté sinon pour affirmer ses droits ? Le service militaire supprimé, ce qui était inévitable dans le monde d'aujourd'hui, il ne reste guère de lieu où forger la citoyenneté alors que le fossé risque de se creuser davantage, du fait des discriminations à l'école, au travail, pour se loger, entre " Français de souche " et ceux que l'on appelle parfois " citoyens de papier ", naturalisés de fraîche date et, pour certains, par commodité seulement, et qui ne bénéficient guère de la solidarité ou au moins de la convivialité de leurs " concitoyens "

Corporatisme. La Révolution de 1789 avait aboli les corporations. Mais chassez le naturel, il revient au galop. La défense des intérêts particuliers en France, depuis une vingtaine d'années surtout, n'a d'égale que la pusillanimité des gouvernants. On cède toujours et à tout le monde pourvu que les revendications soient bien relayées par les médias et que la menace de désordres, de grèves ou de sanction électorale soit brandie. En conséquence, les effets d'annonce cachent un profond immobilisme d'autant plus grand que l'on se rapproche du cœur de la machine étatique. Malheur à ceux, par contre, qui ne sont pas électeurs ou qui ne trouvent pas l'oreille de l'opinion. On aurait pu penser que l'avènement d'un parti majoritaire, maître de tous les rouages de l'Etat permettrait de mettre fin à ces pratiques qui finiront par asphyxier notre pays, mais être majoritaire ne donne pas forcément du courage !

Délocalisation. Lorsqu'une usine ferme ses portes en France parce qu'il est moins coûteux d'effectuer le même travail dans un autre pays, le premier réflexe est de crier au scandale, justifié lorsque des financiers inhumains procèdent à des liquidations brutales et souvent aux frais de la société, et de dénoncer pêle-mêle libéralisme et mondialisation. Et cependant, comment parviendra-t-on à rééquilibrer la planète, à redonner espoir aux milliards d'hommes et de femmes qui vivent au seuil de la misère si l'on ne permet pas une nouvelle répartition du travail ? On ne peut pas vouloir de hauts salaires, des horaires de travail réduits, une retraite précoce, des avantages sociaux multiples et continuer à fabriquer ce que d'autres ne demandent qu'à assurer pour un coût très inférieur mais qui représentera pour eux une chance de survie et une perspective de développement. La mondialisation n'aurait-elle pas d'abord besoin de pédagogues ?

Démographie. Si Alfred Sauvy vivait encore, il nous rappellerait que la démographie commande pour une large part l'histoire des peuples, la marche de leur économie, leur dynamisme. Or l'Europe, et notre pays n'est pas épargné, est entrée depuis quelques décennies dans une période catastrophique du fait de la baisse brutale de la fécondité qui contraste avec l'explosion démographique de la plupart des pays pauvres. L'Afrique qui était moitié moins peuplée que l'Europe au début du siècle dernier l'avait rattrapée avant l'an 2000 et aura deux fois plus d'habitants dans vingt ans. Le déclin démographique de l'Europe est une donnée fondamentale qui n'est pas encore intégrée dans les programmes politiques et qui dépasse de beaucoup le seul problème des retraites.

Dieu. " Comment se fait-il que cet Absent né au désert, il y a trois mille ans soit toujours parmi nous ? " interrogeait récemment Régis Debray (*Dieu, un itinéraire*. Editions Odile Jacob 2001, un livre passé inaperçu et qui mériterait

cependant d'être lu et relu par tous croyants et incroyants). La mort de Dieu avait pourtant été solennellement proclamée à l'orée du XXème siècle et beaucoup y avaient cru. Voici qu'il réapparaît. Il aurait simplement changé d'adresse (voir religions)...et ses fidèles de vocabulaire.

Droits acquis. Aussi sacrés, sinon plus, que le droit de propriété. Elément majeur de conservatisme caractéristique d'un pays vieillissant. En leur nom se maintiennent en place des structures archaïques qui survivent aux frais du contribuable ou, par le biais du déficit, des générations futures, exsangues avant que de naître !

Ecole. Après l'explosion scolaire de la seconde moitié du siècle dernier et le délire utopique issu de mai 1968, voici l'heure des constats : le "mammoth" est en panne. Le corps enseignant vieillissant et démoralisé va, pour une large part prendre sa retraite sans que ceux qui vont remplacer les partants disposent de repères suffisants. Au surplus, l'arrivée massive des enfants de l'immigration, depuis le début du regroupement familial en 1974 n'a pas été prise en compte. Difficultés d'acquisition des données de base, ségrégation pratiquée par toutes les familles qui le peuvent, incivilités et tensions. Un douloureux révélateur des troubles profonds que notre société connaît mais semble impuissante à bien traiter.

Europe. Depuis un demi siècle et l'initiative de Robert Schuman de créer un pool charbon-acier entre les ennemis d'hier, l'Europe a engagé sa marche vers l'unité malgré l'opposition de beaucoup de ceux qui maintenant s'en réclament. L'Union a fait tache d'huile jusqu'à se rapprocher, avec l'adhésion programmée de Chypre des rives orientales où, selon la mythologie, elle serait née et où Zeus, lui-même, déguisé en taureau, aurait enlevé cette fille d'un roi de Phénicie et l'aurait amenée en Grèce. Mais parviendra-t-elle enfin à se doter des institutions qui en feront une puissance politique ? Et pour quel destin ? Se refermera-t-elle sur elle-même, laissant aux Etats-Unis d'Amérique et au dollar le soin de gouverner l'univers ou sera-t-elle capable de regarder vers l'autre rive, de s'ouvrir à l'autre monde, si proche, celui des pauvres de la planète ?

Immigration. La nature ayant horreur du vide, l'immigration en provenance des pays à croissance démographique rapide va continuer de changer de manière spectaculaire la physionomie des pays européens dont plusieurs ont vu, pour la première fois cette année, leur population diminuer. Ceci ne se fait pas sans difficultés tant le repli sur soi est la réaction spontanée des peuples vieillissants. En effet contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis où l'immigration a surtout permis de peupler des territoires encore vierges et est

devenu de ce fait un mouvement naturel, il s'agit dans notre pays d'accueillir de nouveaux arrivants dans une société où toutes les règles sont déjà fixées. La nation est mise au défi de trouver un nouvel équilibre, ce qui suppose écoute et compréhension réciproques. C'est à ce prix seulement qu'elle méritera de ne pas figurer dans le camp de la " vieille Europe " .

Islam. De quatre à six millions de personnes vivant en France, dont probablement un tiers de nationaux (la loi républicaine interdit tout recensement à ce sujet, ce qui explique le flou des évaluations), se proclament musulmans. Même si la France était encore, il y a cinquante ans, une grande puissance musulmane, il faut bien avouer que l'ignorance des Français demeure immense à ce sujet et leur opinion faussée par des préjugés et des fantasmes entretenus depuis les Croisades. Il faudra bien pourtant faire avec d'autant plus qu'il y a tout lieu de penser que la place des musulmans dans la communauté nationale ne cessera d'augmenter tant du fait de l'immigration que d'un taux de natalité très supérieur à celui des " Français de souche " . A noter que la France est l'un des rares pays d'Europe qui n'a pas de parlementaire d'origine musulmane.

Majorité. Pour la première fois dans l'histoire de la République Française, un parti dispose de tous les leviers de commande. Même le général de Gaulle n'avait pas connu une telle situation ! Mais le pouvoir absolu affole toujours ceux qui le détiennent sans qu'il soit une assurance d'efficacité... surtout si leur base électorale est étroite et fragile. A défaut d'entreprendre sérieusement les réformes de fond nécessaires, il reste la tentation de manipuler les lois électorales, ce qui n'a jamais porté chance à ceux qui s'y sont exercés.

Médias. Ce sont désormais les maîtres de la vie publique. Ils envahissent même la sphère de la vie privée. La télé-réalité devient l'idéologie de la vie moderne et les présentatrices et présentateurs sont plus célèbres que les meilleurs de nos savants et de nos écrivains. Il s'agit d'un théâtre de l'illusion d'autant plus pernicieux qu'il pervertit la notion du temps et donc de l'effort pour faire vivre le public dans l'immédiateté. Cet univers de bulles de savon impressionnent ceux qui veulent l'être. A trop s'y fier, - mais qui y échappe ? - on oublie le monde tel qu'il est et qui finit toujours par se faire entendre. L'éclatement de la bulle internet que les médias ont aidé à grossir en est un bel exemple. Quel sera le prochain ?

Mœurs. La France s'est urbanisée très rapidement au rythme de l'évolution du pouvoir d'achat. Quel rapport entre la fermière bretonne des années cinquante et la secrétaire de direction qu'est devenue sa petite fille ? L'évolution

des mœurs a subi fatalement de grands coups d'accélérateurs qui déconcertent plus d'un : concubinage, contrôle des naissances, naissances hors mariage, divorce, homosexualité reconnue et acceptée, etc. Plus individualistes, déracinés pour la plupart, les Français tissent peu à peu de nouvelles règles de vie. Sont-ils moins moraux que leurs aînés ? Pas évident. La famille demeure une valeur sûre. Les mœurs sont faites pour s'adapter aux conditions extérieures. L'important est qu'elles respectent les grands principes de l'humanisme et soient facteurs d'épanouissement et non d'oppression.

Notoriété. L'opinion ne tolère pas l'anonymat. Il lui faut des grands hommes/femmes. Au siècle dernier, avant la radio et la télévision, on se contentait de quelques noms. Aujourd'hui la notoriété se construit à coups de passage à la télévision sur quelques brindilles de savoir ou de pouvoir, parfois de simple esbroufe. Ce qui explique qu'elle ne soit le plus souvent que feu de paille dangereux en définitive pour la santé sociale d'une nation déconcertée par le caractère éphémère de célébrités censées incarner des valeurs et qui retournent à l'oubli aussi vite qu'elles en étaient sorties.

Progrès. Naguère moteur de l'histoire, le progrès sous toutes ses formes a pris un coup de vieux. La société est profondément déboussolée. Elle n'a plus de cap. Les machinistes – ceux qui nous gouvernent - passent leur temps à poser des rustines sur des situations d'urgences mais n'ont manifestement pas trouvé les relais d'utopie qui permettrait de mobiliser les Français. N'y aurait-il pas d'autre avenir quand on a vingt ans que l'assurance d'une retraite convenable ?

Religions. L'intuition d'André Malraux – "Le XXIème siècle sera spirituel ou ne sera pas" - aurait-elle été juste ? Après des décennies d'athéisme militant et de laïcité combattante, voilà que les religions relèvent la tête. L'Islam longtemps ignoré interpelle l'Etat lui-même. De nouvelles règles vont devoir être trouvées et il faudra bien que l'école elle aussi s'y adapte et accepte de parler des religions autrement qu'à la dérobée. Mais les croyants d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier, plus autonomes, plus critiques. Les religions sont de plus en plus "à la carte".

Retraites. L'allongement de la vie offre maintenant la perspective de passer plus du tiers de son existence en situation de retraité, ce qui n'est pas bon pour les systèmes de retraite par répartition qui voient le rapport cotisants-bénéficiaires se dégrader à vive allure en raison de multiples facteurs aggravants : départ en retraite des générations du " baby boom ", avancement de l'âge de la retraite, recul de l'âge d'entrée dans la vie professionnelle, chôma-

ge important, la bougie des actifs brûlant par les deux bouts ! A cela s'ajoute une croissance désespérément molle. Mais au-delà du niveau des retraites, ne faudrait-il pas réfléchir aussi à la place des retraités dans la société, le rôle qu'ils peuvent y jouer au lieu de peser passivement sur les comptes de la nation ?

Sans. Ils sont de plus en plus nombreux : sans logis, sans travail, sans papiers, sans famille... On les compte aujourd'hui par millions ces exclus qui vivent en marge de la société et dont l'écart, non seulement de revenus mais de conditions de vie et de chances de s'en sortir, avec les " inclus " ne cesse de s'accroître malgré toutes les formules de prise en charge publique : aide au logement, allocations chômage, revenu minimum d'insertion, Samu social et le développement des associations caritatives traditionnelles : secours catholique ou populaire, armée du salut ou récentes : ATD quart monde, Emmaüs, restos du cœur... Mais cela ne signifie-t-il pas que quelque chose ne tourne pas rond dans notre monde moderne ? A force de grandir ce fossé ne finira-t-il pas par nous engloutir tous alors qu'il devrait être possible de le réduire sinon de le combler avec un peu moins d'égoïsme et un peu plus de générosité.

Sens. Ayant perdu racines et repères, l'homme moderne, englouti dans une opulence dont il n'a pas conscience et qui le laisse insatisfait car il veut avoir toujours davantage, vit dans le stress, la souffrance et le désarroi particulièrement sensibles chez les jeunes. Pour sortir de cette crise, saura-t-on redonner un sens à nos contemporains, une espérance partagée où l'être passera avant l'avoir ?

Sécurité. Thème majeur des dernières campagnes électorales, l'insécurité est à une société ce que la fièvre est au malade. On peut, grâce à des médications appropriées la faire baisser mais l'effet risque d'être provisoire tant que l'on ne s'attaque pas aux racines du mal. " Sans justice, le royaume n'est qu'une immense bande de brigands " écrivait déjà Saint Augustin.

Sexe. Cinéma, télévision et magazines l'ont fait sortir de l'intimité de la vie des couples et l'ont banalisé. La révolution sexuelle de mai 68 avait déjà fait tomber bien des tabous. De l'IVG au PACS, le législateur a suivi. Il n'était pas prévu cependant qu'il devienne une véritable industrie, souterraine pour l'essentiel : trafics mafieux, réseaux de prostituées malgré elles, films pornographiques, pour sombrer dans l'abjection de la pédophilie qui n'épargne ni éducateurs ni prêtres. Là-encore c'est la jeunesse qui en subit les effets, les relations entre garçons et filles se dégradent un peu partout, si l'on en croit les sociologues. Comment sortir du couple infernal Sexe et Violence ?

Terrorisme. Hydre aux cents visages, le terrorisme, souvent utilisé par les anarchistes, les minorités ethniques et les peuples asservis, a pris une ampleur soudaine avec l'attentat du World Trade Center, l'Amérique étant défiée sur son propre sol par des extrémistes musulmans au moment où elle devient précisément la seule super-puissance mondiale. Disposant d'un leader Ben Laden, vivant ou mort qu'importe, tant le mythe est réel, d'une organisation al Quaïda, de ressources financières, de compétences technologiques et d'un vivier de volontaires kamikazes, ce terrorisme planétaire constitue désormais l'une des données essentielles des relations internationales, on le voit bien en ce moment avec l'Irak. Mais relisons La Fontaine : le lion de la fable devenait fou face au harcèlement d'un moucheron. L'homme le plus puissant du monde ferait bien de ne pas l'imiter.

Valeurs. Elles font un retour remarqué. Le " tout est permis " a montré ses limites et ses dangers. L'humanisme reprend ses droits, c'est-à-dire le rappel des obligations que chacun doit respecter à commencer par le respect précisément, la tolérance, l'acceptation de règles, le retour en quelque sorte à une conscience morale qui récuse l'égoïsme et le laxisme. Mais il faudra du temps pour que le retournement produise son effet, le temps de former une nouvelle génération qui concilie autorité et liberté et pour qui l'effort sera naturel et nécessaire. Une tâche exaltante pour qui veut s'y employer !

Jean-Pierre PRÉVOST

La modification par la guerre

J. GIROUDOUX

" Je la connais la guerre. Tant qu'elle n'est pas là, tant que ses portes sont fermées, libre à chacun de l'insulter et de la honnir. Elle dédaigne les affronts du temps de paix. Mais dès qu'elle est présente, son orgueil est à vif, on ne gagne sa faveur, on ne la gagne que si on la complimente et la caresse. C'est alors la mission de ceux qui savent parler et écrire, de louer la guerre, de l'aduler à chaque heure du jour, de la flatter sans arrêt aux places claires ou équivoques de son énorme corps, sinon on se l'aliène ". (Démokos)

" La guerre de Troie n'aura pas lieu ".

La chronique des Lettres

par Philippe SÉNART

- Jean-Marc Varaut : *Descartes , un cavalier français*
- Jean-Marie Rouart : *Nous ne savons pas aimer*
- Jean d'Ormesson : *C'était bien*

Maurice Thorez a prononcé en 1946 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne pour le trois cent cinquantième anniversaire de Descartes un discours mémorable dans lequel il salue en lui un précurseur du socialisme matérialiste et, dans celle des alliés sur l'Allemagne hitlérienne, la victoire du philosophe. " Le monde aime la France, proclamait-il, parce que dans la France il reconnaît Descartes et ceux qui l'ont continué. A travers les tempêtes et les nuits qui se sont abattues sur les hommes, c'est Descartes qui, de son pas allègre, nous conduit vers les lendemains qui chantent ". Jean-Marc Varaut ¹, citant ce discours dans le livre qu'il consacre à celui qu'il a accompagné durant toute sa vie dans " la recherche de la vérité par la lumière naturelle ", marchant au même pas que lui, chante une autre chanson .

C'est un chant d'amour et de piété mais aussi un chant d'assaut entonné à la pointe de l'épée dans ce combat pour la vérité dont le cavalier français (ainsi, après Péguy, le nomme Jean-Marc Varaut) a eu, en un temps de tumultes, l'initiative. Louis XIV l'avait récompensé en lui octroyant sur sa cassette le 6 septembre 1647 une pension de 3000 livres. Descartes a été d'abord, en effet, un soldat. " Il aimait véritablement la guerre " a dit son ami le P. Baillet par qui nous connaissons mieux sa vie que par lui-même. Il l'a faite un peu partout en Europe pour le plaisir, aussi bien dans l'armée protestante du prince de Nassau que dans l'armée catholique du duc de Bavière, jusqu'au jour où il eut, en passant par la Pologne et la Hongrie à l'occasion d'une guer-

¹ Ed. Plon.

re qui l'avait attiré, la révélation en trois songes de " la science admirable " à laquelle il consacra dès lors toutes les forces de son esprit. Il alla en remercier la Sainte Vierge à Lorette.

" Tranquille dans sa foi ", ayant, il l'a dit, la religion de sa nourrice et de son roi, Descartes n'en a pas été dérangé par cette révélation. Il ne faut pas l'imaginer, comme certains, se débarrassant de Dieu par une boutade pour ne plus avoir d'ennuis avec l'Eglise. Il a voulu douter de tout, certes, sauf qu'il pense. Il pense et, parce que donc il existe, Dieu existe. C'est sa première certitude. Mais est-ce qu'il pense juste, s'inquiétait le bon papa Faguet dans l'étude de son *XVIII^e siècle* sur Descartes. Et s'il pensait faux ? Est-ce de son " je pense " qu'il tire Dieu ? N'est-ce pas plutôt Dieu qui authentifie et garanti sa pensée ?

Le Dieu de Descartes, intuition fondamentale de notre connaissance, c'est le Dieu du catéchisme, " être infiniment parfait et infiniment bon, Il ne peut ni se tromper ni nous tromper ", cela est dit dans l'acte de foi du chrétien. Descartes le récite chaque soir dans sa prière.

Dieu étant posé une fois pour toutes dans son incontestable évidence, Descartes peut, non pas s'en débarrasser, mais marcher d'un pas désormais assuré dans la découverte des vérités, filles de la Vérité première, sur les chemins d'aventure qu'il s'ouvre à travers la vie. La raison ne peut que conforter la foi. *Fides confortat ratione*, a dit saint Thomas d'Aquin. Jean-Marc Varaut a présenté à l'oral de son baccalauréat le *Discours de la méthode* et la *Somme théologique*. Cartésien, thomiste, il joue gagnant sur les deux tableaux.

Il y a dans ce livre d'amour et de piété, mais poseur de questions, un chapitre très intéressant sur " le silence politique de Descartes ". Lui qui veut avoir réponse à tout, pourquoi en politique resterait-il muet ? Désintéret ? Non certes. " Etant, dit-il, l'une des parties de cet univers et plus particulièrement de cet état, de cette société, de cette famille ", il s'en suit qu'il doit " préférer les intérêts du tout dont on est partie à ceux de sa personne ". Déjà dans cette primauté affirmée de la société sur l'individu, il y a l'amorce d'une politique. Prudence, alors ? peut-être. Il déclare qu'il n'appartient qu'au souverain de " régler les mœurs des autres ". Prudence ou sagesse ? Descartes est partisan de l'ordre établi. Mais l'ordre établi qui est en son temps l'ordre monarchique n'est jamais qu'un ordre historique. " Les institutions de chaque époque répondent à leurs besoins ", professera plus tard Fustel de Coulanges. Conseillant par hasard une princesse, Descartes privilégie l'expérience, c'est-à-dire la référence à l'histoire, sur la raison pour ce que dans les affaires de gouvernement " on a rarement à traiter avec des personnes parfaitement

raisonnables ". Confiant en la raison dans sa conduite personnelle, il est en politique, dans la conduite générale, empirique. Jean-Marc Varaut tire du silence politique de Descartes, une leçon qui n'est pas loin d'être maurrassienne.

Qu'a cherché Descartes ? La paix intérieure. Il aspirait, ce guerrier, au repos de l'âme. On a feint de croire qu'il était allé quérir en Hollande les conditions physiques et intellectuelles de cette paix. Il y a été, à la fin de sa vie, accusé d'athéisme et il a fui en Suède auprès de la reine Christine ; mais ses ennemis l'y ont poursuivi. Il n'aura pas peu contribué à la conversion de la reine au catholicisme, et Jean-Marc Varaut, grand avocat habitué des causes pénales, émet l'hypothèse qu'il n'est pas mort d'un refroidissement pour être allé donner une leçon à la souveraine à cinq heures du matin, mais qu'il a été bel et bien assassiné. " Une biographie n'est pas un roman policier ", écrit Jean-Marc Varaut. Elle n'en ménage pas moins dans la grande clarté cartésienne une zone d'ombre. On conclura de ce livre fervent, préface nécessaire à la lecture ou à la relecture de Descartes, que la recherche de la vérité est, en tout temps, une entreprise dangereuse.

*
* *

Il arrive que la première phrase d'un livre en fournisse immédiatement la clef. La première phrase du livre de souvenirs de Jean-Marie Rouart, *Une jeunesse à l'ombre de la lumière*, " j'ai cherché Léopold Robert à Venise ", n'ouvrait, on s'en souvient, qu'une fausse piste. Après celles de Bernis et de Morny, J.-M. Rouart allait-il écrire une biographie du peintre Léopold Robert ? Mais Léopold Robert n'était pas fait pour vivre, il ne pensait qu'à la mort. J.-M. Rouart ne saisissait ce prétexte que pour parler de son père, " peintre lui aussi et pas très doué pour la vie ". Par un double détour, il ne nous ramenait de Léopold Robert et de son père, Augustin Rouart, qu'à lui-même qui a écrit : " Mieux vaut mourir que vivre ". Malade de son illustre famille, réprouvant la passion morbide des descendants de Berthe Morisot et d'Edouard Manet pour la peinture, ne trouvant en eux aucun recours contre la difficulté de vivre d'un adolescent tourmenté par la hantise de l'échec, " à vingt ans, dira-t-il, dans *Ils ont choisi la nuit*, j'ai songé à disparaître ".

" Le secours, je l'ai cherché dans l'amour ", écrit-il dans ce livre, mais il ajoute, lui qui, comme Drieu la Rochelle, est couvert de femmes, " c'est l'erreur à ne pas commettre ". En a-t-il cherché un, tel Barrès, dans la politique ? Il a été ébloui par les " feux du pouvoir ", c'est le titre de l'un de ses premiers romans. Mais qu'est-ce que le pouvoir ? Une femme qu'il a cru aimer prévient

Luc Lamy, le héros des *Feux du pouvoir* : " Ce que tu fais, si tu savais comme cela ne sert à rien " .

Y avait-il un choix à faire entre la politique et l'amour ? Jean-Marie Rouart a placé devant ce choix fatal les personnages de son grand roman *Avant-guerre* qui est celui de la génération sacrifiée des " vingt ans en 1935 " . Drieu la Rochelle dont le suicide a déterminé sa vocation littéraire avait éludé ce choix, mais d'une vie qu'il avait cru " ratée " , il avait tiré une œuvre réussie. Entre le double échec de la politique et de l'amour, la littérature trace une voie victorieuse. Jean-Marie Rouart confesse dans son second livre de souvenirs, *Nous ne savons pas aimer*², le pouvoir magique des mots : " S'ils conduisent à la mort, ils peuvent conduire à la vie " . Ils sont, seuls, créateurs.

Nous ne savons pas aimer procède d'une longue rêverie sur Napoléon. La première phrase de *Nous ne savons pas aimer* - " Je pensais à Napoléon, j'étais dans un lit, je n'y étais pas seul et je songeais " - en dévoile d'emblée le sens, celui d'une confrontation de Jean-Marie Rouart avec Napoléon Bonaparte. Jean-Marie Rouart n'avait cherché en Léopold Robert qu'un prétexte pour ne parler que de soi. Dans ce face-à-face avec Napoléon, il est obsédé par sa présence et, sans cesse, malgré bien des détours, il est ramené à cette grande figure, mais ce n'est pas celle du triomphateur, c'est celle de l'homme blessé, vaincu, humilié. Arrêté sur la route de l'Orient, lors de son expédition en Égypte, devant Saint-Jean d'Acre, Napoléon Bonaparte abandonne son armée et rentre à Paris pour se lancer dans une aventure politique. Bonaparte avait rêvé d'être Alexandre, il ne sera plus dès lors, a dit l'historien Albert Vandal, que Napoléon. Ce premier échec a, de Saint-Jean d'Acre à Moscou et à Waterloo, fixé son destin. Jean-Marie Rouart, toujours hanté par les figures de l'échec, le suit dans ce funeste cheminement de la gloire aux revers. Il avait, jeune journaliste, accompagné François Mitterrand dans une tournée électorale à Château-Chinon. Ce n'avait été dans un paysage de neige que pour y évoquer la retraite de Russie.

Jean-Marie Rouart nous dit qu'il rêve d'écrire un ouvrage sur Napoléon " pour y retracer son désastre intime " , et, aussi sans doute corollairement, ceux dans lesquels il a fait sombrer la France. Napoléon dont la vie s'est inscrite entre deux tentatives de suicide et qui apparaît déjà dans l'essai de Jean-Marie Rouart *Ils ont choisi la nuit*, ne s'est-il jeté dans l'action que pour braver son destin ? Non plus que dans l'amour, il n'aura trouvé dans la politique (et sur les champs de bataille) l'échappatoire cherchée. C'est dans et par

² Ed. Gallimard

l'écriture que Jean-Marie Rouart sait que l'on peut se sauver. Napoléon Bonaparte, auteur, jeune lieutenant d'artillerie, du *Souper de Beaucaire*, avait peut-être une vocation littéraire.

" L'écriture, dit Jean-Marie Rouart, est la seule activité qui permet d'accoupler la réalité et le rêve ". C'est en rêvant sa vie, en la transposant (ô Drieu !) dans une œuvre réussie qu'on est sûr de ne pas la manquer. *Nous ne savons pas aimer* que l'on pourrait aussi intituler *Nous ne savons pas vivre*, a procédé d'une longue rêverie sur Napoléon commencée dans un lit où l'on n'était pas seul. Jean-Marie Rouart l'a poursuivie sous le regard qu'il a voulu tutélaire de bons génies, un Jean d'Ormesson ou un Michel Déon, à travers une brillante carrière " parisienne ". Des femmes douces et cruelles ne cessent pas d'y passer. L'une d'elles, perdue et retrouvée, l'invite dans la dernière page du livre à le rejoindre à l'île d'Elbe. Ce n'est à ce rendez-vous fatal que pour y rejoindre Napoléon, y achever cette rêverie en y réfugiant, comme lui, de vaines espérances ?

Les îles, dans l'oeuvre de Jean-Marie Rouart, sont " maudites " : Noirmoutier, Skyros, Samos, Ibiza...c'est tout un archipel englouti. L'île d'Elbe, marquée au fer de l'Histoire par le destin, pourra-t-elle se soustraire à l'étrange malédiction ? Le " petit nuage rose " qui apparaît furtivement et à intervalles réguliers dans cette oeuvre et que l'on voit encore éclairer d'une lueur d'espoir l'aube livide de la nuit d'Ibiza, racontée dans *Les feux du pouvoir* et dans *Une jeunesse à l'ombre de la lumière*, n'apparaît pas dans *Nous ne savons pas aimer*.

*

* *

" J'ai souvent rêvé d'écrire une histoire du bonheur ", nous dit Jean d'Ormesson dans son dernier livre *C'était bien*³ ; et *C'était bien*, est-ce que ce serait enfin cette histoire du bonheur ? Jean d'Ormesson a été un homme heureux, il n'en a pas honte. Dans un siècle de feu et de cendres, au centre de la tempête, il s'est ménagé un refuge dans une petite île ensoleillée où il se baigne et où il trace sur le sable les signes de son intelligence avec l'ennemi. L'ennemi, c'est le monde, mais Jean d'Ormesson, homme de bonne volonté, s'en accommode et ces signes, ce sont ses livres. Il avait une envie folle de vivre. Pour faire la paix avec le monde, il n'a cessé de multiplier à son endroit,

³ Ed. Gallimard

dans son œuvre, les salutations et les remerciements. *Au revoir et merci*, c'est déjà le titre de l'un de ses premiers romans. Jean d'Ormesson nous donnait dans chacun rendez-vous au prochain. Celui-ci, il voulait l'appeler *Adieu* ou *L'affaire est dans le sac*. Enfin du sérieux ! Peut-être un testament.

Il ne s'y tourne pas tant vers le passé (il a déjà écrit et réécrit ses souvenirs) que vers l'avenir. Une énigme... Il en entrouvre prudemment les portes. Cet agrégé de philosophie a fait de trop bonnes études pour rester à court de questions d'école sur l'Infini et le Néant, auxquelles il n'attend pas de réponse, sinon peut-être celles du catéchisme de son enfance. Ce n'est pas de Dieu pourtant qu'il veut nous parler encore, toujours de lui. *Du côté de chez Jean* est le titre d'un autre de ses romans. *C'était bien*, sera-ce *Le temps retrouvé* de ce proustien ? Jean d'Ormesson se regarde, nous regarde vieillir avec le gentil émoi d'un homme que sa bonne éducation empêche de se livrer à des sarcasmes amers sur la condition humaine.

Il ne se plaint pas d'être né, il ne se sent coupable de rien, contrairement à ses contemporains, surtout quand ils sont de gauche, mais il ne s'attriste pas d'être mortel. Il accepte le sort commun. Vivre ici-bas toute une éternité, quel ennui ce serait ! Jean d'Ormesson n'a écrit une histoire du Juif errant que pour se l'infliger. Romancier, inventeur breveté de vies imaginaires, il estime que, pour lui, c'est assez d'une. Ionesco, jouant *Le roi se meurt*, criait dans son agonie qu'il voulait " redoubler " la sienne, comme les mauvais élèves leur classe. Jean d'Ormesson a parfaitement réussi sa vie. Il a droit à un prix d'honneur, mais refuserait un accessit de persévérance, l'encourageant à un recommencement. Modestement, il impute cette réussite à la conjonction, en un point de l'univers, du hasard et de la nécessité. Il sort de la vie sans regrets, en homme comblé, saluant à la ronde avec une grâce exquise, se confondant en remerciements polis jusqu'à la fin. Il dit : c'était bien. Il a l'air de dire : mais c'était trop.

Philippe SÉNART

Mots et humeurs

Le dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

MODIFICATION. Le mot a une allure modeste, terne. Un mot sans gloire, un de ces mots avec lesquels on ne fait pas l'Histoire, la grande, celle des exaltations et des célébrations, un mot pour les jours ordinaires. Mais pour ceux qui aiment la vie, les jours ordinaires sont les meilleurs : les fonctions fonctionnent, le répétitif se répète, l'habituel se reproduit, tout va bien, c'est-à-dire qu'il n'y a à porter que la charge du souci quotidien sans que s'y ajoute l'exceptionnel, le sismique naturel, historique ou familial. Il ne se passe rien ? C'est à voir. Au long des jours ordinaires court la modification. Il y eut un temps où l'on vivait sans micro-ordinateurs, sans téléphones portables. Il y eut même un temps où l'électricité restait à installer en bien des endroits, où le téléphone était rare, où l'automobile était un signe de distinction sociale. En quelques décennies la vie a été modifiée. Améliorée ou encombrée ? Les deux bien sûr. Les durées d'écoute de la télévision plongent dans la stupeur. Où les téléspectateurs vont-ils chercher tout ce temps ? Sur quelles occupations le prennent-ils ? Que regardent-ils ? Reste qu'à côté des émissions débiles ou sordides, il en est d'autres qui se laissent voir. A condition de pouvoir l'enregistrer, on peut, de temps en temps, revoir un chef-d'œuvre cinématographique que la prudence commerciale des directeurs de chaînes a précautionneusement programmé au milieu de la nuit. La vie quotidienne s'est trouvée modifiée au fil des années, insensiblement, irrésistiblement, sans qu'à aucun moment les acteurs aient eu conscience d'une rupture radicale, d'une révolution. Le cabinet du dentiste a cessé d'être un lieu de

douleur. La table d'opération est devenue le théâtre d'un extraordinaire travail de précision. Ce mouvement cumulatif sert la fin qu'on lui assigne. Là, protégeant la vie, confortant la paix, économisant la souffrance, partageant l'art, ici, préparant la guerre, manipulant l'information, déversant la pornographie, intoxiquant les foules. Insensible la modification n'est pas anodine. La pression sur les esprits gauchit le jugement. La focalisation sur les cas de figure marginaux prépare le renversement des règles. Les transgressions se mettent en scène comme des actes héroïques, en réalité sans risque mais non sans profit. La sélection du vocabulaire - " Seriez-vous choqué si... ? " - l'inclusion de la réponse dans la question, l'effet d'intimidation qui en résulte, la risible référence à des tabous qu'il s'agirait de renverser, le matraquage médiatique, l'ombre enveloppante des maîtres censeurs, la fabrication de mots nouveaux à connotation pénale, tout cet attirail d'artifices, de leurres, de subterfuges, fonctionne comme un piège à consciences de telle sorte que, par glissements successifs, l'exception s'institue en norme, la confusion des principes sert de fondement aux lois, le mal se donne pour le bien, le laid pour le beau. " L'angoisse prend sans fin pour remède ce qui la porte à son comble " a écrit quelque part Michel Foucault. La fébrile surexcitation des désirs n'apporte ni la paix ni le repos. Changement, évolution, variation, transformation, la connotation valorisante des synonymes ne dispense pas de discerner dans la modification ce qui s'y trouve, le meilleur ou le pire. Bêler n'est pas penser.

André LE GALL

Islam : *les questions qui fâchent* de Bruno Étienne

Face à tous les à-peu-près et aux falsifications des médias, aux fantasmes, brouillages, amalgames rapides et approximations qui prolifèrent dès qu'il est question de l'Islam, Bruno Étienne, qui dirige l'Observatoire du religieux à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, entend réagir en exposant sereinement ce que quarante années de recherches lui ont appris et ont fait de lui l'un de nos meilleurs experts en la matière.

Son petit livre, facile à lire, écrit sans langue de bois ni érudition excessive, se situe donc dans une perspective pédagogique, partant du double constat de l'ignorance commune des Français – " alors que la France fut, avec son empire colonial, une " puissance musulmane ", la connaissance de l'Islam, de la civilisation arabo-musulmane et de la langue arabe a régressé " et de l'apparition de " l'intégrisme " et du terrorisme depuis trente ans environ, les islamistes conquérant peu à peu le champ politique à partir de la guerre du Kippour et de la mort de Nasser, qui rendent plus complexe la compréhension de l'ensemble musulman.

L'auteur entend donc poser " les questions qui fâchent " et y répondre à partir d'un triple point de vue, celui des textes fondateurs et principalement du Coran, puis de la jurisprudence ultérieure et enfin de la pra-

tique concrète des musulmans, en se gardant bien de réduire l'Islam à sa seule dimension religieuse et en rappelant sans cesse que, malgré la référence constante des musulmans à l'*Umma*, la communauté des croyants, l'Islam est divers et multiple. Comment pourrait-il en être autrement s'agissant d'un milliard d'individus répartis de la Chine à l'Atlantique !

Son ambition dépasse toutefois le stade d'une simple initiation à l'Islam. Les grandes lignes sont certes tracées, depuis le caractère original d'un texte unique, révélation dans la seule langue arabe et ce qui constitue le " noyau dur " de la religion ou l'importance de la loi jusqu'aux relations avec les autres religions mais sans perdre de vue ces fameuses questions qui fâchent : la situation des femmes, les interdits alimentaires (d'origine biblique d'ailleurs comme ceux des juifs), le port du voile et ainsi de suite.

Très vite d'ailleurs, ce sont les réponses qui risquent de fâcher tant les lieux communs sont bousculés et dénoncés les préjugés et une hostilité alimentés par un bric-à-brac pseudo historique qui remonte souvent aux Croisades et se prolonge jusqu'à la guerre d'Algérie.

Sans nier ni sous-estimer l'importance et le danger d'une tendance extrême qui fut, ne l'oublions pas, favorisée par les Américains, en Afghanistan notamment, dans leur lutte contre l'Union Soviétique et que continue de soutenir l'Arabie Saoudite, plus dangereuse de ce point de vue que l'Irak, Bruno Étienne insiste sur le caractère fondamentalement tolérant de l'Islam depuis l'origine jusqu'à l'époque

moderne - ses conquêtes en Méditerranée n'auraient pas été si fulgurantes si ne s'étaient pas ralliés massivement les hérétiques persécutés qui préférèrent " le turban à la mître " - y compris à l'égard des juifs, jusqu'à la création de l'Etat d'Israël. Il rappelle d'ailleurs que le *Jihad* est avant tout un combat intérieur, un effort personnel sur soi-même du croyant qui s'engage sur la voie de Dieu.

Pas question, dans ces conditions, de céder à la tentation de la guerre de religion - Occident contre Islam et cela d'autant plus qu'un Islam d'Europe, voire un Islam gallican, est en train de naître. De ce point de vue, la constitution prochaine d'un Conseil Français du culte musulman, qu'il n'a fallu qu'une dizaine d'années pour mettre en place, beaucoup moins que pour fédérer jadis protestants et juifs, apparaît comme un " acte fondateur ", même s'il faut se garder pour l'instant de tout jugement hâtif.

Les dernières pages de ce livre seront sans doute les plus dérangeantes pour beaucoup et d'autant plus importantes que leur leçon, si elle est retenue, peut ne pas être sans incidence sur notre vision de l'avenir des grands équilibres internationaux et même sur la construction de l'Europe.

Si l'on admet que l'Occident n'a pas pour seul critère d'identification que le matérialisme capitaliste et que les frontières de l'Europe sont historiques plutôt que géographiques, si, avec Levinas on définit l'Occident par " la Bible plus les Grecs ", il faut alors admettre que le monde arabo-musulman est en Occident.

L'Islam, monothéiste comme le judaïsme et le christianisme, n'est-il pas la dernière en date des religions du Livre ? Tous les prophètes bibliques ne sont-ils pas confirmés par le Coran ? Les arabes ne nous ont-ils pas transmis, traduites par eux, les œuvres grecques de l'Antiquité ? Ne faut-il pas enfin les reconnaître comme des occidentaux car " leur système de pensée est gréco-biblique ". Et de parler, faisant référence à la thèse fameuse de Max Weber, à propos de leur attitude à l'égard du système capitaliste, d'une sorte d'" éthique protestante islamique ".

Voici un point de vue qui mérite au moins d'être entendu et discuté à un moment où l'on s'interroge sur les frontières de l'Europe à propos de la demande d'adhésion de la Turquie et qui (le livre, on l'aura noté est publié par une grande maison d'édition catholique) ne pourra pas, en tout cas, laisser insensibles les chrétiens : N'est-ce pas sur " l'autre rive ", sur la terre anatolienne, que se tinrent, de Nicée à Chalcédoine, les grands conciles fondateurs de leur religion ?

La couverture du livre est ornée d'une très belle calligraphie arabe qui signifie " Dieu est mon espoir ". Tel est manifestement le message qui nous est ici adressé alors que l'arbre sanglant de l'islamisme radical nous cache la forêt musulmane riche de sa diversité et fondamentalement pacifique et tolérante.

Jean-Pierre PRÉVOST

Ed. Bayard

20 défis pour la planète, 20 ans pour y faire face

de Jean-François Rischard

La thèse centrale de cet ouvrage est que les changements spectaculaires qui vont se produire dans les 20 ans qui viennent résulteront de l'effet combiné de deux forces distinctes : une augmentation de la population passant de 6 à 8 milliards d'individus et l'apparition d'une nouvelle économie mondiale radicalement différente fondée non plus sur la transformation des matériaux mais sur l'information. Pendant que ces deux grandes forces croissent de façon exponentielle, l'évolution de nos institutions s'effectue très lentement et de façon linéaire. Le résultat de cette divergence est l'apparition de grands problèmes planétaires que les institutions traditionnelles semblent bien incapables de régler.

Parmi ces problèmes on peut citer :

- l'effet de serre malgré l'application tardive et limitée du protocole de Kyoto,
- l'épuisement de la ressource halieutique,
- le déficit croissant en eau potable dont un tiers de l'humanité souffrira en 2020,
- la lutte contre le trafic des stupéfiants,
- l'accroissement massif de la grande pauvreté,
- la lutte contre les grandes pandémies,
- la régulation du commerce électronique,
- la difficulté de réglementer le développement foudroyant des biotechnologies.

Par leur caractère transnational et leur complexité ces grands problèmes mondiaux

échappent à toute institution de caractère territorial et hiérarchique et en premier lieu aux Etats-nations. Ceux-ci en sont conscients et ont essayé d'agir par voie de traités et de conventions. Puis ils ont créé des conférences intergouvernementales comme celle de Rio et de Kyoto pour l'environnement, celles de Copenhague et Genève pour les questions de société. On a vu apparaître des groupements de pays type G7 puis G8. Dans le même temps on a créé autour des Nations Unies ce que notre auteur appelle des multilatérales mondiales telles que le BIT, la banque mondiale, le FMI, l'organisation mondiale du commerce. Toutes ces institutions ont eu l'avantage d'attirer l'attention sur certains problèmes et de constituer des réserves d'expertise mais bien peu semblent capables de prendre les décisions nécessaires à un rythme compatible avec la vitesse des développements technologiques.

Dans l'abstrait ces différentes considérations plaideraient en faveur d'un gouvernement mondial théoriquement capable de prendre une vue d'ensemble de ces problèmes et d'agir au plan mondial. Mais il suffit de formuler cette hypothèse pour en mesurer le caractère utopique dans le court et moyen terme. Pour répondre aux problèmes que pose le développement en réseau de l'économie mondiale notre auteur suggère plutôt qu'un gouvernement mondial ce qu'il appelle une *gouvernance en réseaux*. Il propose la création d'une vingtaine de réseaux, chacun correspondant à l'un des problèmes mondiaux dont il donne la liste.

L'institution internationale spécialisée dans chacun de ces problèmes serait chargée de constituer un réseau regroupant des fonctionnaires gouvernementaux détachés en fonction de leur compétence, des personnalités provenant des ONG travaillant dans ce secteur,

cependant que d'autres proviendraient d'entreprises ayant une longue expérience du problème. Ainsi serait constituée une équipe multinationale qui après avoir fixé sa propre méthode de travail devrait définir son objectif et surtout les normes qu'il faudrait respecter pour arriver à un objectif optimum. Il ne s'agirait pas de rechercher une unanimité mais un consensus approximatif.

Ensuite il appartiendrait aux gouvernements de légiférer pour assurer l'entrée en vigueur des normes retenues. Les membres des réseaux devraient décerner des certificats de bonne pratique et symétriquement dénoncer les Etats coupables de manquements. Ces équipes permettraient d'associer sur un pied d'égalité des spécialistes en provenance des milieux gouvernementaux, de la société civile (ONG) et des grandes entreprises. Leurs travaux devraient se placer sous le signe de la rapidité plutôt que du perfectionnisme. Ils ne mettraient pas en cause les structures verticales existantes, gouvernements et organisations internationales mais apporteraient au contraire une contribution horizontale qu'il appartiendrait aux institutions gouvernementales de finaliser et de légitimer.

A côté de tant de problèmes internationaux qui à ce jour ont défié toute tentative de solution il faut mentionner un effort qui a porté ses fruits : la mobilisation internationale pour l'élimination progressive des substances responsables du trou dans la couche d'ozone dont on sait qu'elle nous protège du rayonnement solaire ultraviolet. Certaines circonstances favorables ont joué : aucune nation ne pouvait avoir intérêt à l'amincissement de la couche d'ozone. Les producteurs des substances incriminées étaient peu nombreux. Les industriels ont rapidement mis au point des

produits de substitution. Mais d'une façon plus générale le problème est de développer des formes d'organisation nouvelles pour faire face à l'apparition de problèmes nouveaux. Il existe des précédents. Dans les années 30 aux Etats-Unis la Tennessee Valley Authority, a réussi à mobiliser 7 Etats américains pour assurer la gestion intégrée des eaux de la vallée du Tennessee : irrigation, contrôle des inondations, production d'électricité.

Voici un demi-siècle Jean Monnet a inventé et fait adopter par six gouvernements la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier destinée à faire du charbon et de l'acier jusque-là source de conflits un instrument de rapprochement entre des peuples qui venaient de se faire la guerre. Mais en l'occurrence son objectif allait plus loin. Il s'agissait non seulement de gérer deux produits alors essentiels pour la paix comme pour la guerre mais de *tester un nouveau mode de gouvernance* sur lequel fonctionne l'Union européenne depuis un demi-siècle. Avec l'élargissement de celle-ci voici qu'apparaissent de nouveaux problèmes qui nécessitent de nouvelles méthodes : les conférences intergouvernementales qui ont permis la négociation du Traité de Maastricht ont démontré par la suite à Amsterdam et à Nice leur incapacité à aller plus loin. La formule nouvelle et plus souple de la Convention que préside actuellement Valéry Giscard d'Estaing a déjà permis plusieurs avancées qu'il appartiendra aux Gouvernements et aux Parlements de légitimer et de ratifier. C'est un exemple à l'échelle de la grande Europe de la méthode que préconise notre auteur au plan mondial.

René FOCH

Ed. Actes Sud/Solin.

Charles Du Bos, *Journal, tome I (1920-1925)*

Après la publication en 2000 d'une réédition d'*Approximations*, voici que paraît le premier tome d'une réédition du *Journal* de Charles Du Bos (1882-1939), pour les années 1920-1925 dûe à Louis Mouton, qui a fait là œuvre de piété filiale, puisque son père Jean Mouton (1899-1995) fut un ami proche de " Charlie ", et son commentateur avisé.

Ce premier tome, où l'on chercherait en vain des échos prolongés de l'actualité, nous transporte dans un monde essentiellement littéraire, artistique et intellectuel (le seul qui intéressât Du Bos, au point qu'il soutenait que la littérature est plus réelle, en tout cas plus *essentielle*, que la " réalité "), monde à la fois lointain et vivant de l'entre-deux-guerres qui pourra sembler, en tout cas à de jeunes lecteurs, étrange, presque étranger. Parmi les grands noms qui y apparaissent souvent – Gide, Valéry, Bergson, T.S. Eliot, Proust, Jacques Rivière – certains ne réveillent, en ce début de XXI^e siècle, que de faibles échos. Or le *Journal* les rend extraordinairement présents, les morts, eux aussi convoqués (Dostoïevski, Keats, Shelley, Byron, Goethe, Novalis, Tchekhov, Nietzsche...), comme les vivants.

C'est que rares sont les critiques qui ont au même degré que Du Bos pris au sérieux la littérature et autant attendu d'elle, et aussi cultivé, nourri, entretenu en eux comme chez leurs lecteurs un tel enthousiasme. L'admiration, et non la dérision ou la cuistrerie, est au cœur de son travail de critique, animé d'un parti-pris favorable.

Sa curiosité bienveillante pour les êtres et les idées l'amène à être en dialogue immédiat,

épistolaire ou imaginaire, avec beaucoup des grands créateurs de ces deux décennies. De mère britannique, bilingue, il est à l'aise dans les deux cultures, et attentif à l'Allemagne. *Ce n'est pas un Européen à la va-vite*, comme il en pullule aujourd'hui, sottement fiers d'ignorer toute autre langue européenne que la leur.

On voit dans le *Journal* une personnalité mobile, inquiète, sensible au plus haut point, portée à l'analyse, à la minutie, à l'exactitude, scrupuleuse – certains diront : à l'excès -, tout cela se traduisant par un style foisonnant, plein de reprises, de corrections, de suspens, par de longues phrases sinueuses et enveloppantes.

Le souci fiévreux de comprendre, d'expliquer, de répondre aussi à un devoir de " se mettre soi-même en exploitation ", comme il dit drôlement, le pousse à se fixer des tâches multiples, à s'adresser périodiquement de vastes programmes de travail et à en faire la liste. Cette façon de se projeter dans un avenir laborieux soigneusement cadré n'est pas le seul point qu'il ait en commun avec le Genevois Henri-Frédéric Amiel (1821-1881), auteur d'un *Journal intime* plus célèbre que lui, à qui il a consacré une étude et dont il parle avec pertinence, l'ayant pénétré, défauts inclus, avec une sympathie évidente. On pense aussi à Péguy, à qui il est très attaché : il partage avec lui le goût " d'un ressassement qui est le signe même de l'authenticité et la profondeur d'une expérience ". Il ne compte pas au nombre des qualités de son temps une tendance à " exprimer pauvre ".

Bien que non formellement converti à l'époque, Du Bos se situe expressément et fermement dans l'orbite chrétienne. Il lit les Evangiles, Saint Augustin, Pascal, s'intéresse à Mme Guyon et au piétisme, médite sur l'atti-

tude mystique, se dit " le plus religieux des êtres ", parle du " besoin qu'exige tout [son] être de chercher Dieu " et de ses " appétits spirituels ", mais se refuse à " justifier ici plus qu'ailleurs un appétit en tant qu'appétit ". Du Bos est fort conscient de l'existence de voies douteuses menant au christianisme : esthétisme religieux, frivolité des " bibelots spirituels ". Plus surprenant, il est conscient de dérapages qui minent insidieusement la structure essentielle du christianisme : " Le péché originel, l'idée de la Chute, qui dira jamais à quel point c'est là, et là seulement, qu'il faut chercher le nœud du christianisme authentique ? ". Du coup, il désavoue formellement, sur ce point, André Gide, auquel il accorde une importance qui peut étonner aujourd'hui.

Sa préférence va, dès cette époque, vers les œuvres représentatives de ce qu'il appelle un " pathétique spirituel " ; il éprouve une réticence envers un mysticisme sans Dieu, notion confuse liée dans des esprits influencés par le symbolisme, à la poésie pure. Il fréquente l'abbé Henri Brémond, resté célèbre pour ses recherches, dans ce domaine, d'une mystique discutable, qu'on pouvait résumer dans la phrase mallarméenne, bien connue de Valéry : " Le monde est fait pour aboutir à un beau livre ".

Du Bos mentionne à plusieurs reprises son désir de mener à bien son autobiographie, qu'il avait pensé, à un moment, intituler " Traversée intérieure ". Mais avec le *Journal* elle est là, sous nos yeux !

Francis OLIVIER

Ed. Buchet-Chastel, 2003

Mes Italies

par **Jean Chélini**

Mes pas et mes goûts me ramènent souvent dans cette Italie voisine dont l'attrait réside à la fois dans une réelle diversité régionale et une grande parenté de culture quotidienne. Chaque fois je découvre un charme nouveau dans ces paysages familiers et une sympathie toujours renouvelée au contact de cette population accueillante et chaleureuse. Cette fois avant de reprendre la route, j'ai dépouillé quelques bons livres pour me servir de jalons.

La gloire de Venise

Venise s'enfonce doucement sous les eaux. *La Fenice*, son opéra mythique a brûlé. Son économie n'est guère brillante et sauf quelques sursauts d'orgueil national, à l'évocation de sa grandeur passée, la ville ne joue pas dans la péninsule un grand rôle politique. Malgré ce, Venise continue d'exercer un puissant attrait sur les imaginations. Un charme romantique draine amoureux et touristes de tous les continents. A peine oubliée un temps, elle est redécouverte aussitôt et sans cesse les médias raniment la ferveur du public en exaltant ses trésors, la gloire de Venise.

Ce n'est pas pour rien qu'un récent numéro du *Figaro-Madame* a choisi Venise pour thème et pour décor et s'ouvre sur un délicieux éditorial de Frédéric Vitoux, l'auteur de *L'art de vivre à Venise* (Flammarion). Ces pages *alla Veneziana*, mais écrites dans un style très parisien, évoquent une Venise alléchante, secrète et merveilleuse, peuplée de décorateurs géniaux et de beautés blondes, mais qui apparaît malheureusement hors de prix et hors de portée du commun. Pour rendre accessible ses richesses, Citadelles et

Mazenod a publié une série d'ouvrages qui se complètent à travers les siècles et les sites. L'éditeur avait commencé par un recueil très révélateur des influences byzantines sur l'iconographie vénitienne *Le Christ, regards vénitiens* (240 p., 220 illustrations couleurs, 68,60 euros) sous la direction d'Anna Fornezza avec un texte d'Andrea Gallo et des photographies de Piero Codato et de Massimo Venchierutti. Nous sommes invités à un véritable parcours théologique qui commence à l'Annonciation de la Pala d'Oro de Saint-Marc, jusqu'à la Résurrection de Bassano dans l'église du Rédempteur et au jugement dernier du Tintoret dans le Sanctuaire della Madonna dell'orto.

Saint-Marc, la byzantine

Ettore Vio, le *proto*, c'est-à-dire le conservateur de Saint-Marc de Venise, secondé par une équipe de spécialistes de diverses nationalités, a dirigé un magnifique recueil, en hommage au monument qu'il entretient avec passion, *La basilique Saint-Marc de Venise* (Citadelles et Mazenod, 320p. plus de 300 illustrations couleurs, 75 euros). Un texte dense, charnel, toujours familier des lieux, éclairé par une iconographie inédite et splendide dont la couleur est aux tons de l'original, révèle au lecteur les beautés de cet édifice, tout byzantin de son origine à sa maturité, emblématique de la Venise d'hier et d'aujourd'hui. Après que des marchands vénitiens par un habile stratagème eurent dérobé à Alexandrie les reliques de Marc, le disciple de Pierre, l'Évangéliste habite depuis le IX^e siècle dans cette Basilique grandie et décorée au fil des générations. Initialement construite comme chapelle des Doges, magnifique extension du palais ducal, Saint-Marc est à la fois lieu de foi et de prière, mais aussi cadre des grandes cérémonies civiques, comme la

proclamation du Doge. Guide de la nation, patron des Vénitiens, Marc est aussi ambassadeur, par lui le Doge et son peuple s'adressent à Dieu. La Basilique témoigne aussi des liens étroits entre Venise et l'Orient, sa filiation byzantine directe, son héritage grossi de ses rapines, de la croisade déroutée de 1204, de son immense richesse et de sa puissance, au temps où le Doge régnait sur la Méditerranée après l'avoir épousée !

A la manière de Canaletto

Le XVIII^e siècle a été le dernier grand siècle de Venise avant la conquête de la ville par Bonaparte et la dissolution de la République en 1797. Contrairement à une idée reçue, Venise était restée suffisamment prospère et active jusqu'en 1780. Le déclin économique et politique s'accéléra alors, l'oligarchie s'avérant incapable d'adopter le gouvernement de la Sérénissime aux changements sociaux du siècle des Lumières. Mais tout au courant du *Settecento* vénitien, la ville reçut de très nombreux visiteurs à la fois cultivés et aisés. Beaucoup souhaitaient rapporter une vue de la ville pour en garder le souvenir : un genre nouveau se développa, celui des *vedute*, les vues qui furent à cette élite de voyageurs, ce que sera communément la carte postale aux touristes contemporains, infiniment plus nombreux, moins fortunés et moins cultivés.

Filippo Pedroco, conservateur du Musée du XVIII^e siècle vénitien, a consacré un ouvrage très évocateur à ces peintres de vues, les vedutistes, *Vues de Venise, de Carpaccio à Canaletto*, (Citadelles et Mazenod, 240 p., 237 illustrations couleurs, 69 euros). Antonio Canal dit Canaletto a été le plus brillant représentant de cette école. Il commença à peindre vers 1720 et ne cessa plus de travailler

jusqu'à sa mort en 1768. Il produisit une quantité extraordinaire de toiles, essentiellement des vues de Venise d'une grande fidélité aux paysages urbains qu'il avait sous les yeux, mais traitées de façon très pittoresque par les scènes qui peuplaient ses tableaux. Travaillant sur commande, souvent pour des étrangers anglo-saxons essentiellement – il séjourna presque dix ans en Angleterre de 1746 à 1755 – il gagna une notoriété européenne et fut le modèle qui inspira les védutistes de la fin du siècle comme son neveu Bernardo Bellotto, mort en 1780, ou son élève anglais William James. La veine s'épuisa comme la Sérénissime à la fin du siècle, dans l'œuvre bâclée de Francesco Guardi, tandis que Bernardo Bison prolongeait presque jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les modèles et les techniques du Védutisme.

Voir Rome

Pour les amoureux de Rome comme pour ceux qui vont visiter pour la première fois la Ville éternelle, la parution d'un nouveau guide pique la curiosité.

Hachette publie deux recueils. Dans la collection " Voir ", un Rome très complet (439 p. abondamment illustré), éclaire chaque rubrique d'une image qui visualise l'information. Le *Guide Bleu* privilégie les textes et laisse au visiteur le soin de découvrir les couleurs ou les formes des bâtiments ou des objets.

Les *Guides Voir*, plus d'une trentaine ont paru, fidèles à leur manchette " montrent ce que les autres racontent ". Il est vrai que pour les touristes pressés l'illustration les aide à faire un choix. Mais la multiplication des images réduit leur format et beaucoup de vignettes deviennent difficiles à déchiffrer. Il

reste que les croquis nombreux et bien faits, les itinéraires par quartier, les renseignements pratiques sur les hôtels et les restaurants rendront le séjour plus facile : ils sont tout à fait à jour.

Le *Guide Bleu évasion* de Rome, est moins développé (272 p.), moins illustré mais avec des reproductions de plus grandes tailles. Texte et image sont bien accordés et cette formule plus ramassée paraît plus efficace, moins anecdotique que la précédente. J'userai des deux, selon les circonstances, mais je n'oublierai pas d'emprunter le classique Guide Bleu, pour relire les beaux textes historiques et littéraires qui précèdent visites et descriptions.

Mussolini et la religion fasciste

Le fascisme est aujourd'hui mis à toutes les sauces et désigne n'importe quel totalitarisme. Fasciste est devenu une insulte pour discrediter l'adversaire. Les mots ont leur sens : nazisme et fascisme italien correspondent à des dictatures contemporaines à leur époque, mais distinctes. Sanglant, raciste, exterminateur, le nazisme est plus une maladie de l'âme qu'une théorie politique. Autoritaire, national, le fascisme italien qui plonge ses racines dans la nostalgie de la Rome antique s'est peu à peu constitué comme une sorte de religion patriotique, avec son credo, ses liturgies, ses symboles, comme l'analyse très bien Emile Gentile, professeur à la Sapienza de Rome, dans son livre traduit chez Perrin " La religion fasciste " (collection Terre d'Histoire, dirigée par Serge Bernstein et Pierre Milza).

L'auteur, considéré comme le meilleur spécialiste du fascisme montre comment un immense décor recouvre villes et villages italiens, cachant les rouages et les machineries politiques, pour accueillir fêtes et cérémonies

célébrant le régime, ses anniversaires, ses héros et surtout le Duce. Cette religion d'Etat, aux résonances paiennes, double le catholicisme auquel Mussolini avait par nécessité tactique, rendu sa place dans la nation, sans vraiment l'affronter, avec le secret espoir de le remplacer à terme. Le temps a manqué pour cette lointaine victoire escomptée : non seulement la pratique catholique subsista, l'Eglise renforça ses positions, mais encore abrita, protégea et nourrit les jeunes opposants catholiques qui formeront après 1945 les nouveaux cadres de la nation. Les traces monumentales de ce culte subsistent aussi bien dans le quartier de l'E.U.R. que dans d'autres villes d'Italie. L'adhésion de

la population au Duce comme héros suprême fut assez générale sauf dans les milieux intellectuels, certains cercles aristocratiques et les cadres catholiques.

Le charisme personnel de Mussolini dépassa les frontières de l'adhésion partisane, notamment dans les couches populaires qui lui portaient un véritable culte. Son souvenir n'a pas disparu de la mémoire collective, même si l'Histoire a démenti le slogan encore visible sur beaucoup de murs : *Il Duce a sempre ragione !*

Jean CHÉLINI

Les auteurs

Didier CAILLIAU, *Avocat au barreau de Paris, Docteur en droit, Diplômé de la faculté de droit de l'université d'Istanbul*

Charles de COURSON, *Député de la Marne*

Charles DELAMARE, *Ancien Président de banques*

Wladimir d'ORMESSON, *Elève à l'École Normale Supérieure (Lettres et Sciences Humaines)*

Eric DUSSOUBS, *Juriste*

Emmanuel ECHIVARD, *Professeur agrégé de Lettres classiques*

Claude HURIET, *Professeur de médecine, Sénateur honoraire, ancien membre du comité consultatif national d'éthique*

Alain LAMASSOURE, *Ancien Ministre, Député européen, Membre de la Convention européenne*

André LE GALL, *Ecrivain, Ancien Elève de l'ENA*

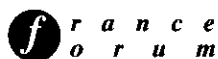
Neville MARYAN GREEN, *Avocat honoraire, Barrister à Londres, Fondateur du " Parti Européen "*

Général (CR) Philippe MORILLON, *Député européen*

Bernd POSSELT, *Membre de l'Assemblée Européenne, Président de Pan-Europa Allemagne*

Jean-Pierre PRÉVOST, *Ancien journaliste, ancien avocat*

Alexandre ROGALSKI, *Assistant parlementaire, diplômé de l'Institut européen des hautes études internationales*



Directeur de la publication : **Anne-Marie Idrac** — Gérant : **Catherine Bruno** — Comité de rédaction : **Jean Chélini, Charles Delamare, Nicolas Krausz, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost** — Secrétariat-abonnement : **Thérèse Desplanques** — Maquette : **Jean Plonka** — Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 - e-mail : france-forum@udf.org — Commission paritaire : 60361 — Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

Dossiers et études

L'Europe et la crise irakienne : premières leçons PAR ALAIN LAMASSOURE

Plaidoyer pour Bush PAR NEVILLE MARYAN GREEN

Contradictions de la politique économique PAR CHARLES DE COURSON

La Modification

La mondialisation par le fer et par le feu PAR CHARLES DELAMARE

Introuvable PESD PAR LE GÉNÉRAL (CR) PHILIPPE MORILLON

Les limites du miracle PAR BERND POSSELT

La Pologne dans l'Union européenne : rêve ou réalité ? PAR ALEXANDRE ROGALSKI

L'AKP : un parti " démocrate musulman " ? PAR DIDIER CAILLIAU

Modification et bioéthique PAR LE PROFESSEUR CLAUDE HURIET

Paroles, paroles... La politique et les mots PAR EMMANUEL ECHIVARD

Honni soit qui mal unit PAR WLADIMIR D'ORMESSON

La décentralisation : le désenchantement PAR ERIC DUSSOUBS

Petit bréviaire de la modification PAR JEAN-PIERRE PRÉVOST

Sommaire détaillé page 3